André GUILCHER

Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy
Docteur ès-Lettres

L'HABITAT RURAL A PLOUVIEN

(FINISTÈRE)

Contribution à l'étude de l'habitat rural en Bretagne

Thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris
le 29 Mai 1948

BREST
IMPRIMERIE DU TÉLÉGRAMME, 25, Rue Jean-Macé
1950

André GUILCHER

Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy
Docteur ès-Lettres

L'HABITAT RURAL A PLOUVIEN

(FINISTÈRE)

Contribution à l'étude de l'habitat rural en Bretagne

Thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris
le 29 Mai 1948

BREST
IMPRIMERIE DU TÉLÉGRAMME, 25, Rue Jean-Macé
1950

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

L'HABITAT RURAL
à Plouvien

INTRODUCTION

L'idée de ce travail vient de l'enseignement de Demangeon. C'est au contact de ce maître que nous avons appris à aimer la maison rurale, et les travaux classiques que celle-ci a suscités sous sa plume ont inspiré les pages qui suivent.

Appliquée à un pays qui nous était cher et familier, notre méthode d'enquête n'a pas différé de celles habituellement en usage. Un questionnaire a été présenté à chaque chef d'exploitation ou à une personne qualifiée. L'habitation paysanne étant un instrument de travail, il fallait aussi se documenter sur les terres et le bétail. Nous donnons en appendice le questionnaire employé.

On y verra l'importance attribuée aux problèmes d'hygiène et de confort. La Géographie Humaine est une étude de l'Homme, comme nous le rappelait une fois M. Sorre; et si la structure de la maison et de ses dépendances devait constituer une partie essentielle du travail, s'il fallait décrire l'ordonnance traditionnelle, la disposition des logements des gens et des bêtes, c'eût été faire preuve d'un attachement exagéré au passé que de s'intéresser surtout aux types les plus archaïques. Malgré d'autres réactions antérieures, on est encore trop porté à voir dans la Bretagne un pays de chaumières crasseuses, pour que nous n'ayons pas dû montrer la fausseté de

cette opinion, au moins pour Plouvien. Un état présent déjà assez satisfaisant ne nous masquera d'ailleurs pas ce qui reste à faire pour que la maison paysanne réponde pleinement à son but : loger confortablement des travailleurs de la terre avec leurs bêtes et leurs outils, tout en conservant les éléments traditionnels compatibles avec l'hygiène et qui font le charme des campagnes de l'Ancien Monde.

Bien entendu, nous avons rempli nous-même les questionnaires dans les fermes; outre qu'on ne peut décrire des fermes qu'on n'a pas vues, il eût fallu méconnaître totalement la mentalité paysanne pour se fier à des réponses qui n'eussent pas été recueillies oralement.

L'enquête a été menée durant l'hiver 1943-1944. C'est en hiver qu'on se rend le mieux compte de l'état des chemins et des conditions réelles de la vie rurale. Les événements de 1944 n'ont guère changé l'aspect de la commune. Au début d'août, le bourg lui-même a été fortement endommagé par des destructions allemandes et des combats entre Américains et Allemands; mais les fermes n'ont généralement pas souffert, et le tableau qui va suivre n'a subi d'autres modifications que celles de la vie courante.

Nous remercions tous ceux qui ont dirigé, conseillé ou documenté ce travail, et en particulier MM. les Professeurs Sorre, Meynier et Falc'hun, M. l'Archiviste H. Waquet, M. Rivière, M. le Docteur Dujardin, M. le Chanoine Guéguen, recteur du Folgoët, MM. D. Bernard, Dizerbo, Guermeur, Keramprant, F. Kervella, Le Saout, M. l'Abbé Floc'h, MM. les Secrétaires de mairie. A vrai dire, il faudrait remercier les habitants un à un, car nous n'avons pas rencontré dans l'enquête autant de difficultés qu'on eût pu croire. Occupation, réquisitions, attaques de fermes, tout cela ne poussait pas le paysan à ouvrir sa porte et son cœur au citadin venu lui poser des questions

indiscrètes; pourtant, la franche hostilité a été rare. Généralement, à la méfiance a succédé l'amabilité, et assez souvent la confiance. La conversation se faisait en breton, ce qui contribuait à calmer l'inquiétude; mais il y avait tant de *rederien-vro* (coureurs de pays) à parler breton, que l'accueil réservé témoignait d'une hospitalité dont nous avons été très touché.

La dureté des temps nous a fait nous limiter à la seule commune où nous habitions. Les paysans nous connaissaient plus ou moins, ou avaient entendu parler par d'autres de notre enquête. Dans d'autres communes, les travaux d'approche eussent été bien plus longs. Les résultats provenant d'investigations un peu plus larges n'eussent d'ailleurs pas été fort différents. Dans l'ensemble, ce qu'on va lire pourrait être dit, sans changements essentiels, de la maison paysanne dans tout l'intérieur du Bas-Léon, c'est-à-dire la région comprise entre la limite Est du canton de Lesneven, l'Elorn et la mer, exception faite de Brest, sa banlieue et une bande littorale de trois ou quatre kilomètres dans le Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest (1). La Bretagne se partage ainsi en petits ensembles dont la vie reste encore souvent mal connue. Avec une trentaine d'études comme celle-ci, on pourrait parler avec précision de la maison rurale bretonne. Notre seule prétention est d'apporter une pierre à un édifice; l'archi-

---

(1) Liste des communes du Bas-Léon intérieur: Plougonvelin (sauf Le Trez-Hir), Trébabu, Plouzané, Loc-Maria-Plouzané, Guilers, Ploumoguer, Plouarzel (sauf la côte), Brélès, Larret, Plourin, Plouguin, Lanrivoaré, Milizac, Saint-Renan, Bohars, Tréouergat, Guipronvel, Coat-Méal, Bourg-Blanc, Plouvien, Plabennec, Loc-Brévalaire, Gouesnou, Guipavas, Kersaint-Plabennec, Le Drennec, Lanarvily, Kernilis, Le Folgoët, Lesneven, Kernouès, Saint-Frégant, Trégarantec, Ploudaniel, Saint-Thonan, Saint-Divy, Saint-Méen. Soit 37 communes, 35 en déduisant les petites villes de Saint-Renan et Lesneven.

L'orthographe des cartes est conservée pour les noms de lieux, afin de faciliter les identifications.

tecte assemblera plus tard les matériaux. Puisse-t-il bâtir une maison claire et harmonieuse, à l'image de celles qui, assez nombreuses déjà, peuplent la campagne léonarde, dressant derrière les talus d'ajoncs leurs blancs pignons coiffés d'ardoises qui abritent des vies d'humble et magnique labeur !

BIBLIOGRAPHIE

CARTES ET PLANS

Carte au 80.000e, feuille 57, Brest NE (carte géologique par BARROIS, 1902).

Plan Directeur de Brest au 10.000e, feuille IV-16, Plabennec (2b, 2d, 3a, 3b, 3c, 3d, 4c, 7a, 7b).

Cadastre de Plouvien (1830); cadastre revisé (1938).

Carte générale de la Province de Bretagne, levée géométriquement et assujettie aux observations de Mrs de l'Académie Royale des Sciences. Dédiée à Nos Seigneurs les Etats de Bretagne par une Société d'Ingénieurs; 1775, in fol., plano.

OGÉE. Atlas itinéraire de Bretagne. Paris, 1769, in fol.

ID. Carte itinéraire de la Province de Bretagne. Paris, 1771, plano.

CASSINI. Carte de la France, feuilles 170 et 174.

ARCHIVES

MAIRIE DE PLOUVIEN. Registres des naissances, mariages et décès; recensements quinquennaux; listes électorales; statistiques et déclarations agricoles.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE. Série B. Juridiction de la principauté de Léon à Landerneau. Scellés, inventaires et ventes de meubles dans la paroisse de Plouvien et sa trêve du Bourg-Blanc. 12 liasses (1717-1790).

ID. Série B 589 (procès entre François Le Lan et Marie Troadec... en Blourg-Blanc, 1737).

ID. Fonds Le Guennec. Plouvien.

ARCHIVES NOTARIALES DE Me GUERMEUR, notaire au Bourg-Blanc.

OUVRAGES ET ARTICLES

1. ANONYME. *Enquête sur l'habitation rurale en France*, entreprise à la demande de la Société des Nations..., s. l. (Paris, Dannaud), 1939, in-4°, 2 vol., tome I : considérations générales, plans et photographies, 237 p. — tome II : rapports départementaux, 437 p. (Bretagne, p. 94-117).

2. J. BRUNHES. *Géographie humaine de la France* (1er vol. de l'*Histoire de la Nation Française* de Hanotaux). Tome I, 1920, 495 p. (Bretagne, p. 427-430, 452).

3. J. CAMBRY. *Voyage dans le Finistère*, ou état de ce département en 1794 et 1795. Paris, an VII, 3 vol. in-8°. — Ed. SOUVESTRE, Brest, Come et Bonetbeau, in 4°, 1835, 251 p., suivie du *Finistère en 1836* par E. SOUVESTRE, Brest, 1838, 253 p., — Ed. DE FRÉMINVILLE, Brest, Lefournier, 1836, in 8°, 480 p.

4. CHAMBRE D'AGRICULTURE DU FINISTÈRE. *Codification des coutumes et usages locaux à caractère agricole en vigueur dans le département du Finistère*. Brest, Presse Libérale, 1936, in 8°, 150 p.

5. Ch. CHAUSSEPIED. *Notice sur la chapelle de Saint-Jean Balanant*. Bull. Soc. Archéol. Finist., XXXIX, 1912, p. 60-64.

6. M. R. CHEVALLIER-KERVERN. *Les poteries de Lanveur en Lannilis*. Ibid., LXII, 1935, p. 115-137, 1 carte, fig.

7. R. COLAS. *Répartition de l'habitat rural*. Bull. Assoc. Géogr. Français, n° 169-170, mars-mai 1945, p. 51-56, 1 carte.

8. El. COLIN. *Quelques aspects de la vie rurale au pays du Porzay* (fin du XVIIIe, début du XIXe siècle) d'après des archives notariales. Bull. Soc. Archéol. Finist., LXX, 1943, p. 73-83.

9. R. COUFFON. *Les « Pagi » de la Domnonée au IXe siècle d'après les hagiographes*. Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne, XXIV, 1944, p. 1-23, 1 carte h. t.

10. Ch. Cuissard. *Vie de Saint Paul de Léon en Bretagne.* Rev. Celtiq., V, 1881-1883, p. 413-460.

11. A. Dauzat. *Les anciens types d'habitation rurale en France. Leur répartition. Leur formation historique.* La Nature, 26 janv. 1924, p. 53-60, 7 fig.

12. Id. *Anciens types d'habitations rurales en France et dans les régions voisines.* Ibid., 1er juillet 1932, p. 1-5, 13 fig.

13. Id. *Le village et le paysan de France.* Paris, Gallimard, s. d. (1941), in-8°, 216 p., 16 pl.

14. A. Demangeon. *L'habitation rurale en France.* Essai de classification des principaux types. Ann. de Géogr., XXIX, 1920, p. 352-375 (et dans *Problèmes de Géographie Humaine,* Paris, Colin, 1942, in 8°, p. 261-287).

15. Id. *Un questionnaire sur l'habitat rural.* Ibid., XXXV, 1926, p. 289-292.

16. Id. *La géographie de l'habitat rural.* Ibid. XXXVI, 1927, p. 1-23 et 97-114 (et dans *Problèmes...,* p. 159-205).

17. Id. *Essai d'une classification des maisons rurales.* Travaux du premier congrès international du Folklore. Tours, Arrault, 1938, p. 44-48 (et dans *Problèmes...,* p. 230-235).

17 bis. Id. *France économique et humaine.* Tome I. Paris, Colin, 1946, in 4°, 459 p., 170 fig.

18. A. Duchatellier. *Recherches statistiques sur le département du Finistère.* Nantes, Mellinet, 3 vol. in 4°, 1835-1837, 99 + 116 + 148 p.

19. L. Dujardin. *Un petit hôpital de Basse-Bretagne du XIVe siècle à nos jours. L'hôpital de Monsieur Saint Yves à Saint-Renan.* Bull. Soc. Archéol. Finist., LXV, 1938, 63 p.

20. E. Durtelle de Saint-Sauveur. *Histoire de Bretagne.* Rennes, Plihon, 1935, 2 vol. in-8°, 415 et 482 p.

20 bis. F. Falc'hun. *La langue bretonne et la linguistique moderne.* Paris, Libr. Celtiq., 1943, in-8°, 64 p.

21. E. Ernault. *Glossaire moyen-breton.* Paris, Bouillon, 1895, 2 vol. in-8°, XXVIII + 833 p.

22. L. Fournier. *Monographie géographique de la commune de Bulat-Pestivien (Côtes-du-Nord)*, Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1934, in-8° 174 p., 47 fig., 14 pl.

23. A. de Foville. *Enquête sur les conditions de l'habitation rurale en France : les maisons-types.* Paris, Leroux, in-8°, 1894, 381 p., et 1899, 338 p. (Bretagne : t. I, p. 298-300, et t. II, p. 317-323).

Fréminville (le chevalier de) : voir Cambry.

24. J. Stany-Gauthier. *Les maisons rurales des vieilles provinces de France.* Paris, Massin, 1944, in-4°, 255 p., nbr. dess. et phot. (*Bretagne*, p. 152-171).

25. A. Guilcher. *Sur la présence de grès quartzites du type Grès à Sabals sur le Plateau du Léon* (Finistère). C. R. Somm. Séanc. Soc. Géol. France, 1941, p. 79-80.

25 bis. Id. *Points de vue nouveaux sur la structure agraire de la Bretagne.* Inform. Géogr., X, 1, janv.-fév. 1946, p. 9-15, 1 fig.

26. Id. *Le mot* Kêr. Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne, XXVI, 1946, p. 35-48.

27. F. Jourdan de la Passardière. *Topologie des paroisses du Léon.* Rev. de Bret. (suite de la Rev. de Bret. et de Vendée), 1910 à 1914.

28. R. Largillière. *Les noms de lieux en Bretagne à propos d'un ouvrage récent.* Rev. Celtiq., XLI, 1924, p. 361-371.

29. Id. *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne.* Rennes, Plihon, 1925, in-8°, 267 p., 6 cartes.

30. Id. *Les Minihys.* Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bret., VIII, 1927, 2e partie, p. 183-216.

31. A. Le Bail. *Le Finistère agricole.* Angers, 1925, in-8°, 340 p.

32. Le Guen. *Antiquités du Léon et plus spécialement du canton de Plabennec.* Bull. Soc. Archéol. Finist., XV, 1888, p. 125-168.

33. Louis Le Guennec. *Choses et gens de Bretagne.* Quimper, éd. Soc. Les Amis de Louis Le Guennec, 1937, in-8°, 290 p., ill.

34. J.-M. P. A. Limon. *Usages et règlements locaux en vigueur dans le département du Finistère.* Quimper, 1852, in-8°, 477 p.

35. J. Loth. *Chrestomathie bretonne.* Paris, Bouillon, 1890, in-8°, 528 p. (paru dans Ann. de Bret. de 1886 à 1889).

36. Id. *Les noms des saints bretons.* Paris, Champion, 1910, in-8°, 149 p. (paru dans Rev. Celtiq. XXIX, 1908 et XXX, 1909).

37. Id. *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne, d'après un livre récent.* Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bret., VII, 1926, p. 1-24.

38. A. Meynier. *Champs et chemins en Bretagne.* Confér. Universit. de Bret., 1942-1943, Paris, Belles Lettres, 1943 (p. 159-178).

39. R. Musset. *La Bretagne.* Paris, Colin, 1937, in-12, 216 p., 12 fig. (2e éd. 1942).

40. Ogée. *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne.* Rennes, 1778-1780; nouv. éd. annotée et complét. par A. Marteville et P. Varin, Rennes, 2 vol. in-4°, 1843-1853.

41. Pérennès. *Plouvien. Monographie de la Paroisse.* s. l., 1942, in-12, 111 p. (monographie historique).

42. Peyron. *Eglises et chapelles du Finistère.* Bull. Soc. Archéol. Finist., XXXIV, 1907, p. 199-212.

43. P. Pinchemel. *Habitat rural et maisons rurales en Picardie.* Bull. Assoc. Géogr. Français, n° 163-166, 2e semestre 1944. p. 102-108, 2 fig.

44. Rosenzweig. *Dictionnaire topographique du département du Morbihan.* Paris, Imp. Impér., in-4°, 1870, 317 p.

45. J. Rutkowski. *Etude sur la répartition et l'organisation de la propriété foncière en Bretagne au* XVII^e *siècle.* Ann. de Bret., XXVII, 1911-1912, p. 614-644.

46. H. Sée. *Etude sur les classes rurales en Bretagne au Moyen Age.* Paris et Rennes, 1896, in-8°, 134 p. (et Ann. de Bret., XI et XII).

47. Id. *Les classes rurales en Bretagne du* XVI^e *siècle à la Révolution.* Paris, 1906, in-8°, 544 p. (et Ann. de Bret. XXI à XXV).

48. Id. *L'enquête sur les clôtures en Bretagne* (1768). Ann. de Bret., XXXVIII, 1928-1929, p. 752-757.

49. A. Siegfried. *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République.* Paris, Colin, 1913, in-8°, 535 p., 102 fig., 1 carte h. t.

E. Souvestre : voir Cambry.

50. Techniques locales. Numéro spéc. collectif de la rev. *Techniques et Architecture*, V, 1943, nov.-déc., n° 11-12, p. 275-326, nbr. ill.

51. C. Vallaux. *La Basse-Bretagne. Etude de géographie humaine.* Paris, Cornély, 1907, in-8°, 312 p., 6 pl. cartes h. t., 9 fig.

CHAPITRE I

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA COMMUNE

LIMITES ACTUELLES ET ANCIENNES

Plouvien, commune du département du Finistère, de l'arrondissement de Brest et du canton de Plabennec, faisait partie avant la Révolution du diocèse de Léon et de l'archidiaconé d'Ac'h. Elle est à 16 km. au Nord de Brest, et atteint au N.W. le fond de l'estuaire de l'Aber-Benoît. Son territoire couvre 3.216 hectares. L'on sait que les communes bretonnes sont d'ordinaire de superficie supérieure à la moyenne française (1). Mais Plouvien était originellement bien plus étendue encore. Comme toutes les *Plou*, c'est une paroisse primitive remontant à l'époque de l'organisation religieuse des Bretons en Armorique par les missionnaires gallois. Le territoire initial comprenait, outre la commune actuelle, les « trêves » de Loc-Brévalaire et du Bourg-Blanc (2). Il s'étendait sur 6.094 hectares (Loc-Brévalaire: 156 hectares; Bourg-Blanc: 2.722 hectares). On ne sait pas au juste quand Loc-Brévalaire est devenu paroisse. Dans la liste des paroisses de 1330 figure un *Locus Brandani*, mais il se trouve dans l'archidiaconé

(1) Moyenne de la France en 1936: 1.449 hectares; du Finistère: 2.232 hectares. En 1946, la moyenne du Finistère est montée à 2.285 hectares, après les annexions faites par Brest, Douarnenez et Concarneau. (Elle était descendue de 2.276 à 2.232 hectares de 1907 à 1936 par suite de la création de nouvelles communes).

(2) On sait qu'en Basse-Bretagne la trêve (souvent devenue paroisse, puis commune) était une section de la paroisse, possédant en général une église tréviale. Les trêves ont disparu avec le Concordat de 1801.

de Léon et c'est plutôt le *Lopreden* de Plouénan que le nôtre (Jourdan de La Passardière, *27*). Pour l'abbé Le Guen (*32*), la trêve daterait de 1415 et la paroisse de 1700 environ. D'après le docteur Dujardin (renseignement verbal), la paroisse existait déjà dans le cours du XVII[e] siècle. Quant au Bourg-Blanc, il n'est paroisse que depuis la Révolution. D'autres chapelles de Plouvien n'ont pas été détachées: celle de Saint-Jean-Balanant, prieuré fondé sans doute au XII[e] siècle par les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et dépendant de la commanderie de La Feuillée (Le Guen, *32*, et Chaussepied, *5*), et celle de Saint-Jaoua qui, après avoir été le centre paroissial, fut trêve jusque vers le milieu du XVI[e] siècle (Le Guen, *32*; cf. infra, chap. II).

Comme le territoire des autres paroisses primitives, celui de Plouvien forme un petit ensemble physique bien défini. Il est limité au Nord par le tributaire de l'Aber-Wrac'h; entre celui-ci et l'Aber-Benoît, par une région de mauvaises terres et de landes; puis par l'Aber-Benoît et l'un de ses affluents à l'Ouest; il touche au Sud à la ligne de partage des eaux entre la Manche et la rade de Brest, puis suit, à l'Est, le Balanant, principal tributaire de l'Aber-Benoît (1).

On peut restituer, avec certitude ou probabilité suivant les cas, les territoires des anciennes grandes paroisses voisines que les saints bretons avaient constituées (dépliant, carton A) (2). Au N.-W., se trouvait *Ploe-Diner* (Ploudi-

(1) Ce nom de Balanant, qu'on trouve employé dans la Vie de Saint Gouezno, écrite en 1019, est tiré du lieu où s'élève la chapelle de Saint-Jean, en Plouvien, ou bien le lieu est dénommé d'après le ruisseau (cf. Jourdan de La Passardière, *27*, 1910, 2[e] partie XLIV, p. 310, note). Le nom du ruisseau est maintenant oublié.

(2) Nous suivons sur plusieurs points mais non sur tous Jourdan de La Passardière, *27*, passim, et carte h. t. dans 1912, 2[e] partie, XLVIII, p. 244. Nous tenons aussi des renseignements du Docteur Dujardin, de Saint-Renan, et du Chanoine Guéguen, recteur du Folgoët.

ner, Plouziner), dont Lannilis est un démembrement. A l'Ouest, c'était *Ploe Ken* (Plouguin) dont Tréglonou et Coat-Méal sont d'anciennes trêves. Au S.-W., Plouvien (aujourd'hui Bourg-Blanc), touchait à **Ploe Bronvel*, anciennement **Broc'h Mael* (Guipronvel), dont très anciennement Milizac a dû dépendre (plus tard, ce fut l'inverse) (1). Au Sud, Bourg-Blanc est actuellement limitrophe de Lambézellec sur une courte distance: c'est le seul endroit où nous ne voyons guère quelle était la paroisse primitive limitrophe (2). A l'Est c'était *Ploe Abennoc* (*parochia Albennoca*, Plabennec). Au Nord, Plouvien confinait très probablement à **Ploe Guelleo*. Aujourd'hui, elle touche à Kernilis et, par son ancienne trêve de Loc-Brévalaire, à Lanarvily, ancienne trêve de Kernilis. Jourdan de La Passardière tend à rattacher Kernilis et Lanarvily à *Ploe Kerneo* (Plouguerneau) mais les raisons de juridiction féodale qu'il avance n'ont aucune valeur. L'exiguïté de la Plouvellé primitive (Ploe Guelleo, centres anciens Guicquelleau et Elestrec, centre actuel Le Folgoët) tel qu'il l'a reconstituée, est inadmissible. Nous rattachons donc Kernilis et Lanarvily à Plouvellé (3), et aussi Kernouès, qui figure comme

---

(1) Sur Bronvel et Broc'h Mael, cf. J. Loth, *36*, p. 23-24, et *37*, p. 16.

(2) Jourdan de La Passardière voit en Lambézellec une paroisse primitive, qu'il assimile à la *parochia Beluoci* de la Vie de Saint Goueznou. Le contexte permet, en effet, de situer avec vraisemblance cette parochia dans le Léon; mais, outre que la transformation d'une *Plou* (parochia traduit habituellement plou) en *Lan* serait extraordinaire, et qu'on a *Lambezeloc* dès 1330, on ne voit guère comment *Beluoc* pourrait aboutir à *Bezeloc*. Loth a pensé que l'éponyme de Lambézellc est **Petheloc*, et cela est bien plus vraisemblable. En définitive, on ne sait pas quelle était, au Sud du Bourg-Blanc, la *Plou* initiale: peut-être une **Ploe-Beluoc* dont le nom aurait disparu ? ou bien la *parochia Beluoci* de la Vie de Saint Goueznou était-elle ailleurs ? L'hagiogéographie des abords de Brest reste obscure.

(3) Cette opinion est aussi celle de M. le Recteur de Kernilis, communiquée par M. le Chanoine Guéguen.

paroisse en 1769 mais ne l'était pas encore en 1330. La position du bourg primitif de Plouvellé, Guicquelleau est ainsi beaucoup plus compréhensible; d'ailleurs, Kernouès, séparée de la *Plou* située plus à l'Est (Plouider) par un large vallon marécageux et très difficile à franchir, a des relations aisées avec Lesneven et Le Folgoët (1).

De taille supérieure aux *plebes* littorales dont la terre est meilleure, mais plus petite que les *plebes* de l'intérieur, Plouvien, par ses dimensions, moyennes pour la Bretagne avant ses démembrements, nous renseigne sur la qualité de ses terroirs, et même, par ses limites, sur certains des reliefs en creux qui accidentent ses horizons.

TOPOGRAPHIE — VALEUR DES TERRES

Le plateau et les vallées: tels sont les éléments essentiels du relief. Le plateau, élément sans doute peu retouché de la pénéplaine éocène (Guilcher *25*), descend dans l'ensemble vers le N.-W. Il culmine à 77 m. 10 à Gorrequear et n'atteint que 45 mètres environ aux confins de Lannilis. Il est entaillé par des vallées encaissées dépendant de l'Aber-Wrac'h et de l'Aber-Benoît.

Ces vallées, qui compartimentent le pays en lanières parallèles, sont conséquentes à la pente de la pénéplaine. Quoique le sous-sol soit assez varié, la structure n'est pas assez différenciée pour avoir donné naissance à un relief appalachien. Les bandes de terrains sont alignées du N.-E. au S.-W. comme dans tout le Léon. Une amande granulitique centrale est flanquée de part et d'autre de micaschistes et gneiss que pénètrent des filons granulitiques, des pyroxénites, des diorites micacées et des venues de quartz. Les adaptations structurales se réduisent à d'infimes détails, de courts vallons d'orientation varis-

(1) Même aujourd'hui, pour aller de Kernouès à Plouider, on doit passer par Lesneven, dit M. Bodennec, né à Kernouès, et habitant à Guicquelleau.. — Sur le nom de *Guelleo* (saint Vellé), cf. Loth, *36*, p. 50.

que N.-E.-S.-W. comme celui de Kergaraoc qui paraît suivre un filon de quartz. Le métamorphisme est trop poussé pour que les bandes de micaschistes offrent une notable prise à l'érosion différentielle.

La décomposition du substratum a donné un sol de qualité moyenne. Le loess côtier n'atteint pas la commune. C'est dans la lanière de plateau qui va du bourg au moulin du Châtel (Kermabon, Le Lennic, Kerguelven) que l'on trouve les meilleurs sols. Les versants des vallées sont trop raides pour que le sol y soit profond: ils ne sont propres qu'aux taillis. C'est donc sur les plateaux et les pentes peu accusées conduisant aux prairies et aux marécages des sources que la terre est la meilleure. Un élément de plateau est pourtant très déshérité: la lanière comprise entre l'Aber-Wrac'h et le principal tributaire de l'Aber-Benoît. Là s'étendent, surtout aux confins de Lannilis, des plaques d'argile blanche infertile qui s'oppose à l'infiltration des eaux: argile kaolinique qui pourrait bien être, comme les quartzites épars çà et là, un reste de couverture de la pénéplaine éocène. L'exploitation de cette argile avait fait naître autrefois une industrie des poteries courantes (1). Dans la liste nominative du recensement quinquennal de 1851, on relève 39 potiers habitant le hameau de Kerabo. La carte géologique (1902) fait mention des lieux d'extraction. Le lieu s'appelle *Poderez* (la Poterie); mais les travaux ont été abandonnés.

PAYSAGE AGRICOLE

D'après le cadastre (revision de 1938), les terres labourables occupent 2.256 hectares, 70 % des terres. Les landes, qui n'ont quelque étendue d'un seul tenant qu'à Poderez, couvrent 470 hectares (14 %); les prés naturels

(1) Cambry (*3*, p. 101 de l'éd. Souvestre) dit qu'en 1794 il y avait 50 à 60 poteries en Lannilis et Plouvien. Sur cette industrie, cf. M. R. Chevallier-Kervern, *6*.

s'étendent sur 324 hectares (10 %), et les bois, tous en taillis à courte révolution, sur 107 hectares (3 %): comme toute la Bretagne, Plouvien est donc très peu boisée.

Le bois provient surtout de l'émondage des fossés (*kleuziou*) plantés d'arbres têtards (surtout chênes) et d'ajoncs semés périodiquement. Les fossés existent presque partout: point de parcelles décloses, point de ces *mechou* que Limon signalait sur la côte et qui ont attiré récemment l'attention de M. Meynier, sauf à Keradraon, dans l'extrémité N.-W. de la commune, sur un petit espace au bord de l'anse de Tariec (1). On ne constate pas à Plouvien cette décadence du bocage observée en tant d'endroits de Bretagne. Lorsque les Allemands firent abattre les fossés en quelques endroits pour des raisons militaires, ce fut un concert de lamentations, que n'inspirait pas seulement l'hostilité à l'occupant, mais aussi le sentiment d'un réel dommage et d'une gêne. En février 1945, à peu près tous les fossés avaient été refaits (2).

CULTURES

La culture essentielle est celle du blé qui d'après les déclarations du printemps 1943, couvrait 473 hectares sur 1.842 hectares de terres labourables, soit 26 % (3).

---

(1) Limon, *34;* Meynier, *38;* Guilcher, *25 bis* (plan du mechou Perros à Keradraon). — Les mechou léonards sont très nombreux sur la côte, mais s'y cantonnent presque exclusivement. Cependant, il y en a quelques-uns à l'intérieur, par exemple à Mengleuz, en Coat-Méal. A Guipronvel, on relève l'expression *mechou Sant Vio* (Loth, *36* p. 125). Voir aussi au chap. II ce que nous disons du *Mezou* en Plouvien.

(2) Ces démolitions auront été une épreuve de la haie. Là où on l'aura refaite, c'est qu'on y tient encore; là où on aura profité de l'occasion pour s'en débarrasser, c'est qu'on n'en veut plus. Une telle enquête sur un territoire assez étendu serait fort intéressante.

(3) Est-il besoin de dire que ces déclarations sont fausses ? On a une idée de la marge d'erreur en comparant le chiffre

Le seigle et le méteil sont à peu près inexistants (3 et 8 hectares); l'orge est plus important (87 hectares, 5 %); le sarrasin ne réussit pas très bien dans ces terres un peu lourdes (66 hectares, 3,5 % (1); la principale céréale après le blé, en ce pays chevalin, est l'avoine (137 hectares, 7 %). On ne cultivait pas alors en grand les pommes de terre (29 hectares, 1,5 %): les cultivateurs en produisaient surtout pour leurs besoins et n'en vendaient guère. Mais, depuis 1942 environ, un certain nombre d'exploitants, du N.-W. de la commune surtout, se sont mis à faire la pomme de terre de semence. Ils étaient une quarantaine en 1945, et cette culture s'est encore beaucoup développée par la suite.

L'importance des cultures fourragères dit celle de l'élevage : 276 hectares (15 %) pour les betteraves fourragères, 126 hectares (7 %) pour les autres racines (surtout les rutabagas, réputés donner beaucoup de lait); les prairies artificielles (trèfle) s'étendent sur 184 hectares (10 %). Les jachères couvrent 453 hectares (25 %), chiffre qui paraîtra sans doute élevé. Mais, outre que ce chiffre s'est peut-être gonflé dans les déclarations, le manque d'engrais dû à la guerre a pu raviver les vieil-

---

des terres labourables dans les déclarations — 1.842 hectares — à celui du cadastre de 1938 — 2.256 hectares. De même pour les chevaux: 764 d'après les déclarations, alors que le recensement officiel du 15 janvier 1939 en donnait 872, et qu'il est de notoriété publique que leur nombre s'est accru dans des proportions considérables pendant la guerre. Des gens au courant estiment qu'il y en aurait eu, de 1943 à 1945, entre 1.500 et 2.000 !

Toutefois, les chiffres des déclarations sont intéressants en ce qu'ils donnent une idée de l'importance relative des différentes cultures. Peut-être cependant le déclarant a-t-il caché davantage l'importance des céréales et des pommes de terre (pour celles-ci surtout, les chiffres sont d'une faiblesse étonnante) et a-t-il moins craint pour ses racines fourragères.

(1) Et encore cette proportion de sarrasin est-elle forte. Il semble que les ensemencements de sarrasin aient crû pendant la guerre, cette céréale étant devenue la plus chère de toutes.

les pratiques. La jachère est pâturée par les chevaux et les bovins; elle est indispensable aux premiers, et ne paraît pas devoir disparaître totalement de sitôt.

ELEVAGE

Plouvien ne serait pas léonarde si l'élevage du cheval n'arrivait pas en tête dans les soucis du paysan (1). Le fermier qui dispose de trois ou quatre hectares a sa jument poulinière; pour six à sept hectares, on en a deux; quatre avec quinze ou vingt hectares. Le cheval est ici ce qu'est la vigne ailleurs. L'un et l'autre ont la même noblesse; par les soins et l'habitude qu'ils exigent, ils donnent la même fierté au paysan. La poulinière fait presque partie de la famille: on vous dira « va loen » (ma bête) avec une tendresse vraiment paternelle. On élève uniquement le trait lourd breton, comme dans tout le Bas-Léon, tandis que le Haut-Léon fait plutôt le trait postier. C'est une bête apte à traîner les grosses charges. Les poulains sont presque toujours vendus jeunes: rarement ils sont gardés pendant un an ou deux pour être cédés ensuite à un étalonnier. Il y a trois étalonniers dans la commune, qui disposent de 33, 30 et 25 hectares.

Si l'homme a la passion des chevaux, la femme a un faible pour les vaches. D'après les déclarations du printemps 1943 il y aurait 1.416 vaches laitières sur un total de 2.282 bovins, mais ces chiffres sont sans doute inférieurs à la réalité (2). Ils montrent pourtant que le lait — transformé en beurre — est la grande spéculation bovine. La race est, comme dans tout le Léon, l'Armoricaine-Durham, qui a le lait un peu moins gras et les exigences plus grandes que la pie noire cornouaillaise et

---

(1) Sur le nombre des chevaux, voir la note à la page précédente.

(2) Toutefois, le nombre des vaches laitières ne s'est pas accru pendant la guerre comme celui des chevaux: il est resté stationnaire, et celui des jeunes bêtes semble avoir réellement beaucoup baissé.

vannetaise; mais son poids en fait une meilleure bête de boucherie quand il faut l'abattre. Avant la guerre, un certain nombre d'exploitants étaient entrés dans la coopérative de Ploudaniel qui ramassait le lait pour la vente à Brest et la fabrication du beurre. Bon nombre s'en sont retirés pendant la guerre pour disposer plus librement de leurs produits. La coopérative a conservé des membres à Plouvien, mais la plus grande partie de la production beurrière, et de beaucoup, est restée ou est redevenue une production fermière (1).

On n'élève pas le bœuf pour la viande et encore moins pour le travail: voir un bœuf attelé à une voiture ou une charrue serait, pour qui n'aurait jamais quitté le Léon, un spectacle absolument déconcertant (2).

Chaque ferme engraisse un ou plusieurs porcs suivant son importance. Le lard est surtout destiné à l'alimentation familiale et la vente est bien moins forte que dans le Sud de la Cornouaille. Les porcelets sont généralement achetés aux naisseurs au marché de Saint-Renan.

On ne compte que deux bergers, élevant 30 et 40 moutons.

---

(1) Quant au syndicat agricole, il groupait, lors de l'enquête, la moitié des exploitants. Il était affilié à l'Union des Syndicats Agricoles de Landerneau.

(2) Il y avait autrefois des bœufs et des vaches de labour dans le Finistère (cf. Le Bail, *31*, p. 280-281). Mais c'est en Cornouaille qu'on les rencontrait (une personne née en 1881, habitant Loperhet, près de Plougastel-Daoulas, se souvient d'avoir vu labourer avec des attelages mixtes de chevaux et de bœufs à Dirinon, commune voisine de la sienne). Dans les inventaires du XVIII[e] siècle à Plouvien et au Bourg-Blanc, les mentions de bœufs sont extrêmement rares; par contre, les *chevaux étaient déjà très nombreux à cette époque*. Par exemple, à Kerigu, en Plouvien, on compte en juin 1768, dans un inventaire de 3.212 livres, 3 juments et 1 poulain pour 3 vaches et 4 génisses; au Vieux-Brignou, en Bourg-Blanc, il y a, en 1741, 1 cheval, 4 juments, 2 pouliches et 1 poulain pour 9 vaches, 3 génisses et 1 taurillon, dans un inventaire de 5.412 livres (Arch. Dép., sér. B., cf. bibliogr.).

En somme, une économie assez facile à définir: prédominance de l'élevage, celui du cheval étant le plus « noble »; grande importance du blé pour un pays d'élevage; absence de culture maraîchère; faible rôle du blé noir; progrès très récents de la pomme de terre de semence.

RESSOURCES ANNEXES

Quoique Plouvien touche à l'Aber-Benoît et à l'Aber-Wrac'h, la mer ne joue aucun rôle dans son économie, si ce n'est pas son goëmon et surtout le sable calcaire qu'on va chercher en camions à Guissény et Goulven, distants de 16 à 20 kilomètres. Il n'y a pas de ces paysans-marins si nombreux à Plouguerneau. C'est que les fonds des deux abers sont trop colmatés et trop loin de la mer. L'industrie est également absente depuis la disparition des poteries, mis à part les ateliers des charrons et forgerons qui subviennent aux besoins locaux. Par contre, on trouve pas mal de petits et très petits exploitants chefs de famille nombreuse (1) qui sont entrés, surtout depuis 1934-1935, à l'Arsenal de Brest. Tout les y poussait: l'exiguïté de leurs terres; les allocations familiales perçues en entrant au service de l'Etat; la priorité accordée aux pères de familles nombreuses; l'abondance de la main-d'œuvre familiale permettant de continuer à tenir la ferme en l'absence du père. L'attraction exercée par l'Arsenal sur tout le Léon au Nord de l'Elorn n'a donc pas épargné Plouvien, mais n'a le plus souvent pas entraîné de changement de domicile, les autocars permettant le va-et-vient journalier. Les ouvriers-paysans se rencontrent particulièrement au Creo, qui est proche de la grande ligne de cars Brest-Lannilis-Plouguerneau. Les chantiers ouverts à Brest pendant l'occupation ont accru le mouvement et on peut estimer à 120 au moins le nombre de ceux, hommes et femmes, qui travaillaient ainsi à Brest

(1) Il y avait, en 1943, 57 exploitants sur 319 qui étaient chefs d'une famille de 5 enfants ou plus.

en 1943 tout en habitant à Plouvien, empruntant les lignes de cars Lannilis-Brest ou Plouvien-Brest ou allant à bicyclette (1). Cet exode journalier, qui est rendu nécessaire par l'excédent des naissances et les limites des ressources agricoles, a eu d'intéressantes répercussions sur l'habitation de gens jusque-là pauvres. Il ne suffit pourtant pas à entamer le caractère rural de la commune.

LA PROPRIETE

D'après le cadastre, les 3.216 hectares de la commune sont ainsi répartis (2) :

CATEGORIES	Nombre des propriétaires	% des propriétaires	Superficie	% de la superficie totale
Très petite propriété (moins de 0 ha 99)	183	34,2 %	48 ha	1,5 %
Petite pr. (1 ha à 10 ha 99).	251	46,9 %	1.190 ha	37 %
Moyenne pr. : a) 11 ha à 20 ha 99	59	11 %	901 ha	28 %
b) 21 ha à 40 ha 99	29	5,4 %	801 ha	24,9 %
Grande pr. (41 ha et plus).	5	1 %	254 ha	7,9 %
Biens des collectivités.	8	1,5 %	22 ha	0,7 %

Mise à part la très petite propriété qui n'offre ici qu'un intérêt secondaire (maisons et jardins du bourg, lopins d'ouvriers ou journaliers, etc...), la petite et la moyenne

(1) Nous ne parlons pas des réfugiés brestois qui, depuis 1941, effectuaient le même trajet.

(2) On sait que le cadastre exagère un peu le morcellement: une personne peut être propriétaire unique d'un bien et co-propriétaire d'un autre, ou encore n'avoir que la nue-propriété d'une troisième terre. Elle a alors plusieurs cotes. Nous avons rectifié quand c'était possible. En définitive, les chiffres ne sont que légèrement trop forts. On a donné l'état de la propriété lors de l'enquête (hiver 1943-1944). De même plus loin pour l'exploitation.

propriété l'emportent de façon écrasante, et par le nombre des propriétaires et par les superficies. La grande propriété est presque inexistante, et aucune cote n'atteint 67 hectares (1). La moyenne propriété (11 hectares à 40 ha 99) est un peu plus étendue (53,9 %) que la petite (37 %), ce qui est compréhensible étant donnee la valeur moyenne de la terre.

La noblesse n'a presque plus rien. Les 181 hectares qui lui restent sont divisés entre 15 propriétaires; sa richesse terrienne, qui fut bien plus grande, continue à s'amenuiser. Le Bas-Léon n'est pas un pays de nobles nombreux et puissants, et à Plouvien ne réside aucun gentilhomme (2).

Les bourgeois (c'est-à-dire les gens des villes et les notabilités rurales, exception faite des personnes nées à Plouvien, émigrées en ville et possédant une terre par voie d'héritage) ne possèdent pas énormément de terres non plus: environ 350 hectares et, depuis l'enquête, la plus grande de ces propriétés (47 hectares) a été vendue aux deux fermiers qui l'exploitaient. Il est vrai qu'on peut y ajouter les terres de la petite bourgeoisie commerçante de Plouvien et des bourgs voisins qui couvrent environ 300 hectares (3).

Au total, nobles et bourgeois de diverses catégories

---

(1) Certaines personnes possédant en Plouvien ont aussi des terres ailleurs. Mais cela ne leur donne pas plus d'influence dans la commune, et en tout cas il semble que les très grands propriétaires sont très rares. Ce qui se rencontre, ce sont quelques familles paysannes, originaires du pays et y résidant, dont chaque membre a une belle ferme qu'il fait généralement fructifier lui-même.

(2) D'ordinaire, en Bas-Léon, il y a un ou deux nobles par commune; leurs moyens étant souvent réduits, ils mettent volontiers en valeur au moins une partie de leurs terres.

(3) Ce chiffre est approximatif, car il est souvent difficile de savoir la condition exacte des gens de cette catégorie n'habitant pas Plouvien. Les bourgeois des villes possédant à Plouvien sont en très grande majorité du Finistère.

n'ont guère plus du quart des terres. *Près des trois quarts de l'étendue des exploitations appartiennent donc à des paysans.* Plouvien est une commune de moyens et petits propriétaires paysans et l'est de plus en plus.

L'EXPLOITATION

D'après les déclarations du printemps 1943, il y aurait, sur 319 exploitants, 137 propriétaires faisant valoir, 179 fermiers et aucun métayer. Trois n'ont pas répondu. Mais si l'absence de métayers est hors de doute, on ne saurait accepter les autres chiffres. D'abord, l'expression « faire valoir direct » du questionnaire n'a sûrement pas été comprise par tous, en particulier par ceux qui n'ont pas répondu, d'autant plus que « fermier » est amphibologique. C'est une erreur que de parler un langage savant à des gens auxquels le breton est plus familier que le français et, si l'on se refusait à rédiger le questionnaire en breton, il fallait au moins écrire « propriétaires-exploitants ».

D'autre part, il est des propriétaires-exploitants qui louent ou sous-louent des terres à un autre propriétaire-exploitant ou à un fermier. Ces situations intermédiaires ne peuvent être négligées, car elles intéressent directement l'habitat. Voici le cas de Creff, à Kergrac'h (fig. 5 B) : il est propriétaire d'une ferme de 2 hectares et en loue une de 6 hectares; une des parcelles qui lui apppartiennent est limitrophe de la maison qu'il loue, tandis que la maison et les bâtiments de sa ferme à lui en sont éloignés d'une centaine de mètres. Aussi, a-t-il délaissé les bâtiments de sa terre; il habite la ferme louée, abrite ses bêtes dans les bâtiments loués, et a fait construire une maison neuve qu'il habite aussi, sur la parcelle voisine qui lui appartient. Dire qu'il est propriétaire ou qu'il est fermier ne ferait pas comprendre la disposition de ses bâtiments.

Un autre cas est celui de l'indivision de la propriété,

assez fréquente en Bretagne comme l'a dit Vallaux, (51 p. 113-115). Afin que la terre reste dans la famille, et faute d'assez d'argent pour indemniser ceux des héritiers qui ne l'exploiteront pas, les héritiers restent copropriétaires. Au point de vue de l'amélioration des bâtiments, cette situation est proche de celle des propriétaires; mais des brouilles dans la famille peuvent entraver les travaux désirés par le copropriétaire exploitant.

Une autre situation est celle des enfants travaillant une ferme de leurs parents, qui leur reviendra à la mort de ceux-ci. De notre point de vue, ils se comportent comme des propriétaires et nous devons les classer comme tels. Mais ils n'en jugent pas toujours ainsi, peut-être parce qu'ils pensent qu'en matière fiscale on sera moins dur pour un fermier. Aussi, répondent-ils volontiers qu'ils sont fermiers, et légalement il n'y a rien à dire.

Toutefois, un élément qui eût compliqué le travail en d'autres parties de la Bretagne n'intervient pas ici : le *domaine congéable*. Dans ce mode de tenure, particulier à la Basse-Bretagne comme la motte et la quevaise aujourd'hui disparues (1), « Le seigneur a le fonds et l'homme l'édifice », c'est-à-dire que le sol et les bois de futaie sont au propriétaire ou *foncier*, les édifices et superfices et les taillis étant au *colon* ou *domanier*. Le domaine congéable a pu être utile à une époque ancienne, en favorisant les défrichements dans les terres de l'intérieur; mais il est déplorable pour les bâtiments, les usements portant des prescriptions qui empêchaient les colons de « grever

---

(1) On admet souvent (mais pas toujours) que ces trois modes de tenure dérivent de traditions apportées de Bretagne insulaire lors de l'émigration. La bibliographie est copieuse. Comme le domaine congéable n'a pas influé sur l'habitation paysanne actuelle à Plouvien, on ne renverra qu'à Le Bail, *31*, Vallaux, *51*, et Durtelle de Saint-Sauveur, *20*, t. I, p. 153-156 et 364-368, et t. II, p. 270-274, 340-345, 379-384, 441-442 et 464-465.

le fonds » en augmentant la valeur des édifices (1). Il est donc capital, quand on étudie l'habitat rural en Basse-Bretagne, de se demander si le champ d'étude choisi est ou a été « pays d'usements ».

Or, le Léon n'a été pays d'usements que pendant une très courte période; tandis que le domaine congéable était le contrat normal en Trégor, Vannes et Cornouaille jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, et qu'il s'y est maintenu depuis en reculant de plus en plus jusqu'à nos jours (2), il ne s'est implanté en Léon que tardivement, n'y a jamais été bien établi, était déjà en très fort recul au temps de Limon (1852) et a complètement disparu dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. A Plouvien, son nom n'éveille pas de souvenirs (3). Il n'y a donc pas eu de ce côté d'obstacle sérieux à l'amélioration des bâtiments, et depuis 70 ans au moins il n'y a plus d'obstacle du tout.

Ceci posé, quel est le régime de l'exploitation à Plouvien ? (4).

---

(1) En fait, en cas de départ du colon, la valeur des édifices et superfices n'était pas remboursée jusqu'à la loi de 1897. Le domanier ne se souciait donc pas des bâtiments.

(2) C'est dans le Vannetais qu'il a été le plus tenace, dans la région de Branderion, Pluvigner, Auray et Moustoirac. On peut y voir une des grandes raisons de la lenteur des progrès agricoles dans cette région.

(3) Dans le Bas-Léon, le domaine congéable a dû être encore plus rare que dans l'ensemble du Léon. Cf. Dujardin, *19*, p. 41 du tirage à part. Nous-même n'avons relevé qu'une seule mention de domaine congéable dans les inventaires faits à Plouvien et au Bourg-Blanc au XVIII[e] siècle (à Kergamoc, en Bourg-Blanc, en juillet 1777).

(4) Il est difficile de distinguer nettement l' « exploitation rurale » du jardinage. Dans un pays d'élevage comme celui-ci, on peut poser en principe que seuls doivent être comptés les exploitants possédant *au moins une vache*. Le chiffre de 319 exploitations, qui est celui des déclarations, nous paraît correspondre à la réalité. On exclut ainsi les maisons des commerçants du bourg, celles des ouvriers à Brest, ouvriers meuniers, sans bétail et presque sans terre. Mais ces maisons, du moins celles des écarts, seront à étudier du point de vue de l'habitat.

D'après nos calculs, les terres des exploitants ruraux de la commune se répartiraient ainsi (1) :

1°) **Superficies**

Faire-valoir direct	1.238 ha 2	44,1 %
Fermage	1.206 ha 9	43 %
Exploitants enfants du propriétaire	172 ha 6	6,2 %
Propriété indivise, un ou plusieurs propriétaires faisant valoir	187 ha 8	6,7 %

2°) **Nombre des exploitants**

Mode d'exploitation	0 ha à 0,99	1 ha à 10,99	11 à 20,99	21 à 40,99	plus de 40,99	Total
Faire-valoir direct.....	16 5 %	90 28,2 %	28 8,8 %	9 2,8 %	1 0,3 %	144 45,1 %
Fermage.....	7 2,2 %	73 22,9 %	24 7,5 %	15 4,7 %		119 37,3 %
Exploitants enfants du propriétaire.....	2 0,6 %	15 4,7 %	4 1,3 %	1 0,3 %		22 6,9 %
Partiellement propriétaire partiellement fermier...	2 0,6 %	8 2,5 %	5 1,6 %			15 4,7 %
Propr. indivise, un ou plusieurs faisant-valoir.....	1 0,3 %	11 3,5 %	7 2,2 %			19 6 %
Total.....	28 8,7 %	197 61,8 %	68 21,4 %	25 7,8 %	1 0,3 %	319

La superficie moyenne des exploitations serait ainsi de 8 h. 8.

Mais ces chiffres ne sont certainement pas tout à fait exacts. Le seul moyen d'arriver à la vérité absolue était

(1) Ces chiffres dérivent de la confrontation de notre enquête dans les fermes, du cadastre et d'un état des exploitations dressé par les secrétaires de mairie à la fin de 1941.

de se faire indiquer sur le terrain l'exploitant de chaque parcelle. Ce travail s'imposerait dans une étude de fermes-types; mais tel n'était pas notre objet. Il suffisait d'avoir une idée approchée des pourcentages des divers modes d'exploitation.

Le total des terres comptées est de 2.805 hectares; la superficie de la commune est de 3.216 hectares; en enlevant ce qui n'est pas exploitation rurale (jardins des gens du bourg et des journaliers, landes incultes appartenant à une société qui voulait y planter des pins, propriétés publiques non louées à des exploitants...), il reste approximativement 3.120 hectares. Le déficit, d'environ 315 hectares, est dû à deux causes:

D'abord, toutes les terres exploitées dans la commune par des gens du dehors nous échappent;

Surtout, les exploitants ne signalent pas, en général, les locations ou sous-locations sans contrat écrit, et les propriétaires ou fermiers qui ont concédé ces terres les déduisent de leur exploitation.

L'étendue moyenne de l'exploitation doit donc être en réalité de 3.120 : 319 = 9 *h.* 7 *approximativement.*

Les locations et sous-locations non déclarées conduisent aussi à augmenter le nombre des exploitants à la fois propriétaires et fermiers au détriment de celui des propriétaires exploitants, enfants de propriétaires et copropriétaires exploitants (1). Cette catégorie doit compter au moins 10 % du total des exploitants. Le reste des terres sous-louées l'est par des fermiers.

---

(1) En effet, on préfère se dire fermier que propriétaire pour paraître plus pauvre qu'on n'est; mais s'il est notoire qu'on possède la plus grande partie des terres exploitées, on se dira propriétaire, à condition de pouvoir cacher les terres sous-louées. En somme, on préfère passer pour petit propriétaire que pour moyen fermier partiellement propriétaire.

D'autre part, si l'on admet comme approximation que les cinq sixièmes des 315 hectares de déficit viennent des locations tacites, et que la moitié du reste (exploitation par des étrangers de la commune) est aussi en location, on obtient 1.200 + 290 = 1.490 hectares de terres exploitées en location, soit environ 47 à 48 % de la surface totale des exploitations (au lieu de 43 %).

Ainsi, *le faire-valoir direct* (en y comprenant la copropriété exploitée par des propriétaires, et l'exploitation par les enfants du propriétaire) *l'emporte sur le fermage en ce qui concerne les superficies, mais de peu. Par le nombre des exploitants, le faire-valoir direct l'emporte beaucoup plus nettement* (dans le rapport de 52 à 37 environ), mis à part les paysans à la fois propriétaires et fermiers, qui semblent être environ 10 %. Enfin, les *exploitations de 1 à 10 h. 99 sont de beaucoup les plus nombreuses,* même en admettant que les locations non avouées augmentent la surface de la ferme moyenne d'un peu moins d'un hectare: ces exploitations forment au moins 50 % du total; puis, viennent celles de 11 à 20 h. 99; les très petites et les très grandes fermes sont rares. En effet, celles de moins de 3 hectares tendent à disparaître, à moins que leur tenancier n'ait une occupation annexe; et celles de 20 à 40 hectares, grandes pour le pays, ne sont nombreuses que sur le mauvais plateau de Poderez, où les terres labourables n'occupent souvent pas la moitié de la surface: la taille de ces fermes fait donc illusion. La plus grande exploitation, le Forestic-Bras, a 45 hectares.

Malgré les nombreux achats des paysans, le nombre des fermiers et surtout l'étendue des terres en fermage restent donc assez considérables, mais sans l'emporter. Inutile de dire qu'aux ventes les fermiers ne sont pas les seuls à enchérir. Si le faire-valoir direct n'est pas plus important, c'est qu'avant 1939 le paysan n'avait guère

d'argent et que, depuis, personne ne vend à moins d'y être contraint.

DEMOGRAPHIE

En 1936, la population de Plouvien s'élevait à 2.527 personnes, soit 78,6 au kilomètre carré. Cette densité est inférieure à celle du Finistère (108) et de la Bretagne (86,5) (1). Aucun étranger n'a été recensé, pas plus qu'aux dénombrements antérieurs. Les étrangers sont extrêmement peu nombreux en Bretagne (11.805 en 1936) et notamment dans le Finistère (1.149, soit 1 pour 658).

Cinq phases sont à distinguer dans l'évolution démographique de Plouvien depuis le début du XIXe siècle (fig. 1) (2).

Jusqu'en 1846, l'accroissement est rapide et considérable. La population s'élève de 1.830 habitants (56,9 au kilomètre carré) à 3.105 (96,5 au kilomètre carré). Mais les statistiques de 1841 et 1846 montrent que cette population devait contenir 1/5e à 1/6e d'indigents (3). Plouvien compte de très nombreux journaliers, des potiers et des tisserands à domicile classés comme mendiants.

De 1846 à 1851, le nombre des habitants tombe brusquement de 3.105 à 2.505 (77,9 au kilomètre carré). Cette

---

(1) La densité de la population des communes du Bas-Léon intérieur varie beaucoup, suivant la proportion de « terres froides » du genre de celles de Poderez. A Loc-Brévalaire, elle est en 1936 de 142,3; au Bourg-Blanc, de 60,6. On ne s'occupera pas du chiffre de population de 1946, affecté par les réfugiés brestois.

(2) Les chiffres des recensements antérieurs à 1841 et celui de 1906 n'ont pu être retrouvés à Plouvien. Ceux de 1800, 1821, 1825 et 1831 sont extraits de Duchâtellier, *18*. Ceux de 1906 proviennent des Archives Départementales. Nous remercions MM. D. Bernard et A. Dizerbo pour leur aide à ce sujet.

(3) On ne peut préciser davantage car souvent la liste n'indique comme indigents que ceux qui, dans une famille, mendient effectivement. On ne sait comment classer les autres membres de la famille.

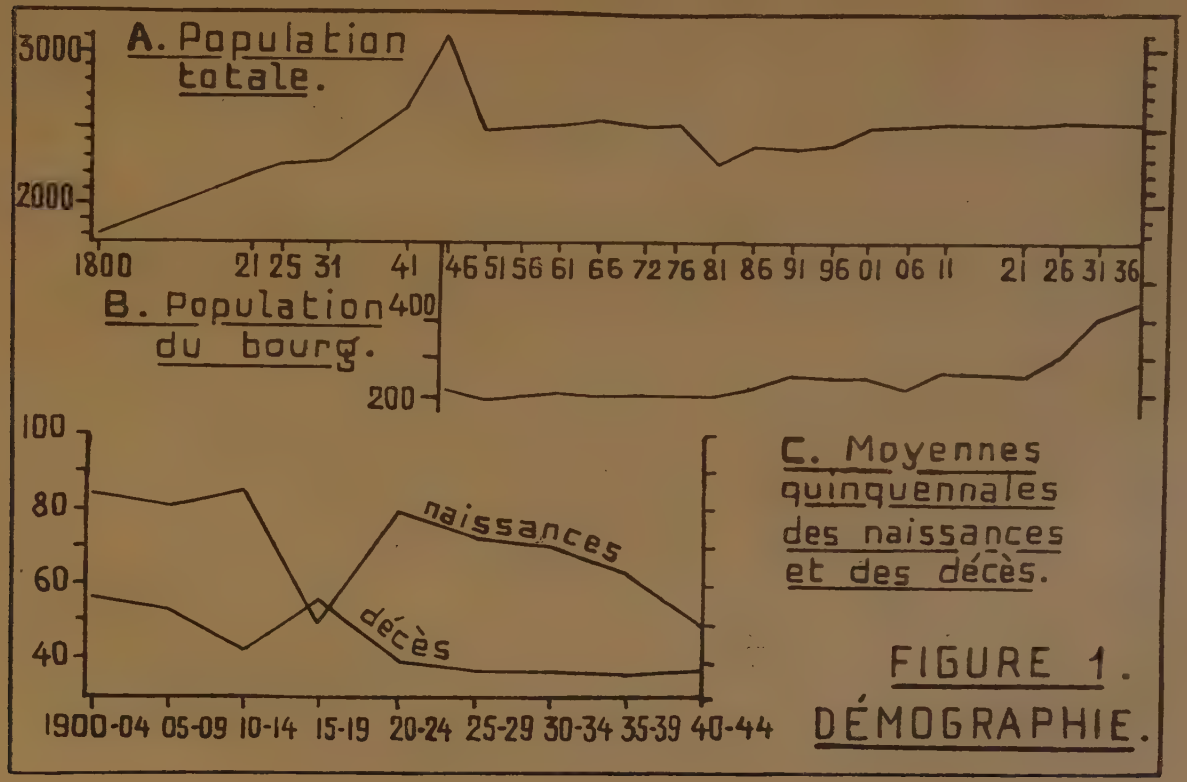

FIGURE 1.
DÉMOGRAPHIE.

chute brusque semble correspondre à l'ouverture de bons chemins d'accès, qui permettent aux plus misérables d'aller à Brest. Mais, en 1851, il y a encore 420 mendiants et indigents et 282 domestiques.

De 1851 à 1866, la population s'accroît lentement, sans doute faute de moyens de communication et de débouchés suffisants pour de nouveaux et très nombreux départs.

De 1866 à 1881, nouvelle baisse (de 2.607 habitants, 81,1 au kilomètre carré, à 2.315, 71,9) (1). Le chemin de fer atteint Brest en 1865; on peut émigrer plus loin. Les états nominatifs des recensements font suivre la diminution du nombre des journaliers: après 1881, il n'y en a plus guère dans les écarts. Les potiers passent de 39 en 1851 à 19 en 1876; aucun n'est mentionné en 1891. Les tisserands disparaissent aussi peu à peu. Enfin, l'habitude de placer des nourrissons à la campagne tend à se perdre chez les citadins.

Après 1881, le chiffre remonte très lentement jusqu'en 1901, puis se stabilise un peu au-dessus de 2.500 jusqu'à nos jours. Les paysans, qui ont davantage de matériel, travaillent avec leur famille, sans guère de domestiques ou journaliers (2).

Cette stabilité démographique du XX^e^ siècle ne correspond pas à un équilibre des naissances et des décès: les premières l'emportent de beaucoup. La natalité était de 33,4 pour 1.000 pour la période 1900-1904 (3). Elle reste

(1) Cette baisse (comme celle de 1846-1851) ne peut être imputée uniquement à un excédent de décès comme le montrent les registres d'état civil. Toutefois la forte mortalité de 1872 et 1873 (déficit de 52) y a contribué.

(2) Un certain nombre de descendants d'anciens journaliers, qui sont restés à Plouvien, travaillent aujourd'hui à Brest.

(3) La natalité a atteint un maximum à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle: la moyenne de 1851-61, comptée sur le recensement de 1856, n'était que de 27 pour 1.000.

de 31,3 en 1920-1924. Les moyennes quinquennales suivantes se sont, il est vrai, abaissées peu à peu: 28 (1925-29 et 1930-34); 25,3 (1935-39). De 1940 à 1944, la natalité descend à 20,3, mais ce chiffre est très honorable si l'on songe au grand nombre de prisonniers de cette commune rurale (1). Quant à la mortalité, elle était de 22,7 pour 1.000 en 1900-1904. Elle aussi s'abaisse, dès avant 1914 et surtout après: 16,2 (1920-24); 14,8 (1925-29); 15 (1930-34); 14,6 (1935-39); 15,3 (1940-44), ce dernier relèvement résultant du massacre de 25 personnes par les Allemands en août 1944. Il est très remarquable de trouver le chiffre minimum pendant la période 1940-43: 13,3. Certes, les conditions alimentaires n'ont pas été alors les mêmes que dans les villes, mais les réfugiés qui avaient afflué à Plouvien ne pouvaient se nourrir comme les paysans. L'abaissement de la mortalité traduit un progrès continu de l'hygiène et de l'état sanitaire; il est un reflet de l'amélioration de l'habitation que nous étudierons plus loin (2).

Dans ces conditions, il est toujours resté, sauf pendant la guerre de 1914-1918, une marge d'excédent de naissances considérable. Le maximum se place en 1920-

---

(1) Il est vrai que la natalité de Plouvien s'est enflée à partir de 1941 des naissances de quelques réfugiés; mais une bonne part des réfugiées ont accouché en clinique hors de la commune. D'ailleurs, le chiffre des décès inclut aussi les réfugiés, ce qui rétablit en gros l'équilibre pour la balance naissances-décès (voir plus loin). Les pourcentages 1940-44 sont calculés sur la base du recensement de 1936. Ce dernier chiffre a été modifié pendant ladite période par l'absence des prisonniers et la présence des réfugiés. Les seconds semblant les plus nombreux, les pourcentages des naissances et des décès sont peut-être un peu forts.

(2) Dans toute la Basse-Bretagne la mortalité a été faible pendant la guerre. Le Finistère est à ce sujet en tête de tous les départements français en 1943, avec une mortalité de 13,1 pour 1.000 (Bull. Statist. Génér. France, oct.-déc. 1944; les chiffres sont approximatifs, les données sur la population totale étant incertaines).

24: 15,1 pour 1.000. Ce chiffre est gonflé par la forte natalité d'après guerre, mais en 1925-29 et 1930-34 l'excédent est encore de 13,2 et 13, alors qu'il n'était que de 10,7 en 1900-1904 : du début du siècle à 1930-34, la mortalité s'abaisse donc plus vite que la natalité. Puis les deux courbes convergent, et en 1935-39 on revient au chiffre de 1900-1904, 10,7. De 1940 à 1944, l'excédent n'est plus que de 5, mais il a le mérite d'exister pendant cette dure période. L'avenir démographique de Plouvien semble donc bon.

Puisque ces excédents laissent indifférents les dénombrements, c'est qu'on émigre toujours beaucoup. La comparaison du chiffre de la population avec les données de l'état civil montre que de 1931 à 1936 il est parti 179 personnes. Hémorragie, dirait-on ailleurs; ici, soupape de sûreté. Cette émigration est surtout dirigée vers Brest, la Marine de l'Etat et Paris. Les engagements dans la Flotte (1) permettent un certain nombre de retours de retraités qui construisent une petite maison; les départs vers Brest et Paris sont en général définitifs. Quelques agriculteurs ont été dirigés, non sans succès, vers la Dordogne, où le clergé breton qui s'occupe d'eux tâche de maintenir leur cohésion; la difficulté pour les jeunes de trouver des fermes a fait étudier de nouveaux départs.

La comparaison de la population agglomérée et de la population totale n'est pas sans intérêt. La proportion des habitants du bourg s'est accrue lentement de 1846 (215 habitants, 6 % du total) à 1921 (250, 10 %). Mais depuis 1921 le bourg grandit vite et a atteint, en 1936, 439 habitants (17 %). Depuis 1931, l'agglomération comprend le « faubourg » de Douar-Nevez (Terre Neuve).

Depuis 1936 on a encore bâti des maisons aux abords immédiats du bourg le long des routes. Ainsi, tout en

(1) Certains s'engagent aussi dans l'Infanterie Coloniale, et le nombre des prêtres et missionnaires est important.

conservant un habitat très dispersé, Plouvien tend à la concentration. Bien d'autres communes du Finistère l'ont précédée dans cette voie comme l'a montré Le Bail (*31*, p. 33-34). Cet auteur voit justement l'origine du fait dans l'extension du commerce local: on tend à acheter au bourg ce qu'autrefois on produisait à la ferme. Ajoutons-y le développement de nouveaux métiers (marchand de cycles, garagiste, marchand d'engrais...) et le fait que les retraités revenant au pays édifient leurs maisons plutôt au bourg que dans les écarts. Le bourg n'est pas plus paysan qu'autrefois (cf. chap. suivant): c'est la ville qui s'est transportée au centre de la commune, un nombre croissant de gens du pays se faisant « villageois ». Comme la population est stationnaire, le nombre des habitants des écarts baisse: 2.274 en 1921, 2.088 en 1936.

Cette baisse de la population proprement paysanne pourrait être classée comme fait « malsain » de la démographie de Plouvien. Il n'y a encore rien d'alarmant, mais si le phénomène prenait trop d'extension, la machine finirait par tourner à vide. Si l'on y joint la réduction de l'excédent de naissances, assez peu considérable en somme, on aura dit à peu près tout ce qui peut inquiéter dans une démographie qui reste florissante. Sans doute, la population n'augmente-t-elle pas, mais le stationnement témoigne non d'une sclérose mais d'un équilibre entre les ressources d'une terre moyenne et un niveau de vie en voie d'élévation. Le surplus des naissances donne à Brest un renfort indispensable dans l'état de la natalité urbaine.

LANGUE ET VIE SPIRITUELLE

Le breton en usage à Plouvien est celui qui se parle de Saint-Pol au Conquet, avec trop peu de variantes pour empêcher une compréhension aisée dans tout le Léon. Il est seul employé dans les fermes entre grandes personnes. Presque tous les hommes, même âgés, savent le fran-

çais, sauf de très rares vieillards de plus de 75 ans, mais le plus souvent plutôt mal; pourtant, certains paysans le parlent correctement, mais avec un fort accent. Des femmes très âgées ignorent totalement le français, et surtout beaucoup de femmes de plus de cinquante ans ne disposent que d'un vocabulaire français rudimentaire et ont une grande gêne pour s'exprimer. Au bourg, tous sont bilingues, à part quelques enfants élevés en pension qui ne savent pas le breton, mais l'apprendront plus ou moins plus tard s'ils restent à Plouvien. Avec les paysans, les commerçants parlent breton; entre eux, il parlent aujourd'hui français le plus souvent, contrairement à ce qui se faisait il y a environ trente ans (1). L'afflux des réfugiés a accentué cette tendance; mais de jeunes Brestois ont appris le breton à Plouvien avec les enfants du pays entre 1941 et 1944. Dans certaines fermes, même isolées, des parents s'observent pour parler en français à leurs enfants. En cas contraire, les enfants des écarts l'ignorent à peu près jusqu'à six ans et c'est, semble-t-il, le cas le plus fréquent. La tâche n'est guère plus aisée pour les instituteurs avec les premiers, car le français ainsi inculqué à la maison n'est généralement qu'un infâme jargon.

Dans les écarts comme au bourg, les hommes sont bien plus attachés au breton que les femmes. Bon nombre de jeunes filles ou jeunes femmes affectent de parler français devant les citadins, même si ceux-ci savent le breton, ce qui n'arrive que rarement chez les hommes. C'est la vanité qui les pousse à le faire, le désir de faire comme les gens de la ville. L'homme parle breton instinctivement, pourrait-on dire, parce que ses idées lui viennent naturellement dans sa langue.

Comme tous savent le breton et que tous ne savent

(1) Les quelques paysans résidant au bourg se comportent plutôt comme les cultivateurs des écarts que comme les autres habitants du bourg qu'ils ne fréquentent guère.

pas le français, c'est le breton qui est la langue de l'Eglise. On sait le principe universellement appliqué par elle: employer la langue du peuple. C'est uniquement en breton que se font le prône et le sermon à toutes les messes, et les efforts de certains réfugiés pour modifier cet état de choses se sont heurtés à un refus enveloppé, mais ferme. C'est que le réfugié n'est là que pour un temps et pratique peu: on ne prêche pas pour un vingtième de l'assistance venu montrer ses toilettes, mais pour les paroissiens (1). Le breton est même officiellement admis en une certaine mesure, puisqu'il est employé par le garde-champêtre pour lire le dimanche, après la grand'messe, les avis de la mairie et de la préfecture aux cultivateurs.

Il y a un catéchisme en breton et un autre en français: le second est dû à la présence des enfants réfugiés et à la francisation progressive du bourg (le cas n'est évidemment pas celui du sermon). Le catéchisme en breton est très important parce qu'il apprend à lire la langue. Le breton est également enseigné à l'école libre, ou du moins l'a été en 1943, à la suite d'une circulaire épiscopale rendant obligatoire cet enseignement au Primaire et au Secondaire. Cette circulaire ne faisait d'ailleurs qu'en reprendre une plus ancienne, plus ou moins oubliée. Comme les élèves des écoles laïques savent aussi lire le breton par le catéchisme, il n'est pas étonnant que, lors de l'essai d'introduction du breton au certificat d'études, en 1944, 78 % des candidats du canton aient passé l'épreuve et 87 % d'entre eux dépassé la moyenne. Il n'y a eu, croyons-nous, nulle part en Basse-Bretagne autant d'optants qu'en Léon, ce qui montre la place tenue par la langue dans l'ancien évêché de Saint-Pol.

Les adultes ne désapprennent pas la lecture du breton.

---

(1) En d'autres paroisses on a pourtant concédé une messe en français. La solution adoptée dépend en définitive de l'attachement du clergé local au breton.

A la messe, on chante les cantiques contenus dans un livre récemment réédité en une langue plus pure que celle de l'ancienne édition, farcie de mots français, et dont la majorité des familles possède un exemplaire. Les hommes chantent plus que les femmes. Il y a des paroissiens en breton, bien moins nombreux cependant que ceux en français. On achète à la sacristie des livres de piété en breton, « La Vie de Saint François d'Assise » par exemple, éditée par les Capucins de Roscoff; rares sont ceux qui n'ont pas une petite bibliothèque où figure souvent « La Vie des Saints », qui est un peu aux Bretons ce que la Bible est aux Gallois. Un certain nombre étaient abonnés en 1943-44 aux « Liziri Breuriez ar Feiz » (Annales de la Propagation de la Foi) et à « Ar Vuhez Kristen » (La Vie Chrétienne). Ce serait donc une erreur de croire que le peuple ne lit pas du tout le breton. Ce qui est vrai, c'est qu'il ne sait pas l'écrire.

La vie spirituelle du paysan de Plouvien est avant tout une vie religieuse, dans un pays où le père de famille nombreuse cherche à pousser vers les Ordres le plus intelligent de ses fils (1). Le dimanche est le jour du Seigneur dans toute la force du terme; les travaux autres que les soins donnés aux bêtes par ceux qui ne sont pas de grand'messe seraient très mal considérés, sauf

---

(1) On n'insistera pas sur la puissance du clergé en Léon. La situation a été excellemment analysée par M. Siegfried, *49*, p. 181-194. Comme M. Siegfried l'avait prévu, il ne s'est pas produit de modifications depuis 1913. Le Léon est toujours « une démocratie cléricale, égalitaire, adversaire des nobles et acceptant comme chefs des prêtres sortis de son sein » qui ont une politique propre, au besoin différente de celle souhaitée ou suggérée de l'extérieur. La théocratie léonarde, qui n'a pas d'équivalent en Bretagne, peut modifier ses attitudes politiques du moment. Mais son principe reste immuable, et elle ne présente pas de symptômes de décadence ou d'affaiblissement. Aux élections cantonales de 1945, le candidat à tendance laïque et anticléricale n'a eu, dans tout le canton, que 221 voix contre 6.062 aux deux candidats se proclamant catholiques et défenseurs de l'école chrétienne.

autorisation spéciale du clergé qui est d'ailleurs considérée presque comme un ordre. Les fêtes chômées sont très nombreuses, ce qui n'est pas un mal chez des gens qui accomplissent un tel labeur. Après la messe, où le sermon a élevé l'âme et l'esprit au-dessus des soucis journaliers, on achète un ou plusieurs journaux, nourriture intellectuelle de la semaine (1). Les gens sérieux rentrent chez eux et, s'ils ne vont pas aux vêpres, passent l'après-midi à lire et relire leurs journaux, leurs revues et leurs livres, visiter leurs voisins ou deviser sur le bord des routes en regardant les passants. Le jour du pardon du bourg, de ceux de Saint-Jean-Balanant et de Saint-Jaoua, c'est grande fête: les garçons courtisent les filles et l'on boit un coup de trop (2). Mais la grande solennité de l'année, c'est le pardon du Folgoët, où l'on se retrouve le 8 septembre avec les gens de vingt paroisses et plus. Puis, le lendemain, on reprend le collier. Les journaux et revues restent sur le coin de la fenêtre jusqu'à ce que le travail laisse à nouveau un temps de répit.

---

(1) Assez peu de gens des écarts achètent régulièrement un quotidien. Lorsqu'elles gardent les bêtes aux champs, les jeunes filles lisent parfois de petits romans français à bon marché. Cela paraît assez général en Basse-Bretagne.

(2) La guerre a été une période de sobriété forcée puisqu'on ne fait pas le pommier à cidre. Avant la guerre, l'ivresse du dimanche était fréquente: on buvait du vin d'Algérie au bourg. Sur la semaine, on ne buvait pas, à moins d'aller au marché ou à la foire, exception faite de quelques mauvais sujets comme il y en a un peu partout.

CHAPITRE II

GROUPEMENT ET SITES D'ÉTABLISSEMENT DES MAISONS

Au début de 1944, Plouvien comptait 455 maisons (1) ainsi réparties :

	Bourg	Hameaux de 11 à 6 maisons	de 6 à 10 maisons	de 3 à 5 maisons	2 maisons	Maisons isolées
Nombre de groupements...	1	4	6	33	28	73
Nombre de maisons.....	100 21,9 %	51 11,2 %	45 9,9 %	130 28,6 %	56 12,3 %	73 16,1 %

L'habitat est donc essentiellement dispersé.

Il est assez difficile de définir le hameau, et les données de la toponymie ne peuvent être acceptées telles quelles. La commune se divise en sections ou *kordennadou* (cordelées) : Bourg, Minihy, Tremenvily, Goueled ar Barrez, Daou Zour (2). Les kordennadou comprennent un

(1) Quelques maisons du bourg et une ferme isolée ont été incendiées les 8 et 9 août 1944.

(2) Il faut rappeler ici une phrase de Largillière (*28*, p. 370) (ce qui est entre parenthèses est de nous). « En Bretagne, le peuple a des noms pour désigner les quartiers (ici, les cordelées) de chaque paroisse, ce sont les noms des anciennes fréries; ces noms de fréries sont parfois empruntés au hameau le plus important de la frérie (le bourg, le Minihy), mais souvent ces noms n'existent pas au cadastre, ils ne désignent aucune ferme, aucun hameau, ils sont le nom de la frérie, rien de plus » (cas de Tremenvily, composé de *Tre*, section, et *Men-vily*, mot qu'on trouve comme nom d'homme sous les formes *Maenbili*, *Maenuili*, *Menuili* au IXe siècle dans le Cartulaire de Redon (Loth, *35*, p. 110 et 149); de Goueled ar Barrez (le bas, l'Ouest de la paroisse); de Daou Zour (les deux cours d'eau). Ce dernier nom pourtant a désigné autrefois un lieu habité: cf. le 80.000e et l'ancien cadastre). Les fréries sont des divisions fiscales datant du Moyen-Age (Largillière, *28*, p. 363).

certain nombre de *karteriou* (quartiers) : ce sont les lieux habités dont les noms figurent sur les cartes et le cadastre. Mais tous les karteriou ne peuvent être considérés comme formant autant de hameaux, car leurs maisons ou groupes de maisons sont parfois séparés de 200, 300 mètres ou plus. A partir de quelle distance doit-on parler de dispersion ? Et la distance doit-elle être comptée à vol d'oiseau ou par le chemin le plus court ? En pays bocager la distance à vol d'oiseau n'a aucun sens; seul l'itinéraire par un chemin offre un intérêt. En dessous de 100 mètres nous avons sans hésitation conclu au groupement, et au-dessus de 150 à la séparation. Entre 100 et 150 mètres ce sont des cas d'espèce où interviennent la topographie, le couvert végétal, l'hydrographie (1). Ces distances adoptées n'ont pas de valeur générale. Seule l'expérience du terrain permet de décider; sur l'Arvor léonard, il faudrait diminuer ces chiffres. Le hameau ainsi défini ne correspond pas forcément à l'unité d'entr'aide agricole : dans les grands hameaux il y a plusieurs groupes, et inversement les paysans des maisons isolées se « donnent la main » pour les travaux, malgré la distance qui les sépare.

LE BOURG

On peut hésiter à voir dans le bourg actuel le centre primitif de la commune, car, avant 1415, l'église paroissiale était Saint-Jaoua (Le Guen, *32*, p. 144), à 600 mètres environ au SW du bourg actuel. Mais il ne s'était agi là que d'un transfert temporaire, et le plus ancien bourg était presque sûrement au même endroit qu'aujourd'hui. Ce qui l'indique, c'est l'hagio-onomastique, d'un secours

(1) Nous n'avons pas tenu compte de l'état des chemins, car il y aurait automatiquement eu ainsi plus de hameaux et moins de maisons isolées qu'il y a cent ans. Au reste, lorsqu'un chemin est impraticable en hiver, il est doublé d'un sentier pour piétons dans le champ limitrophe.

si précieux en Bretagne comme l'ont montré Loth et Largillière. Dans le bourg même existe une ferme nommée *Guiguien*, c'est-à-dire *bourg de Guien : Guic* (vicus) désigne dans tout le Léon le bourg, l'agglomération des marchands, par opposition au territoire communal entier ou *Plou* (plebs); quant à *Guien*, c'est l'éponyme, le saint fondateur dont le nom forme la seconde partie de *Plouvien :* Loth l'avait déjà proposé, avec doute car il ne connaissait pas *Guiguien* (1). Dans *Plouvien* il y a mutation de *Gu* en *V*, comme toujours après le féminin; de même en Vannetais, *Pleguinner* (en 1259) a donné *Pluvigner* (2). Largillière est absolument formel au sujet de *Guic* (*gwik*) *:* ce mot ne peut désigner d'après lui que le centre primitif d'une paroisse ancienne (3). En

(1) Loth, *36*, p. 55. Le nom se retrouve en Galles (*Lan uuien*, id., ibid.). Souvestre (*3*, Finistère en 1836, p. 30) donne d'ailleurs *Plouguen* à côté de *Plouvien*. *Guicuyon*, *Guicyen* sont couramment employés du xv^e^ au xvii^e^ siècle (Le Guen, *32*); de La Passardière (*27*, 1912, première partie, XLVII, p. 313) cite un *Prat Guic Uien*, et le même nom de personnage dans la toponymie de Taulé, Ploudaniel et Plouescat. *Pleguien*, commune des Côtes-du-Nord, doit porter le même nom que Plouvien (ce dernier, *Plouvian* en bret. mod.): les formes anciennes (antérieures à l'écriture des mutations) sont *Pluguian* en 1224 et 1225 et *Pleguian* en 1255 (Rev. Celt., VII, 1886, p. 203 et 208); aujourd'hui on prononce *Plian*, qui ne peut venir que d'un **Plevian*. Enfin, il y a un *Languien* en Herbignac (L.-Inf.) (80.000^e^), et *Guyon* est connu comme nom de famille. Mais l'intéressant est que notre ferme de Guiguien nous donne l'emplacement du bourg primitif qu'on n'a pas fixé jusqu'ici (ou que Le Guen a fixé à tort à Saint-Jaoua).

(2) Loth, *36*, p. 55, et Rosenzweig, *44*, p. 206. Loth semble mdiquer (p. 58) que de même on dit *Plou-ourvest*, *Plougourvest;* et l'éponyme de *Plouray* est peut-être *Gouray* (*36*, p. 48). On montrerait facilement que les autres mutations par affaiblissement ont aussi lieu après *Plou* (y compris D/Z en Léon: *Plouziri*, *Plouzeniel*).

(3) *29*, p. 194. Contrairement à l'usage général du Léon, *Guic* n'est plus vivant à Plouvien. Pour désigner le bourg, on ne dit que *ar bourk*, forme léonaise actuelle (*ar vourc'h*, plus ancien, est hors d'usage). Dès le xviii^e^ siècle, il en allait ainsi, car on trouve, dans un inventaire de mai 1751 (Arch. Dép.) les mots suivants: « Le lieu de Guiguien près le bourg paroissial de Plouyen. »

Ploudalmézeau pourtant existe un *Gwitalmeze koz*, ce qui implique que l'actuel bourg est un *Gwitalmeze nevez*. voilà un cas où le gwik s'est déplacé en conservant son nom.

Mais cette réserve ne peut s'appliquer au gwik de Plouvien. En effet, une ferme du bourg actuel s'appelle *Besquien*, soit *Bez Guien*, tombe de Guien (1). On ne voit pas pourquoi le saint aurait été enterré comme par hasard là où l'on aurait édifié au XV[e] siècle un nouveau bourg. Quant à la forme du nom du saint, c'est bien *Guien* ou *Guion*, et non *Yen*, *Yon*, *Vien* ou *Vion* comme on l'a parfois proposé. Tout l'indique : l'existence d'un *Lan uuien* en Galles; la forme *Besquien;* le fait que jamais un mot breton ne commence par un *V* hors des mutations.

En résumé, l'éponyme de Plouvien est *Guien* ou *Guion*, et, fait ici le plus intéressant, le bourg actuel est à peu près sûrement le bourg primitif, Guiguien (2).

Le tableau du début du chapitre indique que le bourg renferme 21,9 % des maisons de la commune. Pour comparer cette proportion à celle de la population, il faut se reporter au chiffre de 1936. Il y avait alors 10 maisons de moins au bourg, et dans les écarts on n'a guère fait que des reconstructions. La proportion était de 20,3 % pour les maisons en 1936, alors qu'elle n'était que de 17,4 % pour la population. Les gens du bourg sont donc

---

(1) L'assourdissement de Z en S et de G en Qu (= K) est très régulier quand ces consonnes se rencontrent dans un mot composé. Ainsi, *Mez Beler* en Plouvien se dit et s'écrit *Mespeler*.

(2) Le transfert temporaire du culte à Saint-Jaoua n'est pas un fait isolé. Le culte fut ainsi ramené au XVII[e] siècle d'Elestrec à *Guic*quelleau, bourg primitif de l'actuelle paroisse du Folgoët (Largillière, 29, p. 194). Maintenant, le patron de Plouvien est saint Pierre.

un peu plus au large que ceux des écarts, d'autant plus que les maisons du bourg sont plutôt plus grandes. Cela traduit plus d'aisance, au moins en 1936, et plus de goût du confort; mais l'écart est assez faible. C'est qu'à côté des gens biens logés : commerçants, clergé, instituteurs, le bourg compte des personnes de condition modeste : vieillards, ouvrières à la journée, ouvriers à Brest.

La forme du bourg est la suivante : au centre les maisons sont mitoyennes, serrées les unes contre les autres et autour de l'église et du cimetière. Elles ont un ou deux étages : c'est le noyau primitif. Les maisons neuves, plus petites en général, se disposent en étoile le long des routes, d'autant plus espacées qu'elles sont plus loin. Cette disposition se retrouve dans tous les bourgs de Basse-Bretagne et de bien d'autres régions.

Il n'y a au bourg que treize familles vivant totalement ou partiellement de la terre, de sorte que si on lui enlève par la pensée ses fonctions commerçante, administrative, religieuse et intellectuelle, il n'est pas le principal groupement de la commune. En dehors des quelques fermes qu'il contient, ses maisons sont de type banal et ne valent pas qu'on s'y arrête.

LES HAMEAUX

Ce sont les hameaux de trois à cinq maisons qui renferment le plus d'habitations; puis viennent les maisons isolées, et, à peu près à égalité, les agglomérations de deux feux, de six à dix feux, de onze à seize feux. La dispersion absolue est donc loin d'être la règle.

Le plus grand hameau est Kergrac'h : seize maisons (dix-sept en comptant une ancienne petite ferme annexée par une moyenne). Viennent ensuite le Creo et le Minihy (douze maisons), Tariec (onze), Kerarédeau (dix), Lannaneyen (huit), Kermerrien, Croas Eugan et Saint Jean Balanant (sept), Croissant Kerbreden (six). Dans huit de

ces dix hameaux, la fonction commerciale est nulle. Elle n'est notable qu'à Tariec, au « croissant » (kroazhenn, carrefour) des routes de Plouvien à Tréglonou et de Brest à Lannilis : Tariec a plusieurs épiceries, un menuisier, une école. Par ailleurs, Caelen (deux maisons) et Saint-Jean ont chacun un débit, et c'est tout. Mettons aussi à part Croissant Kerbreden, très proche du bourg, où habitent des retraités, et nous pouvons dire que les spécialisations du bourg et des écarts sont fort nettes.

Ces hameaux et ces maisons isolées, qui abritent une immense majorité de cultivateurs, un certain nombre de meuniers, des journaliers et des travailleurs mi-ruraux mi-citadins, sont séparés les uns des autres d'une distance moyenne de 280 mètres par les chemins : c'est peu, mais normal étant donné le nombre même des écarts : 144. Les distances supérieures à 500 mètres n'atteignent pas la dizaine. La ferme la plus isolée, Kerinizan, est à 840 mètres de la plus proche. Elle se trouve sur le plateau kaolinique de Poderez. C'est naturellement sur ce plateau infertile que la distance moyenne est la plus élevée (330 mètres) (1). La différence n'est pas très grande avec la moyenne générale, parce que beaucoup de fermes, au lieu d'être sur le plateau lui-même, sont sur ses bords où le ruissellement a décapé la carapace d'argile : les distances sont bien plus grandes d'un versant à l'autre. Mais une telle façon de compter n'eût rien signifié, puisqu'il s'agit de montrer qu'on peut presque toujours aller en cinq minutes d'un écart à celui le plus proche. Pourtant, les hameaux voisins ne se voient très souvent pas, masqués qu'ils sont par de petits vallonnements ou par les talus.

Annoncés par des bouquets de chênes, d'ormes, de hêtres

(1) Comptée pour tout le plateau entre Aber-Wrac'h et Aber-Benoît, de la limite de Lannilis à celle de Plabennec et de Loc-Brévalaire.

ou de peupliers — seuls grands arbres de Plouvien avec ceux du placître de Saint-Jaoua — les hameaux sont de structure très lâche : la distance moyenne de maison à maison y est de 64 mètres (1). Les distances moyennes minimum et maximum sont de 25 et 140 mètres. Il n'y a guère d'habitations rurales mitoyennes comme dans certaines parties du Morbihan par exemple. Pourtant, ce ne sont pas des « maisons isolées rapprochées », mais de vrais hameaux, car chaque ferme est accompagnée d'un nombreux cortège de dépendances qui donnent bien l'impression d'agglomération.

La forme des hameaux est extrêmement intéressante, car elle pose le problème de l'origine de l'habitat. Il y a deux sortes de hameaux. Les uns égrènent leurs maisons le long d'un chemin, et c'est surtout alors que la structure est lâche. Le chemin peut être droit comme à Kermerrien (dépliant, carton B), courbe comme à Kergrac'h et au Creo, sinueux comme à Keraredeau, ce ne sont que des variétés d'un même type. Les autres hameaux sont plus ou moins globulaires. Leurs bâtiments ne sont pas toujours jointifs, mais il leur arrive de l'être et même de s'imbriquer, de sorte que l'on ne peut toujours dire sans enquête à qui sont les bâtiments. A ce type appartiennent Kerouné (deux maisons sur trois), Kerheut (id.), Quillifreoc Ouest, etc. Des groupements de ce genre sont partie intégrante de hameaux allongés, telles les fermes Boucher et Paillier de Lannaneyen (dépliant, carton C).

L'origine des hameaux aux bâtiments imbriqués est claire : ce sont des fermes qui se sont dédoublées ou détriplées. On ne peut le prouver pour tous les cas, car le phénomène est souvent ancien. Mais au Penher Vras

(1) Moyenne obtenue pour chaque hameau en additionnant les distances de maison à maison, et en divisant ce total par le nombre des maisons moins une; on a fait ensuite la moyenne générale de tous les nombres.

on a conservé le souvenir du détriplement, à Lannaneyen celui du dédoublement; bien qu'on ait construit depuis des bâtiments neufs, l'imbrication subsiste. Les défrichements, notamment ceux du XIXe siècle, expliquent bien la chose (1).

Quant à l'origine des autres hameaux, c'est surtout la toponomastique qui peut en une certaine mesure l'élucider : ce qui nous conduit à étudier les noms des écarts.

LES NOMS DES ECARTS

Nous avons relevé en Plouvien 128 noms de lieux habités (2). Mis à part *Besquien* et *Guiguien* dont on a déjà parlé, il en reste 126 qui peuvent être classés en diverses rubriques.

On rencontre d'abord sept *Mez- : Mesbuezou* (3), *Mespeler, Mespont, Mestuan, Mesmeuleugan* (var. *Mesmelegan*), *Mez Hir, Mezou :* ils contiennent *mes* (*maez,* léon. *meaz*), campagne, et un déterminatif ou la forme du pluriel (4).

---

(1) L'imbrication peut avoir parfois une autre origine. A Kerbuliat, elle vient de ce que la même personne possède deux fermes voisines, vit dans l'une et loue l'autre. Ayant des ressources, elle a peu de bêtes, et abandonne à son fermier une partie des bâtiments de son exploitation à elle. Mais c'est un cas très particulier, qui disparaîtrait si le propriétaire changeait. Des dédoublements et détriplements de fermes analogues à ceux de Plouvien ont été reconnus à Bulat-Pestivien (C.-du-N.) par Fournier, *22*, p. 42-43.

(2) L'étude des autres lieux-dits ne présenterait généralement pas grand intérêt pour le présent travail. Certains noms de parcelles sont d'ailleurs devenus des noms de lieux habités, la maison ayant pris le nom de la terre où on l'a construite.

(3) Ogée (*40*, 2e édition, t. II, 1853) donne *Mes Guezou.*

(4) *Melegan* n'est sans doute pas à traduire par blond. C'est plutôt un nom d'homme (vieux br. *Maelocan*: cf. Loth, *35*, p. 148, note 10). *Mezou* fait penser aux parcelles non encloses du littoral; mais on n'en voit ici, ni sur le terrain, ni sur le cadastre. Peut-être y en eut-il jadis. Ce serait alors un indice de progrès du bocage aux dépens de l'openfield; mais indi-

Il y a un *Quilli- : Quillifreoc.* Les composés en *Quilli-* sont très nombreux en Léon et loin d'être inconnus ailleurs. Selon les uns, ce terme signifie « étable, compartiments d'étable »; pour d'autres il veut dire « bocage » (ERNAULT, *21*, p. 529-530); DE LA PASSARDIÈRE (*27*, 1912, 2e part., XLVIII, p. 38) propose « revers de colline », mais les étymologies de cet auteur sont souvent très douteuses.

Viennent ensuite trois *Lan- : Langroadès, Languiden* et *Lannaneyen.* Dans ce dernier on a la *lande des sources* (qui existent). Dans les autres, *lan* peut être, soit la lande, soit l'ermitage d'un saint, et par extension la ou les maisons construites autour. LOTH (*36*, p. 73) penche pour cette dernière interprétation à propos de Langroadès; quant à Languiden, il porte sans doute le nom d'un saint *Kiden,* car on trouve dans la toponymie de Cornouaille britannique, près de Lizard, *Tregidden* et *Lankidden.*

Il existe aussi deux *Lez- : Lezagon, Lesmaïdic. Lez* est la « cour » (de justice). Ce sont donc d'anciennes seigneuries, et les deux hameaux se sont probablement formés autour de manoirs.

Le *Minihy,* un des plus grands hameaux en ligne, porte un nom intéressant. Venant de *monachia,* ce mot désigne le plus souvent la propriété d'une abbaye ou d'un établissement religieux, avec droit d'asile (LARGILLIÈRE, *30*). C'est le cas ici. Le Minihy-Plouvien s'est formé autour d'un monastère aujourd'hui disparu et que la tradition attribue à saint Jaoua. D'après LE GUEN (*32*, p. 142-143), il y eut anciennement deux Minihys en Plouvien (Minihy Bras, Minihy Bihan), voisins et correspondant à deux

---

ce assez incertain, car *maez* n'a pas du tout obligatoirement le sens de *champagne* autrefois. En moyen breton (p. ex. Vie de Sainte-Barbe str. 383), *maezou* peut avoir le sens vague de « champs ».

fondations distinctes du saint. Un seul subsiste sous forme de nom de hameau. Voilà donc l'origine d'un des villages en ligne : il s'est développé le long du chemin menant au monastère, et très vraisemblablement par additions successives.

La toponymie de Plouvien renferme cinq noms de saints : Severin, Yann Balanant, Jaoua, Tariec, Bervin (1). Le premier est le nom d'une assez grande ferme en Plabennec et d'une petite en Plouvien. La chapelle de Saint-Jean Balanant est, on l'a dit, une fondation des Hospitaliers. Ces établissements remontent généralement en Bretagne au XII[e] siècle ou au début du XIII[e] (LARGILLIÈRE, *29*, p. 24). Quant à saint Jaoua, il est assimilé par LOTH (*36*, p. 69, 134, 135) au *Jahoevius* de la Vie de Paul de Léon et son nom serait brittonique. Mais les continuateurs d'Ogée rapportent une tradition qui en fait un « hybernois » et contient le même épisode que la Vie de Saint Ronan : le char à bœufs portant le cadavre du saint s'arrêtant et se brisant là où a été érigée la chapelle. Or saint Ronan est Irlandais lui aussi, et d'après Largillière tous les saints primitifs sont brittoniques. Le culte des Irlandais ou prétendus tels date, dit-il, non de l'émigration, mais de la grande expansion monastique irlandaise, et on en a fait des Irlandais faute de renseignements sur eux. Si du reste saint Jaoua n'était pas de relativement basse époque, on aurait plutôt *Lanjaoua* que *Sant Jaoua*. C'est donc un culte qui, bien qu'existant dès le IX[e] siècle (2), ne remonte pas aussi haut que celui de Guien.

La chapelle de *Tariec*, qui datait du XVI[e] siècle et était déjà en ruines en 1822, a disparu depuis 1842. Le nom

---

(1) D'autres cultes mentionnés par Le Guen et Pérennès n'ont pas laissé de traces sous forme de hameaux (Sébastien, Maudet, Julien).

(2) Puisque la Vie de Saint Paul qui le mentionne a été écrite par Wrmonoc en 884.

subsiste seul comme nom de hameau (Loth, *36*, p. 116, et Pérennès, *41*, p. 45-47).

Enfin, *Saint Bervin* est le même que le saint de Berven-Plouzévédé, et on retrouve ce nom en Galles (Loth, *36*, p. 13). Mais si le nom existe encore sur le plan directeur (1909-1910), il n'est pas porté sur les plans du nouveau cadastre (1938) et les deux maisons existant à cet endroit s'appellent *Prat Hir* (Long Pré). Il est ignoré du clergé lui-même.

Les hameaux de Saint-Jaoua, Saint-Jean-Balanant et Tariec sont en grande partie liés à la chapelle aux abords de laquelle ils ont été édifiés. Comme au Minihy, l'origine du groupement est donc religieuse. On est cependant frappé du peu d'importance de ces hameaux de chapelles. Le culte de saint Jaoua eut autrefois une grande célébrité; l'hôpital de Saint Jean était fréquenté. Et pourtant rien n'indique que ces groupements se soient jamais élevés au-dessus du médiocre. Si Tariec a aujourd'hui une certaine importance, il ne le doit qu'à son carrefour et à la circulation moderne. La fonction religieuse, en dehors du Minihy, ne paraît avoir jamais été un grand facteur de concentration.

Les noms restants (de beaucoup les plus nombreux) peuvent se classer en deux groupes. Un premier contient des noms divers ou de sens obscur. Noms topographiques : *Pen ar Strejou :* le bout des chemins; *Roudous :* le gué; *Camhars :* la haie courbe... Noms tirés de la végétation : *Prat Hir :* le long pré; *Gwezenn Simon :* l'arbre de Simon; *Forestic :* le bois... Il y a aussi *Corn ar C'hefelec :* le coin de la bécasse; *Toul ar Bleis :* le trou du loup, etc., etc. Au total 55 noms de ce genre (noms de parcelles sans intérêt) ou noms que nous n'avons pas compris. Un seul est français : *Roche Grise.*

Enfin, il y a 52 *Kêr-*. Certaines sont suivies d'un déterminatif tiré de la topographie ou de la planimétrie :

Kergroas (croix), *Kerzu* (noir), *Keradraon* (du bas). Seize au moins sont qualifiées par un nom d'homme (1). Dans deux noms, le déterminatif est en tête : *Gorrequear*, *Penquear*. D'autres ont des sens divers (*Kerastreat* = Kêr du chemin; *Kernevez* = nouvelle kêr) ou obscurs (*Kergaraoc, -liezoc, -ouné, -hals*)... Certaines sont contemporaines, et on sait qui les a dénommées; d'autres apparaissent dans les vieux textes : c'est généralement le cas des *Kêr* à sens obscur, ou plutôt obscurci par les déformations qui les ont affectées.

Ces noms en *Kêr-* apportent quelque lumière sur l'origine des hameaux. Ce n'est pas le lieu de reprendre une étude que nous avons faite ailleurs et qui s'étend à l'ensemble de la Basse-Bretagne (*26*). On n'en donnera que le résultat. *Kêr*, qui signifie *lieu fortifié* en vieux breton, a depuis le XI[e] siècle trois sens distincts : 1° *ville;* 2° *maison isolée;* 3° *village*. Le premier sens ne nous intéresse pas ici. Le second a été à l'origine de la très grande majorité (sinon de la totalité) des hameaux actuels en *Kêr-* à Plouvien. L'exemple suivant fera comprendre le processus.

Kernevez, nom de lieu à Plouvien, a désigné d'abord une seule maison, l'actuelle ferme Paillier. Il signifie donc « maison neuve », et le plan directeur de Brest, levé pour cet endroit en 1909-1910, ne mentionne que cette ferme dont il traduit le nom par *Villeneuve*. Mais depuis une seconde ferme (Piriou) a été bâtie à environ 300 mètres de la première. Malgré son importance (13 ha, plus 5 ha loués), elle n'a pas reçu d'autre nom. *Kernevez* désigne donc maintenant un groupe de deux maisons; c'est un terme géographique figé, le sens en est faussé, et il

(1) Liste des *Kêr-* déterminées par un nom d'homme: *Kerbreden, -brigent, -venguy, -david, -inizan, -mabon, -dudal, -gonstant, -merrien, -georges, -louis, -riou, -ildut, -yvon, -roué, -jestin*. Il doit y en avoir d'autres, laissées de côté parce que douteuses (notamment *Kerenor, -ibert, -icuff, -ilaouen, -guelven...*).

pourra désormais s'appliquer à tout groupement se développant là.

Kêr- ayant aussi parfois à l'origine le sens de village (sens bien plus rare d'ailleurs), on ne peut assurer que toutes les *Kêr-* de Plouvien se soient développées ainsi. Mais au moins un tiers ont subi cette évolution ou sont encore au stade de maisons isolées : celles où entre en composition un nom d'homme. Ce nom est à peu près sûrement celui du premier occupant. Là où il y a actuellement hameau, le processus fut le même qu'à *Kernevez*.

Ainsi, au moins une grande partie des *kêr-* de Plouvien (et d'ailleurs) ont été, à l'origine, des maisons isolées; ce n'est que par constructions successives que se sont formés des hameaux autour d'elles, et les documents anciens montrent que ce phénomène se produit en Bretagne depuis très longtemps (GUILCHER, *26*).

ORIGINE DES HAMEAUX

Groupons maintenant les résultats acquis.

On ne peut affirmer qu'il n'y avait pas de hameaux, mais uniquement des fermes isolées aux origines du peuplement de la région par les Bretons. Il est seulement certain que l'habitat n'était pas groupé en gros villages, sans quoi la poussière des *Lan* et des *Tre* (non à Plouvien même, mais dans bien des paroisses voisines) ne se comprendrait pas.

Depuis le Moyen Age, il semble bien que hameaux et fermes isolées aient coexisté. Notons pourtant la médiocre puissance d'attraction des chapelles, qui ne montre pas une forte tendance au groupement.

Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'en de très nombreux cas le hameau s'est formé par constructions successives près d'une maison isolée; le mécanisme est très ancien, comme le montre le hameau du Minihy, qui est vieux et s'est formé le long du chemin d'un monastère. Les

hameaux aux bâtiments imbriqués, dus à des morcellements d'exploitations, remontent à une ferme-ancêtre unique. Certains groupements, assez gros et formés de petites et très petites fermes, peuvent s'être constitués près d'exploitations plus importantes qu'ils fournissaient en main-d'œuvre. FOURNIER (*22*, p. 43) a proposé cette explication pour des hameaux de Bulat-Pestivien (C.-du-N.). Elle est assez vraisemblable pour le Creo en Plouvien. Dans ce cas, on peut penser que le hameau de manouvriers est contemporain de la grosse ferme (ou du château), et que par suite il a été créé d'un bloc; mais il n'est pas exclu non plus qu'il soit né de défrichements successifs accroissant les besoins en main-d'œuvre (1). Enfin, de nombreux hameaux en *Kêr-* proviennent de maisons isolées par juxtaposition; si la démonstration ne se prête pas à tous, c'est que le déterminatif ne le permet pas. Rien ne dit que bon nombre de *Kêr-* non déterminées par un nom d'homme ne soient pas nées de même; tout le fait conjecturer. Ainsi s'expliquent les hameaux allongés : ils se sont bâtis peu à peu sur le chemin menant à la première ferme, ou préexistant à cette ferme si ce chemin est antérieur à l'époque historique (MEYNIER, *38*).

Comme le hameau se développe, il peut mourir, tel le village de potiers de Kerabo dont plusieurs maisons tombent en ruines depuis la disparition de l'industrie des poteries. Mais quand nous le voyons pousser, nous ne le voyons pas surgir tout constitué, tandis que le développement par adjonctions successives est attesté en des cas très démonstratifs.

---

(1) Les grandes seigneuries, faisant valoir directement une vaste étendue du domaine proche, n'étaient pas nombreuses en Basse-Bretagne. Ce qui dominait en pays bretonnant, c'était le morcellement du domaine proche en exploitations séparées (cf. Rutkowski, *45*, p. 632). Le hameau de manouvriers n'a donc jamais pu être bien répandu.

LES SITES D'HABITAT

Le bourg, c'est-à-dire Guiguien, est sur le bord Ouest d'un élément du plateau du Léon. L'église et la partie centrale et Est du bourg sont sur le plateau lui-même, mais non au sommet de ce plateau, à 60 mètres d'altitude. La rue occidentale (route de Lannilis) descend avec une pente d'environ 2 % vers un ruisseau qui vient de naître et ne s'enfonce que de 10 à 15 mètres par rapport au plateau de l'Est, 25 mètres par rapport à celui de l'Ouest. C'est le site de plateau classique du bourg breton : il se retrouve à tous les chefs-lieux de paroisses anciennes (1). Le voisinage du ruisseau non encaissé est presque aussi courant. Ainsi a-t-on de l'eau à proximité, et peut-on faire un *poull* pour laver le linge.

Le ruisseau a pourtant gêné le développement du bourg. Il a dû être sauté par l'agglomération en croissance, qui se continue après une interruption dans la prairie par le « faubourg » de Douar-Nevez (Terre-Neuve), allongé le long de la route sur le versant incliné à 2 ou 3 %.

Quant aux hameaux et aux fermes isolées, ils se répartissent dans les différentes situations topographiques de la façon suivante :

SITES	Pourcentage des maisons éparses dans chaque site par rapport au total des maisons éparses
Plateau ou buttes résiduelles de plateau	38,6 %
Plateau, près d'une source, ou zone humide de talweg non encaissé	10,7 %
Flanc de côteau, haut de la pente (pente inférieure à 6 %) ou bord de plateau	34,9 %
Flanc de côteau, à mi-pente ou au bas de la pente	7,6 %
Fond de vallée encaissée	8,2 %

(1) Le site-type des bourgs anciens a été excellemment défini par Largillière, *29*, p. 178-179. Par contre, il arrive que les chefs-lieux des paroisses récentes soient en dehors des plateaux: ainsi Loc-Brévalaire.

Cette répartition est aussi classique en Bretagne que l'est le site du bourg. On fuit le fond de la vallée, humide, souvent marécageux, voilé fréquemment de brouillards désagréables et plus sujet que le plateau aux gelées par inversion de température. Sur 30 maisons établies en ce site, il y a 21 moulins ou anciens moulins convertis en fermes (1), qui sont là de par leur fonction présente ou passée : nécessité fait loi. Parmi les 9 autres on compte surtout 6 maisons à Tariec, établies dans le bas fond parce qu'elles sont fonction du carrefour (2); puis 2 maisons non paysannes de Saint-Jean-Balanant, et enfin une ferme, Kergonstant, la seule de toute la commune qui soit en semblable position sans être un ancien moulin. Le fond de vallée n'est pas une ligne de vie.

On fuit autant le bas du versant de la vallée, soumis aux mêmes gelées et brouillards, et le milieu du versant, trop raide. Sur une pente de 20 à 30 % ou davantage, il est très malcommode de s'installer; malcommode et inutile puisque les versants ne sont pas cultivés. Si l'encaissement des cours d'eau a activé le drainage et préparé la formation des rias, il a aussi tracé des lignes de répulsion pour l'habitat rural.

Près des trois quarts des maisons se trouvent, soit sur le plateau, soit sur ses bords, au début des pentes menant aux talwegs. La plateau absolument plat est pourtant peu habité, le kaolin n'en ayant pas été enlevé : d'où l'absence de maisons sur le centre du plateau de Poderez. Mais ce cas est rarement réalisé : l'on est trop près du niveau de base pour que les reprises d'érosion récentes

---

(1) A l'ancien moulin du Penher, il y a, non une ferme, mais une résidence rurale bourgeoise au bord de la retenue devenue pièce d'eau.

(2) Et encore Tariec est-il un cas particulier: l'agglomération est au fond d'un aber; la marée y remonte. Les gelées doivent y être moins fréquentes que dans les fonds de vallées ordinaires.

n'aient pas retouché au moins légèrement la pénéplaine en presque toutes ses parties : d'où des pentes infiniment douces, qui respectent l'horizontalité générale tout en assurant l'évacuation des eaux.

Le meilleur site est évidemment le bord de plateau, et si le nombre des fermes l'utilisant est un peu plus faible que celui des fermes du plateau, c'est que celui-ci est bien plus étendu. Au bord du plateau, là où la pente ne dépasse pas 5 à 6 %, la terre est profonde. Le *creep* l'engraisse d'éléments meubles, et le ravinement n'exerce pas son action. La morsure de l'érosion a enlevé le kaolin infertile, mais elle ne s'oppose pas au maintien du sol végétal. Un site analogue est la butte cernée de vallons. Certains villages, comme Kerourgon, l'ont mis à profit.

Le fait déterminant apparaît donc jusqu'ici comme étant la recherche de bons sols arables : la ferme est construite près de ses meilleurs champs, à moins que les ventes et achats de terre en aient décidé autrement.

Un dernier site n'est cependant pas adopté pour les mêmes raisons : c'est la source du plateau, la tête de talweg non encore encaissé. Les inconvénients sont importants : il y a de la boue et la maison est humide. Mais on est près des prairies, sans avoir de peine à aller aux champs puisqu'on est presqu'au niveau du plateau. Et l'on a de l'eau en abondance. La proportion des fermes ainsi placées est assez notable, si l'on pense que ce site est bien moins répandu que le plateau et le bord de plateau. Mais le souci croissant du confort ne paraît pas réserver à cette position beaucoup d'avenir.

On pourrait penser que la question de l'eau est facilement résolue dans tous les cas, dans ce massif ancien à climat océanique. Il n'en est rien. Quand on demande où est le puits, on s'entend souvent répondre qu'il est à sec la moitié de l'année. La nappe phréatique où s'alimentent les puits est généralement peu importante, parce que

l'arénisation ne dépasse souvent pas 2 mètres. La dissection par les multiples vallons provoque un écoulement rapide des eaux en été, sauf dans les parties vraiment planes qui ont des tendances marécageuses. Ou il n'y a pas assez d'eau, ou il y en a trop. Comme on en trouve toujours sans aller très loin, on ne s'est guère préoccupé de cela pour fixer l'emplacement des fermes : d'où une gêne souvent assez grande. On verra qu'on n'y a guère encore paré par la construction de citernes, qui seraient la meilleure solution.

L'EXPOSITION

La tableau qui suit montre la très grande prépondérance des maisons exposées entre le SW et le SE : 74,6 %. C'est un fait normal dans un pays où toutes les maisons paysannes, il y a moins de cinquante ans, n'avaient qu'une façade (1).

Cette prépondérance de l'exposition au Sud sensu lato est, bien entendu, beaucoup plus nette pour les maisons à une seule façade (79 %) que pour les autres (44,6 %). On compte 25,5 % de ces dernières orientées Ouest-Est, ce qui est pour elles la disposition la plus rationnelle : si rationnelle qu'on s'attendrait à la voir prédominer bien plus nettement. On s'étonne de trouver 23,4 % de maisons à double façade exposées franchement au Sud. Ce fort pourcentage s'explique par la tradition, et le fait que la maison neuve (et toute maison à double façade l'est) a souvent été faite sur l'emplacement de la vieille. Une partie des fenêtres n'y donne donc pas de soleil.

La double façade donne une grande latitude dans

(1) L'exposition la meilleure possible pour une maison à simple façade est peut-être le S.-E.: il ne vient pas de vents violents de ce côté et on a du soleil sans excès. Une maison trop chaude attire les mouches et le beurre est mou l'été. Au Sud de l'Elorn, dans le pays de Dirinon-Loperhet, l'exposition au S.-E. est la plus appréciée (renseignement de M. François Kervella).

ORIENTATION DES MAISONS

	Simple façade		Double façade		Ensemble	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
S.	47,4	153	23,4	11	44,3	164
S.-S.-W. . .	4,1	13	4,2	2	4,1	15
S.-S.-E. . . .	10,8	35	4,2	2	10,0	37
S.-W.	7,7	25	6,4	3	7,6	28
S.-E.	9,0	29	6,4	3	8,6	32
W.-S.-W. . . .	2,2	7	2,1	1	2,1	8
E.-S.-E. . . .	1,8	6	2,1	1	1,9	7
W.	5,3	17	10,6	5	5,9	22
E.	5,3	17	14,9	7	6,5	24
W.-N.-W. . . .	0	0	0	0	0	0
E.-N.-E. . . .	0,3	1	2,1	1	0,5	2
N.-W.	1,8	6	6,4	3	2,4	9
N.-E.	0,9	3	4,2	2	1,3	5
N.-N.-W. . . .	0,9	3	4,2	2	1,3	5
N.-N.-E. . . .	0,3	1	4,2	2	0,8	3
N.	2,2	7	4,2	2	2,4	9

Non comptées: 87 maisons du bourg qui ne sont pas du tout exploitations rurales; école de Tariec; hutte de sabotier de Pont-al-Lennec. Les maisons ayant 5 fenêtres d'un côté et 2 de l'autre sont comptées comme n'ayant qu'une façade. Quand il y a 4 fenêtres contre 2 ou 5 contre 3, le classement dépend de la taille des fenêtres sur l'arrière. Il n'y a vraiment hésitation que pour quatre ou cinq maisons. Les maisons sont rarement doubles au point de vue de la distribution intérieure des pièces.

Nombre total: 370, dont 323 à une façade et 47 à deux façades.

l'orientation, et c'est pourquoi 25,3 % des maisons de ce type ont leur façade principale entre l'ENE et l'WNW, tandis que 6,4 % seulement des maisons à simple façade sont ainsi disposées. Cependant, 7 de ces dernières sont franchement au Nord. Pour deux d'entre elles, cette orientation vient d'une interdiction de percer des fenêtres ayant vue chez un voisin; mais ces interdictions n'ont pas de conséquences fréquentes pour les ouvertures des maisons, même dans les hameaux à fermes imbriquées,

puisque les façades des maisons simples sont, le plus souvent, parallèles et de même sens (face au Sud). Une autre a deux petites fenêtres au Sud, ce qui atténue l'inconvénient. Deux autres regardent vers un chemin Ouest-Est. Une sixième a ses bâtiments d'exploitation au Nord et a préféré avoir ses ouvertures de ce côté pour les voir ; raison qui n'est guère convaincante et que l'immense majorité n'invoquerait pas (cf. chap. III). Un seul fermier n'a pu expliquer son orientation au Nord.

De même que la façade au Nord est irrationnelle, celles à l'Ouest ou à l'Est le sont dans les maisons à simple façade. Mais on a parfois voulu voir le chemin. La topographie a joué quelquefois un rôle, mais rarement, car on ne bâtit guère sur les fortes pentes. Il est arrivé qu'on garde la vieille maison, orientée au Sud, et qu'on fasse la nouvelle, à une façade elle aussi, là où il y avait de la place, d'où son orientation insolite. Enfin, les moulins sont forcément perpendiculaires au cours d'eau utilisé, et, sauf quand il a fait une maison neuve, le meunier n'a pas été maître de l'orientation. Le soleil est donc le principal facteur, mais non le seul.

La direction ESE-WNW des vallées principales a déterminé des contrastes de versants, moins accusés qu'en montagne, mais tout de même parfois sensibles. On peut parler d'adret et d'ubac le long du ruisseau de Balanant (Aber-Benoît). La figure 2 montre 45 maisons à l'adret, parfois étagées en deux lignes superposées (Kergrac'h, Kerluzern), contre 14 seulement à l'ubac. Mais sur les bords du tributaire méridional de l'Aber-Benoît (ruisseau du Bourg-Blanc), le contraste d'exposition n'a pas eu de répercussions sur l'habitat. C'est que dans le premier cas, au-dessus des bons sols du versant au soleil règne sur le plateau l'argile à poterie, et au-dessus du versant à l'ombre sont les meilleures terres de Plouvien : la valeur respective des plateaux étant inverse des avantages d'exposition des versants, l'adret a attiré d'autant

plus et l'ubac d'autant moins. Dans le second cas au contraire, les terres sont plutôt meilleures au-dessus de l'adret, aussi celui-ci est-il délaissé pour son plateau. En un pays où les contrastes d'insolation ne sont pas très forts en haut des versants, il faut que le côté du soleil soit aussi un bon terroir pour exercer une attraction véritable.

FIGURE 2
Adret et ubac sur le Ruisseau de Balanant
Un point par maison à l'adret,
une croix par maison à l'ubac
Echelle : 80.000e

CHAPITRE III

ORDONNANCE GÉNÉRALE DES EXPLOITATIONS

L'exploitation rurale s'appelle *tiegez*, c'est-à-dire proprement *famille*. Dans la pratique, pour désigner cette dernière on dit *familh*. La demi-confusion qui s'est néanmoins introduite entre la famille et l'exploitation (bâtiments et terres) exprime très fortement le lien qui unit l'homme au sol dont il vit.

Dans une étude de l'ordonnance des exploitations, on ne peut compter les maisons simples demeures, ne comportant qu'une bâtisse avec parfois un appenti. On n'en parlera qu'au chapitre suivant. On a écarté aussi les moulins et anciens moulins et les fermes-débits, qui seront examinés au chapitre VI. On n'a retenu que les exploitations rurales qui ne sont et n'ont été ni moulins ni commerces et élèvent au moins une vache. Au nombre de 295, elles se répartissent ainsi :

	Nombre	%
Fermes à éléments dispersés..	237	80,4
Maisons-blocs (ou concentrées), une à deux dépendances en ligne ou en bloc..	13	4,4
Maisons-blocs tendant vers la dispersion (jusqu'à trois dépendances en ligne ou en bloc).	31	10,5
Maisons en ligne (trois dépendances ou plus).	8	2,7
Cours fermées..	6	2

Il n'y a pas de *penn ti* dans le Bas-Léon (1).

(1) *Le penn ti*, très petite ferme occupée par un journalier ou un domestique, est essentiellement cornouaillais. Bien des petites fermes de notre second type lui ressemblent pourtant. Cf. 4, p. 118-120.

LA FERME A ELEMENTS DISPERSES

Ce type correspond à la maison « à cour ouverte » ou « en ordre lâche » de DEMANGEON (*14, 17, 17 bis*). Nous écartons le terme de cour ouverte, car en bien des cas les bâtiments ne sont pas autour d'une cour, ou du moins d'une seule cour. Ils sont dispersés à proximité de l'habitation. L'ensemble est limité par un talus ou un muretin, dont un ou deux bâtiments peuvent s'évader (planche II A).

Ce type est celui de la très grande majorité de nos fermes. Demangeon disait que la plupart des fermes bretonnes sont des maisons à cour ouverte ou des « maisons-blocs à éléments transversaux », les secondes étant les plus répandues et les premières correspondant à d'assez grandes exploitations. En fait, la ferme à éléments dispersés est, à Plouvien et aux environs, *un type très répandu même dans la petite exploitation* et même au bourg : type parfaitement adapté à l'élevage avec les facilités de circulation qu'il offre au bétail.

Les dispositions adoptées sont variées. Très souvent la façade de la maison donne sur une aire à battre au bout de laquelle sont les meules de paille et de foin. Au bord de l'aire on trouve des bâtiments secondaires, remises et granges en général. Les principaux bâtiments, étables et écuries, sont *derrière* la maison qui a une porte donnant de ce côté (fig. 3 B). On est ainsi près des bêtes sans en subir les désagréments. Il y a alors deux cours : l'aire et la cour des bêtes.

Parfois les logements des bêtes, groupés sur l'arrière ou le côté de la maison, encadrent étroitement une très petite cour. C'est une disposition ancienne : seuls de vieux bâtiments sont ainsi groupés, et dans les constructions neuves ou les reconstructions on préfère une ordonnance plus lâche. L'ancienneté de ce type est confirmée par SOUVESTRE (*3*, Finistère en 1836, p. 103) qui dit en

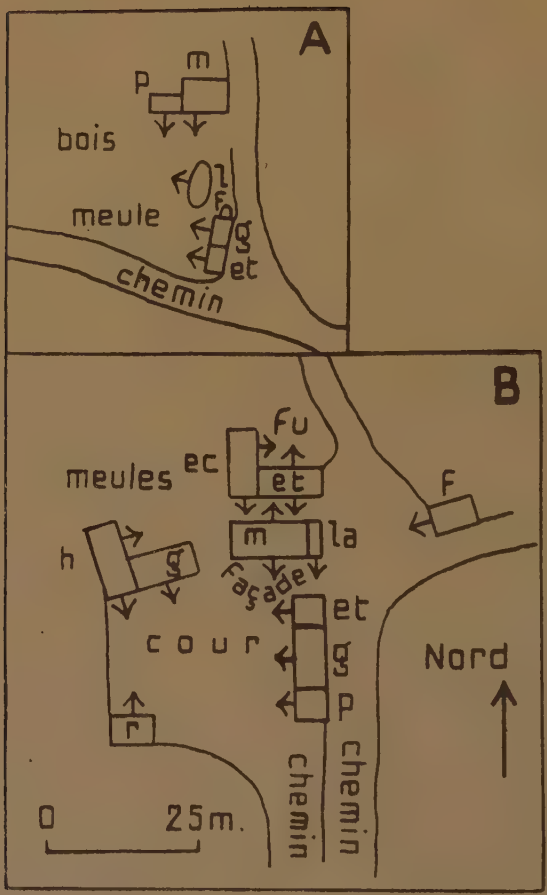

FIGURE 3

TYPES DE FERMES

A : Kerleroux à Keradraon (1 ha 1/4, 2 vaches, pas de cheval) : très petite ferme en ordre dispersé.

B : Bernicot à Kerliezoc (23 ha, 9 vaches, 8 génisses, 4 chevaux, 2 poulains) : ordre dispersé; étable et écurie derrière la maison. Fumier sur plateforme.

Abréviations : ec : écurie. — et : étable. — f : four. — fu : fumier. — g : grange. — h : hangar. — la : laiterie. — l : lokenn. — m : maison. — p : porcherie. — r : remise.

Echelle : 1.250e

A : Ferme Charreteur à Kerlouzern (4 ha 1/2 dont 2 de labours). Bâtiments en ligne. Lokenn ouvrant en bout devant la maison. Le fumier est sur l'arrière.

B : Petite ferme de Kermabon (1 ha 1/2). Bâtiments en bloc mais non sous le même toit. Tuiles de ciment sur la maison.

PLANCHE II

A : Ferme Berder à Kerlouzern (10 ha). Bâtiments multiples et assez dispersés.

B : Ferme Bergot à Kermabon (30 ha). Bâtiments en deux lignes parallèles. Fumier sur l'arrière de la ligne de gauche.

parlant du Finistère en général : « Les étables n'ont point leur sortie sur l'aire, mais sur une cour particulière, couverte d'un lit d'ajonc, de genêts et de paille de blé noir... cloaque infect... où l'on enfonce jusqu'à la cheville. » Pour le XVIIIe siècle, cette disposition est attestée par la description (1776) d'une ferme de Kerdalaès en Bourg-Blanc : « ... une maison mannale... ayant ses ouvertures au midy et nord, l'aire au midy d'icelle, le puits... et la cour donnant au nord de laditte maison, deux creches... joignant laditte cour au Nord. » (1). Certes, dans cette ferme, le puits touchait le fumier; et le « cloaque » de Souvestre existe encore malheureusement parfois. Il faut pourtant insister sur cette petite cour à bêtes, souvent distincte de la cour de la maison, et dont l'existence et l'ancienneté n'ont guère été jusqu'ici soulignées. C'est l'ancêtre de la cour plus large de notre premier sous-type.

On a aussi très fréquemment les étables et écuries devant la maison, d'un côté de l'aire. Les autres bâtiments sont jointifs de la maison, ou le long de l'aire; ils bordent parfois une seconde cour sur l'arrière (fig. 4 A). Dans ce sous-type, les étables et écuries ont parfois des ouvertures de deux côtés : elles donnent sur la cour de la ferme où s'ouvrent les fenêtres de la maison, mais ont aussi des portes sur un chemin menant aux champs. Cela simplifie la circulation : les bêtes vont au pâturage sans passer par la cour, et on peut aller les traire sans faire de détour (fig. 4 B).

Le plus souvent, la dispersion des bâtiments n'est cependant pas absolue. Il y a un ou deux groupes principaux, et de petits édifices qui s'égrènent alentour. Les

(1) Etude du Bourg-Blanc, archives. Une autre description datant de l'an V contenue dans les mêmes archives, mentionne une autre ferme de Kerdalaès qui a une « cour clause » au Nord et une aire au Sud.

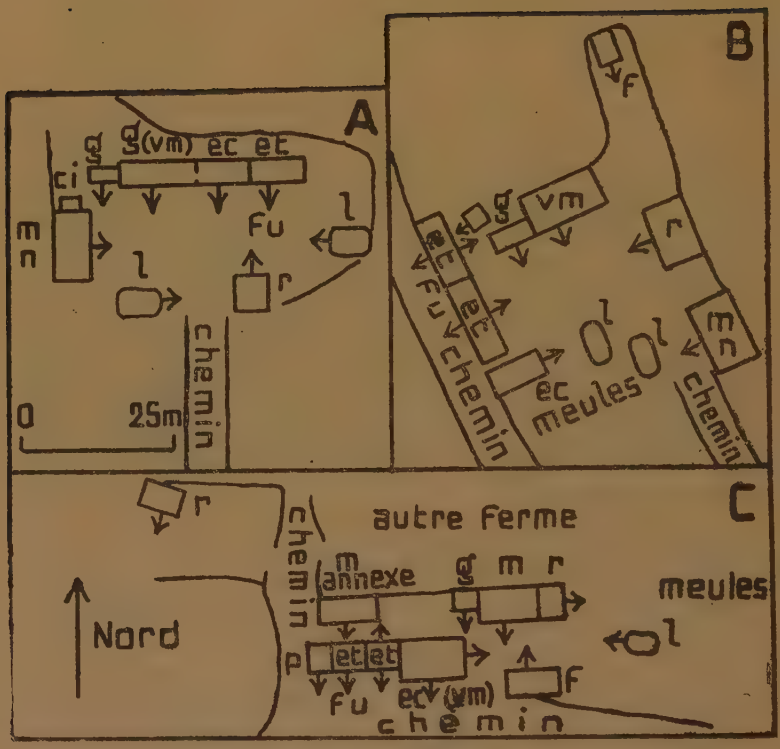

FIGURE 4

TYPES DE FERMES

A : Jestin à Kerguelven Vihan (8 ha. 10 bêtes à cornes, 3 chevaux). Dispersion autour d'une cour; vieille maison communiquant avec l'écurie, nouvelle maison avec citerne. Fumier sur plateforme.

B : Jaouen à Camhars (20 ha environ, 18 bêtes à cornes, 6 chevaux). Ordre dispersé; fumier sur chemin latéral et étables donnant de ce côté.

C : Kerdraon à Mespeler (6 ha 1/2, 5 vaches, 1 génisse, 2 chevaux, 1 poulain). Bâtiments sur deux lignes.

Abréviations : ci : citerne. — ec : écurie. — et : étable. — f : four. — fu : fumier. — g : grange. — l : lokenn. — m : maison. — m n : maison neuve. — p : porcherie. — r : remise. — v m : vieille maison.

Echelle : 1.250e

bâtiments des animaux forment très fréquemment une longue file. L'habitation peut s'encadrer de certaines bâtisses, le reste étant dispersé. Les constructions sont souvent sur les lignes parallèles ou subparallèles. Cette dernière disposition paraît dériver en certains cas (fig. 4 C par exemple) de la coalescence de deux petites fermes autrefois distinctes : ce seraient deux anciennes « maisons à structure longitudinale ». Mais il ne faut pas généraliser cette origine : elle est à rejeter en plusieurs cas (planche II B).

Il arrive que la dispersion soit extrême : même en de petites fermes, les bâtiments sont séparés par un chemin vicinal qu'ils ne bordent pas directement (fig. 5 A). Rappelons enfin l'enchevêtrement résultant de la division d'une ferme (dépliant, carte C) et l'éparpillement provenant de l'achat d'une très petite ferme par un exploitant voisin (fig. 5 B).

Le jardin potager existe en général, mais n'apparaît pas bien dans le plan parce que, sauf exception, il n'est pas enclos. Ce n'est qu'une partie d'un champ voisin. Sa situation est variable : on s'arrange pour qu'il ne donne pas sur l'aire où picore la volaille.

Un trait essentiel de la ferme est le *grand nombre des bâtiments*. La moyenne, pour les 237 exploitations considérées, est de 6,5 bâtiments par exploitation(habitation non comprise). Le nombre de bâtiments dépasse couramment celui des hectares exploités. 31 fermes à éléments dispersés ont 10 bâtiments ou plus. Il y en a jusqu'à 13. Ces chiffres sont plutôt en dessous de la réalité, car nous n'avons pas visité toutes les dépendances dans le détail : or un bâtiment d'apparence unique est souvent divisé en deux par un pignon de pierre. On a construit à mesure des disponibilités financières, et c'est pourquoi il y a tant de petits bâtiments. C'est aussi là une des origines des bâtiments en une ou deux lignes, car on économise ainsi un mur.

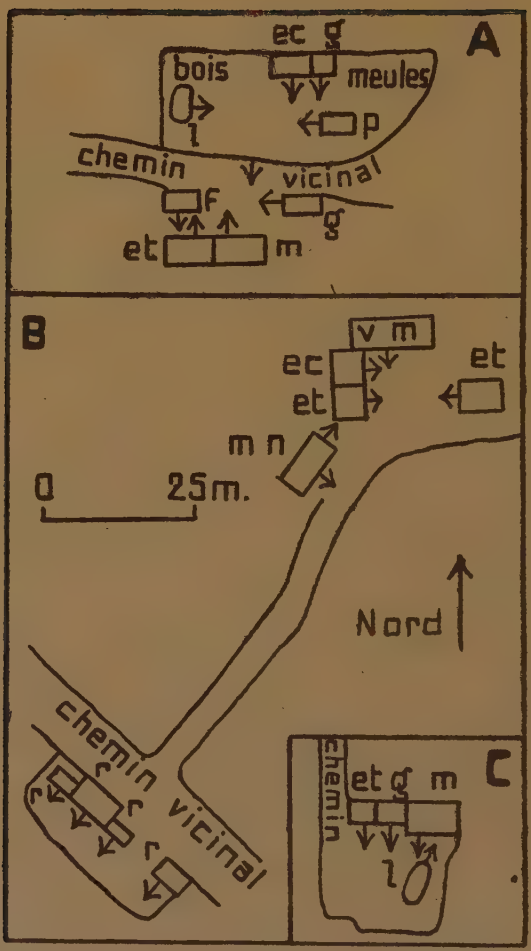

FIGURE 5

TYPES DE FERMES

A : Marrec à Scoz Vihan (4 ha. 1/2, 4 bêtes à cornes, 1 cheval). Ordre très dispersé de part et d'autre d'un chemin. L'étable est une ancienne petite ferme.

B : Creff à Kergrac'h. Ordre très dispersé provenant d'un achat. (Cf. Chap. I : l'exploitation.)

C : Paul à Kerrohic (1 ha, 1 à 2 vaches). Maison-bloc.

Abréviations : ec : écurie. — et : étable. — f : four. — g : grange. — l : lokenn. — m : maison. — m n : maison neuve. — p : porcherie. — r : remise. — v m : vieille maison.

Echelle : 1.250e

La ferme à éléments dispersés ne date pas d'aujourd'hui. Une des très rares énumérations précises de bâtiments trouvées pour le XVIII[e] siècle, et qui s'applique en 1737 à une ferme de Lanigoz en Bourg-Blanc, est ainsi conçue : « ... la maison manalle et chambre au couchant, crèche à vaches fixe sur la cour aussy au couchant, maison à four, burrons (remises) l'un sis sur l'aire au couchant l'autre au nord de ladite maison... De plus, les deux granges sur l'aire et un petit apenty joignant la maison à four. » (Arch. Dép., B 589.) C'est déjà le pullulement actuel. Et en 1852 LIMON (*34*, p. 264) disait que l'ordonnance « en carré » est la plus répandue dans tout le Finistère (en fait, on a vu qu'elle coexistait avec l'ordonnance en deux cours).

LA MAISON-BLOC

Peu répandue (4,4 %), la maison-bloc est celle du pauvre, qui souvent ne peut vivre uniquement de sa terre. Elle est d'autant plus rare que même de très petites exploitations sont du type précédent.

La forme en est simple et bien connue. A côté de la maison, modeste et sans étage, s'élèvent une petite grange et une petite étable, ou seulement une étable et une dépendance temporaire. Ou bien les dépendances sont du même côté de la maison (fig. 5 C), ou bien elles l'encadrent (planche I B). Parfois, une des dépendances est sur l'arrière de la maison, mais faisant bloc avec celle ou celles qui sont en ligne.

On ne peut pourtant dire que tout est sous le même toit. Le toit de l'habitation est plus haut que les autres, et la largeur de tous les bâtiments n'est pas toujours la même. La maison « tout sous le même toit » n'existe pas à Plouvien, et celle où un ou deux bâtiments sont sous le même toit que l'habitation est très rare.

LA MAISON-BLOC TENDANT A LA DISPERSION

Ce type, intermédiaire entre les deux précédents et un

peu plus répandu que la maison-bloc (10,5 %), correspond à des fermes ne dépassant généralement pas 5 ha. La maison s'encadre de deux ou trois dépendances en ligne ou en bloc; d'autres bâtiments dispersés encadrent une cour (fig. 6 A). Là encore, le toit de la maison est plus haut que les autres. Les organes essentiels de la ferme touchent l'habitation, mais on sent qu'à l'exemple des voisins le paysan tend à égailler ses bâtiments. L'on voit ainsi parfois, contre les maisons, des restes d'anciens bâtiments effondrés ou démolis. Au lieu de les refaire au même endroit, on les a reportés plus loin. L'habitation se dégage donc de plus en plus des bâtiments malodorants.

LA FERME EN LIGNE (fig. 6 B et planche I A)

Très faiblement représentée (2,7 %), la ferme en ligne n'est pas un type en progression. Nous groupons sous cette rubrique les exploitations ayant au moins trois bâtiments mitoyens sur la même ligne que la maison, et où les constructions dispersées n'existent pas ou se réduisent à une ou deux. Ces fermes correspondent à la petite ou moyenne exploitation : certaines groupent douze à quinze hectares. Les bâtiments ouvrent des deux côtés, et on peut considérer ce type comme une variété de la ferme à éléments dispersés sur deux cours : le tassement est plus grand, mais on tend ici aussi à tourner le dos aux bêtes. La ligne des bâtiments peut se compliquer de petits appentis sur l'une ou l'autre face.

La ferme en ligne fut plus répandue autrefois : on en trouve maints restes, évolués en fermes à éléments dispersés. Ainsi, à Lannaneyen, les éléments de la ferme unique, ancêtre des actuelles exploitations Boucher et Paillier (dépliant, carton C), étaient presque tous sur une ligne : c'est, dans l'ensemble, l'actuelle ferme Bou-

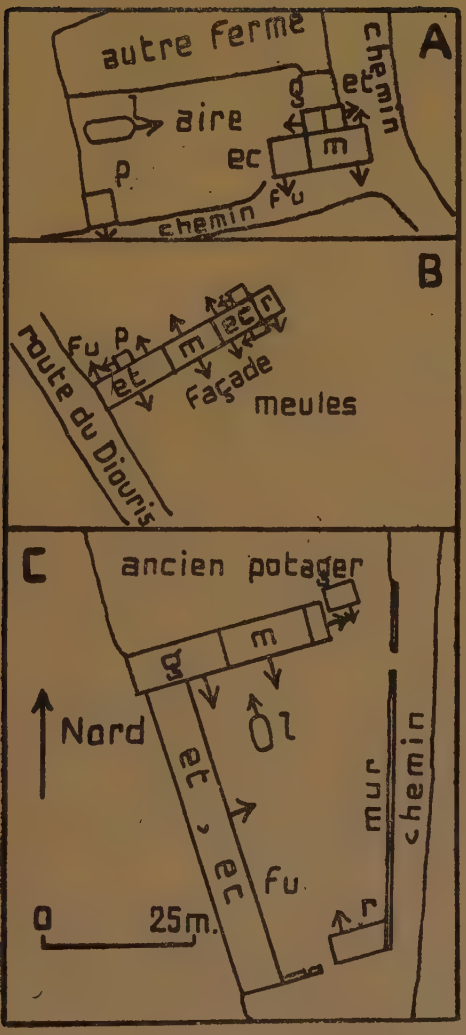

FIGURE 6

TYPES DE FERMES

A : Léon à Kericuff (3 ha 1/2, 4 bêtes à cornes, 1 cheval). Maison-bloc tendant à la dispersion.

B : Foricher à Kerarédeau (13 ha 1/2). Ferme en ligne; fumier derrière.

C : Calvez au Mezou (19 ha, 17 bêtes à cornes, 10 chevaux). Ancien manoir; cour fermée.

Abréviations : ec : écurie. — et : étable. — fu : fumier. — g : grange. — l : lokenn. — m : maison. — p : porcherie. — r : remise.

Echelle : 1.250e

cher (1). On saisit la différence entre les dispositions ancienne et moderne, cette dernière réalisée dans la ferme Paillier qui illustre la règle de l'éparpillement. De même la vieille ferme Kerdraon à Mespeler était en ligne (fig. 4 C, partie Sud), et l'ordonnance actuelle est bien plus dispersée; même remarque à Kerguelven Vihan (fig. 4 A). Mais la disposition non en ligne est aussi représentée depuis longtemps, comme on l'a vu.

LA COUR FERMEE

La cour fermée est le type le plus rare : 2 % seulement. Mais c'est un type curieux par l'anomalie qu'il représente.

On dit toujours que les cours fermées bretonnes sont d'anciens manoirs; de fait, quatre sur six ont à Plouvien cette origine : le Mezou, Kerbreden, le Kerzu et Tariec. Dans les trois premières le manoir subsiste, et on l'étudiera au chapitre IV. A Tariec, on a refait la maison en réemployant les pierres du manoir (2).

C'est au Mezou (fig. 6 C et planche III A) que la disposition en cour fermée est la plus nette. La maison est au fond, partiellement convertie en grange. Un côté de la cour est fermé par un long corps de bâtiments (étables et écuries). Face à la maison, le mur est bordé d'une remise et percé d'une porte cochère et d'une porte pour piétons; le quatrième côté est fermé d'un grand mur. Très peu d'ouvertures vers le dehors : la maison n'a que de petites fenêtres sur l'ancien potager, autrefois entouré lui aussi d'un mur.

---

(1) La maison Boucher, qui date de 1876, est sur l'emplacement de la vieille ferme. La maison Paillier, conséquence du dédoublement, date de 1927 sous sa forme actuelle (reconstruction). On voit pourquoi, dans ce cas, les bâtiments Boucher ne peuvent avoir de portes sur l'arrière.

(2) Le manoir bas-breton n'est pas forcément resté une habitation seigneuriale jusqu'en 1789. Même avant il a souvent été affermé ou donné à domaine congéable (là où cette institution existait). Cf. Rutkowski, *45*, p. 637.

Le plan du manoir dérive évidemment de celui de la forteresse (1). On le retrouve, moins net qu'au Mezou, à Kerbreden, Kerzu (fig. 7 A) et Tariec. Mais dans chacune de ces fermes se manifeste l'irrésistible tendance à la dispersion. Au Kerzu, deux ou trois bâtiments sont sortis de la cour. A Tariec, le four en est à bonne distance. A Kerbreden, trois bâtiments s'évadent le long du chemin d'accès. Et même au Mezou apparaît au milieu de la cour un abri temporaire. Il n'est pas sur un des côtés du rectangle : c'est un incontestable début de dispersion. D'ailleurs il existe à Plouvien un autre manoir, celui de Keraliou, qui n'est pas du tout à cour fermée. Comme il est extrêmement probable que tous les manoirs l'étaient à l'origine, on a là une preuve de plus de la tendance à l'éparpillement.

Plus bizarre est le cas inverse, celui de deux fermes à cour fermée qui ne sont pas d'anciens manoirs : la ferme Goachet à Kerastreat (6 ha) et la ferme Gouez à Keraredeau (7 ha, fig. 7 B). A l'extrême rigueur on pourrait supposer que la première dérive d'une ancienne maison noble, quoique Kerastreat ne figure pas parmi les terres nobles mentionnées par Le Guen (*32*) et Pérennès (*41*); mais la seconde est vraiment trop petite pour cela. Dans les deux cas, l'habitation s'encadre de deux ailes de bâtiments et fait face à un mur percé d'une porte avec arc en plein cintre. Furent-elles jadis édifiées à l'image des manoirs ? Ou sont-ce des variétés de la maison à cour à bestiaux ? Elles paraissent bien être des survivances, et évoluent vers la dispersion : un ou deux bâtiments sont hors de la cour; des portes et la façade des maisons donnent sur l'extérieur.

Ainsi, dans tous les types, voit-on de nos jours la dis-

(1) L'origine militaire de la cour fermée du manoir breton apparaît très nettement dans les bons dessins de Le Guennec, *33*, p. 35-50.

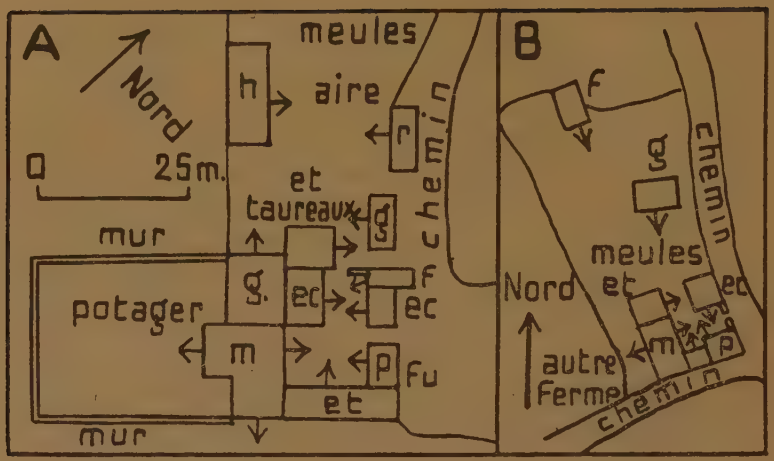

Figure 7

TYPES DE FERMES

A : Jollé, au Kerzu Vras (15 ha, 15 bêtes à cornes, 7 chevaux). Ancien manoir; cour fermée tendant à la dispersion.

B: Gouez à Keraredeau (7 ha, mauvais, 4 bêtes à cornes, 1 cheval). Petite cour fermée tendant à la dispersion.

Abréviations: ec: écurie. — et: étable. — f: four. — fu: fumier. — g: grange. — h: hangar. — m: maison. — p: porcherie. — r: remise.

Echelle :1.250e

persion s'établir ou s'accuser. C'est la grande loi qui régit l'ordonnance des bâtiments à Plouvien et dans toute la région. Tout en ayant les bêtes à portée, on veut en vivre séparé. Le Bas-Léon offre donc une évolution opposée à celle de la Picardie, où la cour fermée s'est au contraire considérablement répandue depuis le début du XIXe siècle aux dépens de la cour plus ou moins ouverte (PINCHEMEL, *43*) : exemple frappant des contrastes entre mentalités paysannes.

CHAPITRE IV

LA MAISON D'HABITATION

L'HABITATION AU XVIII[e] SIECLE

L'absence d'inventaires de biens immeubles aux Archives Départementales, et l'extrême rareté des documents anciens à l'étude du Bourg-Blanc qui traite les affaires de Plouvien, ne permettent pas une étude détaillée de l'habitation du XVIII[e] siècle; mais on trouve, dans les inventaires de biens meubles, assez d'allusions à la maison entre 1717 et 1790 pour tenter une esquisse.

La seule maison dont nous ayons une description précise est une ferme de Kervilliou, en Bourg-Blanc. C'est « une maison manale, couverte de gleds et genêts, aboutissant au Levant et Couchant, ouvrant de ses deux portes au Midi et Nord, et de ses deux fenêtres audit Midi, ayant trente pieds de longueur sur quinze de largeur et huit de hauteur » (1). Cette description peut s'appliquer aux vieilles maisons qui subsistent. Elle doit donc donner l'image du type courant à l'époque.

La maison ancienne ne comportait généralement qu'une pièce, semble-t-il; mais on trouve mention de fermes dont les habitants avaient une ou deux pièces supplémentaires. Ainsi, dans les inventaires conservés à Quimper, dix-sept fermes de Plouvien possèdent une seconde pièce habitée au rez-de-chaussée (chambre « à terre » ou « sur l'aire »); douze autres ont une seconde pièce dont la situation n'est pas précisée. Si le nombre des fermes étaient le même qu'aujourd'hui, le dixième d'entre elles *au moins* étaient donc ainsi disposées. En outre,

(1) Etude notariale du Bourg-Blanc, archives (aveu d'entre 1787 et 1790).

quatre fermes avaient deux pièces en bas outre la cuisine; deux (dont l'ancien manoir de Kerbreden, qui subsiste) avaient une chambre à l'étage; sept, dont deux anciens manoirs, avaient une chambre en bas et une en haut; aucune n'est dite comporter trois chambres à Plouvien (il y en avait deux au Bourg-Blanc, dont un manoir).

L'étage n'était donc pas inconnu, mais restait certainement très rare. Il est d'ailleurs très probable que ce n'était qu'un grenier non plafonné, si l'on en juge par ce qu'on voyait en 1943 à Kerbreden. On le trouvait notamment dans certains manoirs, et les chambres à situation non précisée étaient probablement « à terre ». Le confort supplémentaire pouvant être tiré de la ou des « chambres » était sans doute modeste. Ces pièces ne contenaient pas toujours de lit, peut-être parce que trop petites: c'étaient alors plutôt des débarras (1). Elles consistaient souvent en une petite maison distincte de la « maison manale » au pignon de laquelle elles s'appuyaient volontiers (2). Il arrive aussi que cette petite maison soit simplement une grange (3), ou la maison du four (4), où l'on a mis un lit. Ou bien il y a deux maisons, vieille et neuve, habitées toutes deux (5). Quand il existe deux pièces supplémentaires en bas, elles sont à chaque bout de la maison, ou bien l'une est « sur l'aire », ou encore l'une est la maison du four. Si donc l'on couche parfois hors de la pièce commune, on n'est guère mieux pour cela. D'ailleurs, il y a des inventaires assez gros où seulement la

(1) Exemples : Gorrequear (1749); Kerliezoc (1749); Kerarédeau (1753); Kermabon (1776) (Arch. Départ.).

(2) Ainsi à Kerdaniel, en Bourg-Blanc (1776); Le Lennic (1783); Kerourgon (1786); Kerivinnoc, en Bourg-Blanc (1781 et 1783). A Kerourgon et Kerivinnoc, la chambre est un « buron », appelé « lap koz » (vieille cahute) à Kerivinnoc où il contient quatre lits.

(3) A Kermerrien (1790), le Minihy (1760), Kerdavid (1789).

(4) A Kergaraoc (1770), Kerbreden-Vihan (1770).

(5) A Lesarhoat et Kervoalen, en Bourg-Blanc (1751 et 1776).

maison manale est mentionnée (1). Quant à la couverture, ce sont toujours des « gledz » ou des genêts (2).

Dès cette époque, les commerçants sont mieux logés que les paysans. Ils ont souvent une « chambre en haut », des tables rondes, des lits d'alcôve au lieu ou à côté des lits clos (3). Leur genre de vie est donc plus près de celui des citadins. Mais le clergé est bien plus mal loti qu'aujourd'hui. Les presbytères de Plouvien et du Bourg-Blanc ne comprennent, le premier, qu'une cuisine, une maison à four, une chambre haute et un buron; le second, qu'une cuisine et une chambre haute (4). Le vaste presbytère aux multiples chambres est donc récent, et l'idée de M. Falc'hun (20 *bis*), selon laquelle les dimensions du presbytère seraient un reliquat de l'époque lointaine où le clergé desservant breton était un clergé régulier et monastique, n'est pas vérifiée par ces constatations.

L'habitation du XVIII[e] siècle était donc très peu confortable et trop petite; on était obligé d'y adjoindre parfois de petits bâtiments encore plus sommaires.

LES MAISONS ACTUELLES

La description des maisons actuelles renforce l'idée que nous avons pu nous faire jusqu'ici des habitations du type ancien. La maison est toujours en pierre (granulite ou schiste cristallins suivant les affleurements). La pierre est nécessairement taillée dans les très anciennes constructions (chaumières), car le liant n'était autrefois

---

(1) En 1743 à Kerourgon (2.092 livres); en 1776 à Langroadès (3.053 livres) et à Tressent-Bihan (4.060 livres). Il est vrai que ce n'est pas une preuve absolue qu'il n'y avait pas de chambre.

(2) Sauf à l'Isle, en Bourg-Blanc, en 1774, où une des deux « petites maisons » est couverte d'ardoises.

(3) Ainsi, les inventaires d'août 1761, mai 1774, mars 1787.

(4) Inventaires de 1738 et 1758.

que de la glaise. Les moellons n'auraient pas tenu. Dans les bâtiments modernes, au contraire, on peut employer ces derniers jointoyés par un mortier à chaux ou du ciment; les pierres de taille sont restreintes aux angles et encadrements. Dans les types très récents apparaît aussi la fausse pierre de taille en ciment. Aux manoirs de Kerbreden, de Keraliou et du Mezou, la pierre de taille de moyen appareil a servi pour l'ensemble de la bâtisse, mais le Kerzu est en moellons.

Il faut mettre pourtant à part une hutte de sabotier qui s'élève à Pont-al-Lennec. Elle rentre dans la catégorie des maisons rudimentaires, plus nombreuses autrefois dans une Bretagne que parcouraient les *boutaouerien*. Le type est adapté au demi-nomadisme: une hutte de chaume et de fougère, sans cheminée (la fumée passe à travers le toit) avec deux petites fenêtres pouvant être adaptées à une nouvelle hutte. C'est une survivance d'un passé bien mort, car le sabotier s'est fixé au lieu qu'il occupe présentement.

Donc, une grande uniformité de matériau. Mais à bien d'autres points de vue, les maisons de Plouvien sont fort diverses (1).

L'ANCIEN TYPE

La vieille ferme, c'est la maison de pierre sans étage couverte de chaume. Il en subsiste quinze à Plouvien (2),

---

(1) La hutte du sabotier n'a pas été comptée dans le calcul des pourcentages données dans ce chapitre. On a exclu aussi, sauf indication contraire, les moulins, anciens moulins et commerces, les maisons des pensionnés et celles de plaisance : ces types sont étudiés au chapitre VI. On a écarté aussi les maisons du bourg qui ne sont pas des fermes. On s'est limité aux exploitations purement agricoles et aux maisons de journaliers, vieux paysans, ouvriers meuniers, ouvriers-paysans des écarts.

(2) Une seizième existait au bourg lors de l'enquête. Elle a été brûlée en août 1944. Ses habitants ne cultivaient pas la terre.

dont douze sont à la tête d'exploitations atteignant jusqu'à une dizaine d'hectares. Elles ne forment plus que 4,1 % des maisons (1), aussi est-il temps d'en fixer les traits (planche IV A).

La chaumière de Plouvien est vraiment de triste aspect; elle est plus basse et plus misérable que celle du Vannetais, dont la ligne de toit se rompt d'une ou plusieurs lucarnes. Peut-être faut-il y voir une des raisons (mais non la principale) de sa quasi-disparition à Plouvien, en regard de sa conservation en Morbihan. Ici, c'est une maison basse sans grenier (2). Il y a seulement parfois une sorte de plafond de planches sur la pièce unique; plus souvent, ce plafond n'existe que près de la cheminée. Certaines possèdent une porte surmontée d'un arc en plein cintre, mais le linteau monolithe est aussi répandu. Parfois apparaît une particularité léonarde, le *kuz-taol* (cache-table): un peu plus près du pignon portant la cheminée que de la porte, le mur dessine une avancée qui constitue à l'intérieur une sorte de petite pièce dans la grande et où l'on prend les repas. Le côté de ce saillant qui regarde la porte était et est encore quelquefois muni d'une meurtrière, le *toull ar fuzuilh* (trou du fusil), par laquelle on pouvait tirer sur les brigands. « Kuz-taol » et « toull ar fuzuilh » ont subsisté dans certaines maisons améliorées; mais toutes les chaumières n'en ont pas. Les dimensions moyennes sont de 8 à 10 m. sur 5. Parfois, une seconde porte ouvre sur l'arrière.

---

(1) Ici, par exception, on a compté dans l'établissement du pourcentage tous les écarts et toutes les exploitations semi-agricoles du bourg : 368 maisons en tout.

(2) Me Guermeur, notaire au Bourg-Blanc, nous dit avoir connu autrefois, au bourg de cette commune, une vieille maison à escalier de pierre extérieur conduisant à une pièce nommée *ar gambr* (la chambre). C'est la disposition du Vannetais, aujourd'hui inconnue à Plouvien et au Bourg-Blanc.

Les baies sont rares et exigües. Le « kuz-taol » ou le mur droit à son emplacement, sont percés d'une fenêtre garnie de barreaux et mesurant généralement 60 cm. sur 100, parfois moins (55 sur 65 chez Conseil, à Kerarédeau). En outre, une lucarne (40 sur 40 ou moins) « éclaire » la pièce entre la fenêtre et la porte, plus rarement au-delà de la porte. Il est peu fréquent, dans les chaumières, qu'on ait agrandi la fenêtre ou qu'on en ait percé une autre. Il y a toujours des vitres aujourd'hui, à la fenêtre, sinon à la lucarne.

A l'intérieur, nous trouvons la pièce bretonne classique, bien des fois décrite. Voici la chaumière Le Guen, à Kerglien (fig. 8). Sur la terre battue se trouvent, à droite de la porte, une armoire; à gauche, une commode. Parvenu au milieu de la pièce, on entrevoit une double rangée de meubles. A droite, du côté le moins sombre, deux armoires et deux lits clos. Là se trouve en général une grande pendule à long balancier. A la partie supérieure des lits clos sont fixés dans des cadres, à Kerglien ou ailleurs, des images de piété, des diplômes variés, des décorations, des photographies de défunts ou de prêtres de la famille. Au pied des lits, des bancs-coffres. En face de cette rangée de meubles, d'autres moins visibles, dans l'ombre: à Kerglien, un lit clos et une table (insolite à cet endroit); puis, près de la fenêtre, la table des repas, encadrée d'une part d'un lit clos et d'un banc; de l'autre, d'un autre banc et d'un buffet. Au fond de la pièce, l'âtre avec un vaisselier. A côté de la cheminée, une cuisinière, seul trait de modernisme de la maison.

Ce type d'habitation a été souvent amélioré par le changement de la couverture. 21 % des fermes et maisons des ruraux des écarts (moulins et commerces exceptés) n'ont pas d'étage. Ce sont généralement d'anciennes chaumières transformées, correspondant presque toujours à de petites exploitations, ou servant d'habitations

PLANCHE III

A : Ancien manoir du Mezou. Cour fermée

B : Ancien manoir de Kerbreden. Façade

A : Chaumière Garven à Kerlouzern. (Propriétaire; 7 ha). Etable sous le même toit à droite. Pas de porte de communication intérieure.

B : Jolie petite maison neuve. (Mingant, à Kerourgon; propriétaire; 2 ha; fait des journées). Construite sous le régime de la Loi Loucheur.

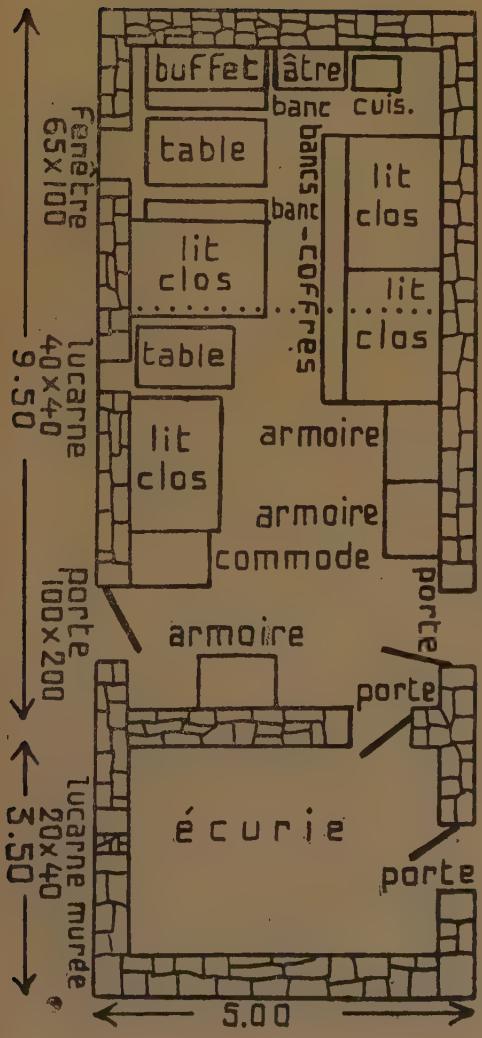

FIGURE 8

CHAUMIERE LE GUEN A KERGLIEN

Terre battue; porte de communication avec l'écurie; plafond de planches entre le pointillé et l'âtre (le reste donne sur la charpente). Huit habitants (père, mère, six enfants). Cuisinière. Maison de fermier.

à des journaliers ou des vieillards pauvres. On fait encore de nos jours des maisons sans étage, mais peu, et on y introduit de nombreuses améliorations qui seront étudiées plus loin: cimentage du sol, crépissage, etc... Le nombre des petites maisons tend d'ailleurs à diminuer du fait que pas mal de très petites exploitations ont été absorbées par des fermes moyennes (1).

La couverture qui remplace le chaume est le plus souvent l'ardoise, puis les tuiles de ciment, les tuiles, l'éverite, la tôle, la terrasse de ciment, le papier goudronné. Voici l'importance numérique de ces divers modes de couverture (2):

Ardoise	91,3 %
Chaume	4,1 %
Tuiles de ciment	1,9 %
Tuiles rouges mécaniques	0,8 %
Everite	0,5 %
Tôle	0,5 %
Terrasse de ciment (3)	0,5 %
Papier goudronné	0,3 %

L'ardoise a donc une énorme prépondérance. Elle vient ou de Trélazé, ou de la Montagne Noire et du Bassin de Châteaulin (Gourin, Motreff, Maël-Carhaix). La tuile de ciment, très fréquente sur les bâtiments d'exploitation, ne recouvre guère les maisons. Ces petites plaques de ciment ayant la forme des tuiles et fabriquées dans la région (Landerneau, Lesneven, Lannilis, etc...) ont l'avan-

(1) La division de fermes qui a abouti à des hameaux à maisons et dépendances imbriquées (cf. chap. II) n'est pas le phénomène inverse : il s'agit d'exploitations assez grandes (20 hectares ou plus) qui ont cédé la place à de moyennes ou petites fermes (5 à 12 hectares), mais non à de très petites.

(2) Y compris tous les écarts et toutes les exploitations agricoles et demi-agricoles du bourg; reste du bourg exclu (le bourg accroîtrait la proportion des toits d'ardoise).

(3) Ce type inattendu est temporaire : il s'agit de maisons neuves auxquelles le propriétaire doit ajouter un étage quand il en aura les moyens.

tage du bon marché (100 francs le mètre carré contre 150 francs pour l'ardoise, en septembre 1944) (1), mais elles se cassent facilement. Les tuiles rouges mécaniques viennent des Charentes et coûtent aussi cher que les ardoises, mais l'infrastructure du toit est moins onéreuse. Sur les habitations elles sont à peu près inexistantes, de même que l'éverite, la tôle et le papier goudronné qui conviennent plutôt aux bêtes.

Mais, quelles que soient les modifications de la couverture, toutes les petites maisons sans étage dérivent de la chaumière par amélioration ou construction récente sur le même plan. Un cinquième des maisons paysannes (au sens large) des écarts et du bourg est donc resté fidèle à la vieille ordonnance.

Il faut naturellement mettre à part les *anciens manoirs* (planche III B). A Kerbreden, Kerzu, Keraliou et le Mezou, la maison, quoique remontant à deux cents ans ou plus, a un étage; mais à Kerbreden, il n'y a pas de grenier sur tout l'étage. Le manoir est plus vaste que la chaumière: 14 mètres de long à Kerbreden et au Kerzu. Le Mezou a, de tous, le plus d'allure. C'est « une grande maison de pierres de taille, d'aspect austère et fruste, mais que relève une jolie lucarne à volutes et rampants arrondis... Sous chacune des larges fenêtres se trouve cette ouverture en manière de meurtrière qui servait à aérer les appartements pendant la nuit, ce qu'on voit souvent dans les manoirs du XVIII[e] siècle. La grande porte a perdu son fronton, dont il ne reste que les pilastres et la double corniche. De solides grilles de fer protègent les fenêtres du rez-de-chaussée » (2). Les hautes cheminées introduisent du pittoresque. A Kerbreden, des arcatures embellissent des fenêtres. Un massif escalier de pierre mène à l'étage. Au Kerzu et au Mezou

(1) Prix de 1938 : 15 francs et 20 à 25 francs.

(2) Arch. Dép., fonds Le Guennec.

existe une cave, chose inconnue dans toutes les autres fermes. Les baies sont assez vastes (1) et assez nombreuses. La couverture est toujours l'ardoise. Au Kerzu et au Mezou, le *leur-zi* (2) est cimenté; à Kerbreden, il est en larges dalles et à Keraliou en terre battue. Divisé en plusieurs pièces aujourd'hui, le rez-de-chaussée devait être primitivement d'un seul tenant. La pièce commune est ordonnée comme dans la chaumière, ce qui est naturel puisque les habitants sont des cultivateurs ayant le même genre de vie que les autres (3). Les inventaires montrent d'ailleurs que, dès le XVIII[e] siècle, une bonne partie des manoirs de Plouvien et du Bourg-Blanc étaient déjà maison roturières.

Le manoir n'est donc pas, malgré son étage, foncièrement différent des autres vieilles fermes. Il est surtout plus grand et mieux bâti. Depuis qu'il n'est plus une demeure noble, on l'aménage comme les autres maisons dans la mesure où son plan ne s'y oppose pas — et il ne s'y oppose guère. On peut en faire sans trop de frais une demeure confortable (le Kerzu). Quand il est trop vaste (le Mezou), on a seulement réduit le logis.

Même en tous ces types anciens quels qu'ils soient, il n'y a pas de promiscuité des bêtes et des gens. Sur la foi de certaines descriptions, on tend peut-être à croire à une fréquente cohabitation des hommes et du bétail en Bretagne. Il ne s'agit pas de contester ces faits en des régions bretonnes où le domaine congéable ou la routine ont fait sentir leurs effets jusqu'à l'époque ac-

(1) Vallaux (*51*, p. 133) dit les fenêtres des manoirs petites et irrégulières. Irrégulières, parfois; mais petites, non, au moins à Plouvien.

(2) Il n'y a pas de mot français correspondant. C'est le « sol » du rez-de-chaussée, qu'il soit en terre battue, cimenté, carrelé ou plancheyé.

(3) Au Kerzu et à Keraliou, le mobilier traditionnel a disparu, mais nous verrons qu'il en va de même dans quelques autres fermes.

tuelle. Mais à Plouvien, il n'y a *pas une seule ferme* où bêtes et gens soient séparés par une simple cloison de bois, et a fortiori où la séparation soit une claie à mi-hauteur. Il existe toujours un mur de pierre de séparation, qui va jusqu'au toit. Dans les inventaires du XVIII[e] siècle, nous n'avons pas trouvé d'indices de cohabitation, mais au contraire bien des mentions d'étables et écuries distinctes de la maison (1).

La séparation n'est, il est vrai, pas toujours absolue. Nous avons trouvé six fermes où la maison communique avec une étable par une porte percée dans le mur (2), et deux autres où l'ancienne maison, aujourd'hui désaffectée, est ainsi disposée. En quatre autres cas, on observe une porte actuellement murée. Au total, douze fermes. Quelques portes murées peuvent nous avoir échappé; elles ne sauraient être nombreuses. Sauf chez Guéguen, à Kerilaouen (maison de 1934), il ne s'agit que de vieilles fermes (notamment, trois chaumières et le manoir de Kerbreden) (fig. 8). Inversement, de vieilles fermes sont bien séparées des étables et écuries: ainsi la chaumière Garven, à Kerlouzern (planche IV A). Ce sont là des maisons qui ont très probablement au moins cent cinquante ans. Une maison datée de 1847 (Léon, à Kericuff, fig. 6 A) n'a pas de communication avec l'étable.

Trois faits sont donc bien établis: on ne voit actuellement que peu de portes entre la maison et l'étable ou l'écurie; ces cas, sauf un, ne concernent que de vieilles maisons et ont été autrefois plus nombreux; même il y a cent cinquante ans, on faisait déjà des maisons complètement séparées du logement des bêtes.

---

(1) M. El. Colin (*8*) a fait les mêmes constatations pour le Porzay (région de Locronan). Il est vrai que, fait-il remarquer, les inventaires et actes similaires ne concernent généralement pas les tenures pauvres.

(2) Dans un des cas la dépendance n'est plus étable ni écurie depuis longtemps. — Il s'agit de vraies portes et non de passages non fermés.

Y a-t-il eu autrefois à Plouvien des fermes où bêtes et gens n'étaient séparés que par une cloison de bois? Jusqu'au XVIIIe siècle, cela est vraisemblable. Nous avons pour 1794 le témoignage de Cambry (*3*, éd. Souvestre, p. 16) d'après lequel une « claie légère » sépare en général bêtes et gens dans le Finistère. On peut conclure de ce témoignage et des observations qu'à la fin du XVIIIe siècle coexistaient probablement à Plouvien des maisons à séparation totale, des maisons à porte intérieure dans un pignon de pierre et des maisons à paroi de bois entre bestiaux et paysans (1).

Décrivant le Finistère en 1836, Souvestre (p. 103) dit que « dans les montagnes, chez les cultivateurs pauvres, on voit encore parfois les vaches et les moutons habiter le même corps de logis que les fermiers, dont ils ne sont séparés que par une claire-voie à hauteur d'appui; mais généralement les bestiaux ont des étables séparées adossées au pignon de la maison principale ». Donc, en 1836, en dehors des montagnes, la cohabitation avec les bêtes est déjà exceptionnelle (2).

---

(1) Nos observations et les archives conduisent donc à penser que Cambry a noirci le tableau en n'insistant que sur le type inférieur. Extérieurement les anciennes maisons devaient se ressembler toutes, ce qui a porté notre auteur à généraliser. Visitant tout le Finistère, il n'est pas entré partout. Il concède seulement que dans la région de Saint-Pol « les animaux ne vont point toujours séparés des hommes » (éd. Souv., p. 27), ce qui revient à dire que l'inverse est le plus fréquent. Nous pensons aussi que de Fréminville exagère lorsqu'il écrit (p. 34 de son éd. de Cambry, note) : « Ce tableau très bien tracé, d'une chaumière bretonne et de ses habitans, est d'une admirable sincérité. Le temps n'y a rien changé encore. » Il faut se méfier des témoignages des romantiques. Pour eux, le laid, c'est le beau.

(2) Souvestre dit aussi en note, à propos du passage de Cambry cité plus haut, que « l'exagération (de Cambry) est manifeste...; dans les deux tiers des fermes, les animaux ont des étables séparées de la maison d'habitation...; c'est avec de pareilles exagérations, prises à la lettre, qu'on a donné une si fausse idée de la Bretagne » (p. 16-17).

A quelle date cette cohabitation a-t-elle totalement disparu à Plouvien? Le maire, dont les souvenirs remontent à 1896, ne l'a jamais vue. Par contre, une paysanne d'une cinquantaine d'années nous a dit en avoir observé des cas en sa jeunesse. Il se peut qu'elle ait mal compris la question; néanmoins, un doute subsiste. De toute façon, il est absolument certain que depuis 1910 au moins il y a partout des murs entre bêtes et gens. Même dans les vieilles fermes, la situation actuelle est donc satisfaisante à cet égard, sauf en de très rares cas où, comme chez Le Guen, à Kerglien, l'odeur pénètre par la porte qui joint mal (1).

La superposition est aussi désagréable que la juxtaposition. Elle n'est pas absolument inconnue à Plouvien. Au moins, en une ferme (Simon, à Trezent) l'une des chambres n'est séparée de l'écurie que par son plancher, et au moins en une autre (Bozec, à Keraredeau), il en fut de même jusqu'à la construction d'une nouvelle maison (fig. 9). Là encore, un ou deux autres cas peuvent nous avoir échappé, surtout s'il s'agit de maisons désaffectées. Mais cette disposition n'a jamais été qu'une exception, puisqu'il n'y a pas de vrai étage dans les vieilles fermes en dehors des manoirs, et que, lorsqu'on s'est mis à bâtir des fermes à étage (un peu avant le milieu du XIXe siècle), on voulait déjà se séparer des bêtes comme le montre la ferme Léon à Kericuff (fig. 6 A). Ce type aberrant mérite pourtant d'être signalé à titre de curiosité, et nous verrons au chapitre VI que ce fut sans doute un type de transition, intéressant au point de vue génétique.

En résumé, même dans les anciennes maisons on saisit, malgré l'inconfort et l'aspect souvent misérable, une

(1) Et encore la mauvaise odeur de cette chaumière n'est-elle pas comparable aux senteurs qui nous ont accueilli en 1939 dans des maisons lorraines, même reconstruites après 1918.

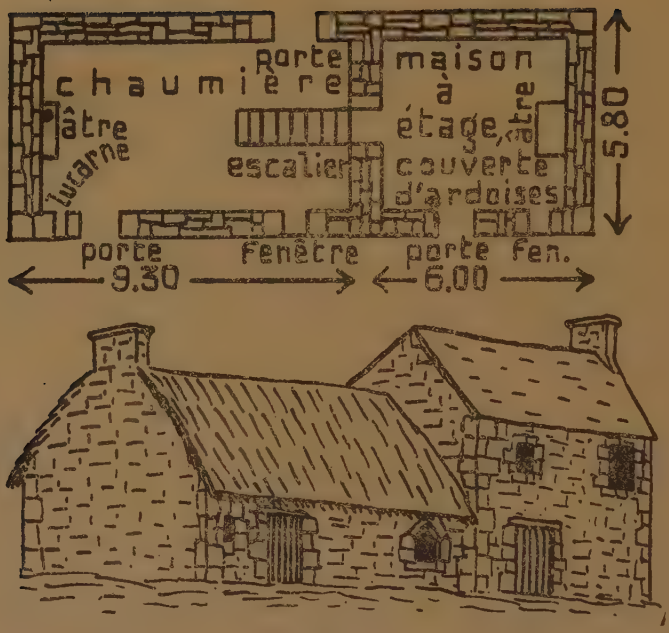

FIGURE 9

MAISON A SUPERPOSITION

Ancienne maison chez Bozec, à Keraredeau, habitée jusqu'en 1926. On habitait à la fois la chaumière à gauche et l'étage à droite, le bas de la maison de droite étant à usage d'écurie. La pente du terrain vers la droite a facilité cette disposition. La maison de droite, couverte d'ardoises, est plus récente que l'autre.

préoccupation de s'isoler du bétail, préoccupation déjà notée dans l'ordonnance générale des bâtiments.

LA MAISON MODERNE

La maison moderne est essentiellement une maison à étage. Le tableau suivant fait ressortir l'importance numérique des différents types d'habitations.

Sans étage	21 %
Greniers habités	5 %
Mansardes	2 %
Etage	72 %

Près des trois quarts des maisons paysannes ont donc aujourd'hui un étage, et cette proportion s'accroîtrait encore si l'on laissait de côté les maisons de journaliers.

C'est depuis 1845-1850 environ que l'on fait des demeures à étage véritable. Nous en avons relevé une de 1847, deux de 1850; plusieurs autres, dont la date de construction est oubliée, doivent dater de la même époque. Les chiffres suivants portant sur 188 maisons à étage donnent une idée des dates de construction.

Construites avant 1900	45 %
De 1900 à 1918	26 %
De 1918 à 1943	29 %

En réalité, le pourcentage des maisons à étage construites avant 1900 est certainement plus élevé. Il a fallu laisser de côté, faute de données, bon nombre d'habitations. Or, celles dont on ne sait plus la date de construction sont évidemment de vieilles maisons.

Le mouvement fut d'abord lent, semble-t-il. Peu de maisons à étage datées sont antérieures à 1870. Le gros effort fut fait entre 1880 et 1900. Le mouvement se ralentit ensuite, cessa pendant la guerre de 1914 et reprit après 1918. Désormais, on fait des maisons à étage pour remplacer, non seulement les chaumières ou maisons basses qui en dérivaient, mais aussi les vieilles maisons à étage, ou bien celles que surmontait un grenier habité.

Cette dernière forme d'habitation précéda la maison à étage. Elle s'intercale chronologiquement et qualitativement entre elle et la chaumière « à terre ». Elle procède sans doute des quelques chaumières du XVIII[e] siècle qui avaient une « chambre en haut ». La campagne

d'édification des maisons à greniers habités date de la première moitié du XIXe siècle. Elle se continua après 1850, les moyens financiers ne permettant pas toujours de faire un vrai étage. Actuellement, c'est un type peu répandu (5 %). Les maisons à mansardes le sont encore moins (2 %) : ou bien on fait un étage, ou bien on couche en bas ou au grenier en attendant mieux.

L'étage (*solier*) est surmonté d'un grenier (*galatrez*) dans 80 % des cas environ. L'absence de grenier incite les frileux à continuer de coucher en bas dans les lits clos.

Tantôt la nouvelle maison a été construite sur l'emplacement et même les fondations de l'ancienne; tantôt on l'a faite à côté, et généralement un peu à l'écart des bâtiments d'exploitation. Quand l'emplacement est le même, on a parfois réduit la longueur (exemple : Léon Jean, à Trezent) : on a ainsi économisé ce qu'on gagnait en hauteur. Mais ce n'est pas général. On abandonne aussi parfois les anciennes dépendances attenantes, comme nous l'avons vu.

La maison à étage est de longueur très variable: on en trouve de 6 mètres (Guéguen, à Kerilaouen) et de 15 mètres (Ellegouet, à Kergroas). La moyenne est de 10 à 11 mètres, donc légèrement plus que les chaumières. Les dimensions varient en gros comme celles de la surface exploitée, avec de nombreuses exceptions. Les maisons les plus récentes ne sont pas plus grandes que celles de la fin du XIXe siècle. La largeur est généralement faible, 6 mètres en moyenne. Même lorsqu'il y a des fenêtres des deux côtés, on ne trouve pas deux pièces dans le sens de la largeur, sauf en de très rares cas.

L'escalier était fait autrefois en pierre: ainsi, chez Gouriou, à Kerilaouen (1863) et Léon, à Kericuff (1847), sans doute à l'image des manoirs. L'escalier de pierre a été vite remplacé par celui de bois, qui est presque

universel dès le Second Empire. Autrefois, l'escalier se faisait en général contre un pignon, ce qui était naturel dans des maisons où le rez-de-chaussée était en une seule pièce. Cette disposition tend à se confiner aux petites maisons. Les autres ont maintenant leur escalier au milieu; de même pour la porte.

Toujours couvertes d'ardoises, portant presque toujours une cheminée à chaque extrémité, les maisons à étage, vues de loin, se ressemblent toutes. Un siècle n'a pourtant pas passé sans modifier beaucoup la disposition intérieure et le détail de l'aspect extérieur.

LES FACTEURS D'AMELIORATION

La faible importance, puis la disparition précoce du domaine congéable (chapitre I) ont été pour le Léon un facteur de premier ordre pour l'amélioration des bâtiments.

Plus intéressante parce que plus nuancée est la question de l'influence du fermage et du faire-valoir direct sur l'amélioration de l'habitation. Le nombre relativement élevé des fermiers (chap. I) donne à ce problème beaucoup d'importance (1).

Les coutumes ayant force de loi ne concernent que les réparations d'usage courant. D'après les coutumiers de 1852 (*34*, p. 264-270) et 1936 (*4*, p. 72-77), qui n'offrent pas de différence à cet égard pour le canton de Plabennec, le fermier doit réparer les toitures en chaume; le propriétaire fournit la grosse boiserie. Dans les couvertures en ardoises, le fermier doit remplacer les pierres faillantes ou volantes jusqu'à un mètre carré d'un seul tenant; les plus grosses réparations incombent au propriétaire. Pour le reste, le fermier ne doit que l'entretien courant de la maison; le propriétaire se montre

(1) Ceux qui sont à la fois fermiers et propriétaires (environ 10 %) ont le plus souvent leur maison à eux.

généralement peu exigeant. Ces coutumes ne conduisent donc à aucune amélioration de part ni d'autre.

Le fermage se révèle mener, dans l'ensemble, à moins d'améliorations que le faire-valoir direct, mais il faut se garder de voir là une règle absolue. La moitié des chaumières sont habitées par leur propriétaire. L'une l'est par un co-propriétaire qui n'a pas pu s'entendre avec sa famille sur les frais à engager (1). Mais les autres ? Si l'on en juge par les chaumières, le faire-valoir direct ne présente pas d'avantages. Mais le nombre des chaumières est trop petit pour qu'elles soient un critère. On peut penser à des cas particuliers, négligence, manque d'argent ou intérêt mal compris (2).

Un critère plus général est celui de l'étage. Un très grand nombre de maisons à étage sont sous le régime du fermage. Si celui-ci avait été désastreux, on aurait vu persister de nombreuses chaumières. On relève même, parmi les vieilles maisons à étage, une proportion de fermes égale au pourcentage général des contrats de fermage : propriétaires exploitants et non exploitants semblent donc avoir amorcé ensemble le mouvement (3).

Mais aujourd'hui, presque toutes les belles constructions neuves sont l'œuvre de propriétaires exploitants. C'est que le paysan s'est enrichi, et surtout que la pro-

---

(1) Le Guen, de Keruzoc. Il a bien une maison à étage, ancienne quoique moins que la chaumière, mais la pièce d'en bas y est trop petite (ils sont dix), et la chaumière est jugée encore préférable.

(2) Il arrive que des bâtiments d'exploitation soient mieux couverts que la maison (ardoises ou tuiles de ciment). Cf. planche IV A.

(3) Il y a plus de 38 % de maisons à étage datées et antérieures à 1880 qui sont des fermes, et 37 % de fermes sur le total des exploitations. Des transferts de propriété sont naturellement survenus depuis 1880, mais, comme ils ont dû modifier dans le même sens les deux chiffres, le raisonnement paraît valable.

priété foncière ne rapporte plus. Pourquoi engager une très grosse dépense dans un bien qui rapporte tout au plus 2 ou 3 %, et n'en rapportera pas davantage ensuite, puisqu'on est sûr de trouver un locataire, dans un pays où le jeune agriculteur qui s'établit doit souvent guetter plusieurs années une terre avant d'en avoir ? Placer son argent dans la terre, c'est le mettre à l'abri des fluctuations monétaires; mais mal avisé serait celui qui en attendrait un revenu substantiel. Aussi la ferme courante (au sens étroit du mot ferme) comporte-t-elle généralement un étage; mais elle n'est pas belle. Elle n'a généralement pas reçu les plus récents aménagement (crépissage, gouttière, etc.). Pourtant il y a quelques exceptions, dont une très brillante : la ferme Le Gall, à Mesmeuleugan, qui appartient à M. Le Grignou, de Lannilis (fig. 10). C'est une vraie ferme-modèle dont on décrira bientôt les dépendances. La maison, édifiée en 1940, carrelée, possède de très grandes fenêtres en bas (140 sur 170), de grandes (100 sur 130) en haut et derrière; elle est double et présente toutes les commodités possibles sauf l'eau et l'électricité. C'est une des deux plus belles de la commune. Mais le propriétaire est entrepreneur; les matériaux lui ont coûté moins qu'à un autre, et la maison est la meilleure des réclames pour lui. C'est un cas très spécial. Ce qui manque en général aux fermes, c'est la marque du soin que seul peut apporter le propriétaire-exploitant au bien que lui ou ses ancêtres ont acquis après des décades de vie laborieuse et de patientes économies.

Il est vrai que, pour les améliorations, propriétaire et fermier peuvent s'entendre. On peut faire des travaux à frais communs, et on en fait. Il est aussi des fermiers qui engagent des frais à eux seuls. Dans les deux cas, il est le plus souvent convenu que s'il part le locataire sera remboursé; mais on en voit qui, comme à Pluchon, à Kergeorges, font des travaux (1) sans assurance de rem-

(1) Remplacement d'une porte inutile par une fenêtre.

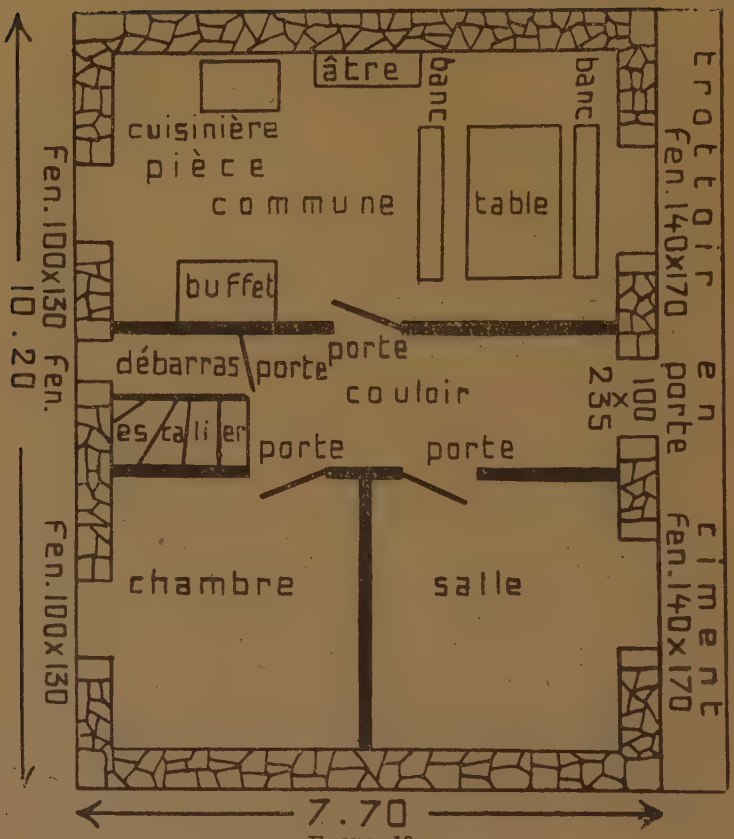

FIGURE 10

UNE BELLE MAISON MODERNE

Ferme Le Gall, à Mesmeuleugan (propriétaire : Le Grignou). Exploitation de 27 hectares de terres médiocres. Nombre d'habitants : 9 (il y a quatre pièces au-dessus du rez-de-chaussée figuré ici). Mobilier moderne dans la pièce commune.

Différences avec la majorité des autres belles maisons : longueur moins grande, fenêtres de devant plus larges, pas de mobilier traditionnel, maison exploitée par un fermier.

boursement. Il s'agit d'améliorations telles que le cimentage du rez-de-chaussée, des agrandissements de fenêtres,

des fosses à purin cimentées. Ce dernier travail, intéressant à la fois l'hygiène et le rendement, a été généralement fait par des propriétaires-exploitants, mais il existe au moins une fosse qui a été construite par le fermier avec assurance de remboursement en cas de départ (1). C'est d'ailleurs la dépense hygiénique importante que les propriétaires semblent faire le plus volontiers à eux seuls, sans doute parce qu'elle permet, quand c'est légalement possible, d'augmenter le fermage.

Mais les améliorations à frais communs ou par le fermier seul et concernant la maison ne portent que sur des détails, et ne peuvent aligner les maisons louées au niveau de celles des propriétaires exploitants : du moins de ceux qui ont le goût et surtout l'argent nécessaires pour engager des dépenses dont le rapport n'est pas palpable.

L'argent : c'est la condition indispensable de toute amélioration. Le propriétaire exploitant, très gêné en 1939, en a aujourd'hui. Mais peut-il l'utiliser ? S'il a pu en profiter un peu pendant la guerre pour cimenter son rez-de-chaussée ou faire une fosse à purin, cela n'a pu être qu'en achetant en cachette du ciment dérobé aux Allemands. Dans l'ensemble il a dû thésauriser. Si malgré tout il a rendu sa maison plus saine et plus jolie, il faut penser qu'il n'est pas aussi avare qu'on veut bien le dire, et que, n'en déplaise à certaines gens de la ville, nos cultivateurs de Plouvien et du Léon sont souvent ouverts au progrès et pleins du désir de faire entrer dans leurs logis du confort et de la lumière.

La loi Loucheur a permis à sept exploitants au moins de faire une maison neuve, bien que n'ayant pas immédiatement d'argent. On peut s'étonner qu'elle n'ait pas plus servi. Sans doute est-ce dû à l'esprit d'indépendance

(1) Chez Le Fur, à Lannaneyen (devenu, depuis l'enquête, propriétaire).

du paysan : s'il rebâtit sa demeure, il ne demandera d'argent à personne; il faut la faim de la terre pour le pousser à emprunter.

Pour certains petits et surtout très petits propriétaires, le travail d'ouvrier a fourni l'appoint. Sept ouvriers-paysans au moins, dont trois du village du Creo, ont pu refaire ou fortement améliorer leur demeure, alors que le seul travail de la terre les eût laissés dans un vieux logis. Ainsi les facilités d'entrée à l'Arsenal de Brest pour les pères de famille nombreuses ont-elles eu un heureux effet et, au moins dans ces cas, n'ont-elle pas provoqué le départ qu'on eût pu craindre. Les maisons construites dans ces conditions sont le plus souvent assez petites, mais bien aménagées.

LES PROGRES DU CONFORT ET DE L'HYGIENE

La substitution de l'ardoise au chaume n'a été que le début de transformations encore inachevées. C'est la cuisinière qu'on achète le plus volontiers : 91 % des maisons en possèdent, et si 15 à 20 % de ces cuisinières sont en mauvais état ou même hors d'usage, il faut en incriminer la guerre qui a rendu difficile leur remplacement : on eût pu en trouver en cherchant, mais la rareté du charbon, surtout à la campagne, en diminuait provisoirement l'utilité. La cuisinière est placée à côté du foyer, qui sert toujours. C'est surtout pour son four qu'on l'apprécie; le paysan aime le *fars gwenn* (1) qu'il est difficile de faire autrement qu'au four. Elle sert aussi le dimanche à cuire du rôti. Sur la semaine, c'est l'âtre qui est le plus employé : on y prépare la nourriture à base de soupe, lard et pommes de terre, et le feu de lande qu'on y fait

(1) Le *fars gwenn* est un gâteau fait avec une pâte à crêpes épaisse mise au four dans un plat bien beurré. Le *fars du* est fait avec de la farine de blé noir, du sel et du saindoux, mis dans un sac et cuit avec une soupe au lard. Les Brestois en font aussi.

A : Ferme Le Gall, à Mesmeuleugan (propriétaire : Le Grignou). Larges fenêtres à la maison, l'étable et l'écurie. Disposition du fumier, séparé de la maison par un mur.

B : La vieille et la nouvelle maison à Kerguelven-Vihan (porte de la vieille maison élargie pour l'entrée des charrettes).

A : Lokenn du type courant, ouvrant sur le côté, à Kerventenant-Vras.

B : Moulin d'Avonne. Moulin sur la retenue, maison au pied du versant, avec étable et écurie au rez-de-chaussée sous les chambres. Bâtiments assez dispersés.

est plus propice à la cuisson des crêpes et des *logod* (1).

Avant 1914, le rez-de-chaussée était presque toujours d'un seul tenant, et de disposition semblable à celle de la chaumière; on ne l'avait divisé que rarement en plusieurs pièces. Aujourd'hui, dans presque toutes les maisons neuves à étage sauf les très petites, et aussi dans bien des anciennes fermes, on fait des séparations au rez-de-chaussée. Outre le corridor, qui n'est pas toujours distinct de la grande pièce, il y a ainsi deux, trois, très rarement quatre pièces. Les cloisons sont presque toujours en bois et non tapissées. Parfois, la cloison ne court pas sur toute la largeur de la maison, et l'une des pièces, ou les deux, sont sans porte. Outre la pièce du foyer, il y a une laiterie, ou une « salle », ou les deux; rarement une chambre. La laiterie (*kambr ar leaz*) est une toute petite pièce où l'on fait le beurre. La fenêtre en est souvent moins grande que les autres. La « salle » (*ar zal*) existe dans 58 % des maisons cloisonnées au rez-de-chaussée : c'est une pièce moyenne, meublée en salle à manger de ville et ne présentant aucun caractère breton. La salle ne sert pas plus que lors des enquêtes de Vallaux et de Le Bail : on n'y mange pas, c'est plutôt un salon, quoique les visiteurs courants, même citadins, soient reçus d'ordinaire dans la cuisine. La salle reste donc une marque extérieure de l'aisance. Il n'y a pas à s'en étonner, puisque dans les villes de Basse-Bretagne la très grande majorité des gens de condition moyenne ne mangent dans leur « salle à manger » que lorsqu'ils reçoivent. Le fait de manger dans cette pièce serait-il d'ailleurs un progrès ? Les femmes auraient plus de travail, et la table est souvent trop petite. La multiplication des salles montre seulement un développement des préoccupations non strictement utilitaires. En ce sens elle est un progrès, sinon comme réalisation (les meubles sont généra-

(1) Crêpes épaisses et petites, faites de farine blanche et de farine noire mélangées.

lement affligeants), du moins par l'intention dont elle témoigne.

40 % des maisons sont divisées en deux ou plusieurs pièces au rez-de-chaussée, et 60 % sont d'un seul tenant.

Quant à l'étage, quand il existe, il est tantôt d'une seule pièce, tantôt cloisonné, comme le montre ce tableau :

Etage	
D'un seul tenant (1)	30 %
Deux pièces	45 %
Trois pièces	14 %
Quatre pièces	1 %
Cinq pièces	0,5 %

Là aussi, les cloisons sont en bois. La ou les pièces d'en haut sont toujours des chambres. Elles permettent d'échapper à la promiscuité des anciennes maisons à pièce unique, et cela d'autant plus qu'il y a plus de pièces (2). A ce point de vue, la situation est bien meilleure qu'en 1914, car le compartimentage de l'étage ne remonte pas loin. Ces chambres d'étage ont très souvent des cheminées, mais on n'y fait pas de feu sauf exception.

Les transformations de la disposition intérieure n'ont pas provoqué dans le mobilier la révolution qu'on eût pu attendre ou craindre. Le meuble original est le lit clos, *gwele kloz*, moins décoré qu'en Cornouaille. Dans la maison à pièce unique, il s'impose, puisque là couchent des personnes d'âges et de sexes différents. Malgré la prédominance actuelle des maisons à étage, 90 % des habitations possèdent toujours un ou plusieurs lits clos dans la pièce commune, et la disposition de celle-ci est restée

(1) En comptant les greniers habités, la proportion des étages d'un seul tenant passe à 44 %.

(2) On ne fait pas coucher les domestiques à l'écurie. Le plus souvent ils dorment dans un lit clos de la pièce commune. Ils sont d'ailleurs peu nombreux.

dans l'ensemble la même (1). L'introduction de meubles modernes correspond le plus souvent à un enrichissement, mais pas toujours : des gens pauvres ont dû monter un ménage comme ils ont pu, faute de meubles leur venant de leurs ancêtres. La disposition traditionnelle et les lits clos sont moins fréquents dans les fermes du bourg, mais on sait que ces fermes sont peu nombreuses.

Il y a de un à quatre, très rarement cinq lits clos; le plus souvent, deux ou trois. D'ordinaire ils sont au rez-de-chaussée, mais on en voit à l'étage en quelques fermes où ils sont utilisés en attendant l'achat d'un lit non clos (*gwele reaz*). Ce dernier est presque toujours en bois et n'offre pas de particularités.

Dans 90 % des maisons possédant des lits clos, une ou plusieurs personnes y couchent. Vallaux (*51*, p. 137) signalait en 1907, dans certaines régions de Basse-Bretagne, une tendance à laisser les lits clos aux valets, les maîtres couchant à l'étage dans les *gweleou reaz*. Cette tendance n'est pas absente de Plouvien, sans y être une règle. Dans les fermes à étage, on a souvent plus de lits clos qu'on n'en a besoin. Lorsque des membres de la famille les utilisent, ce sont plutôt les vieux, mais là encore il n'y a pas de règle absolue.

Le lit clos est donc toujours utilisé; mais il tend à devenir un ornement. Cette évolution a conduit chez Riou, à Kerhad, à une disposition curieuse. De la pièce commune, qui a trois fenêtres, on a isolé par des cloisons deux sortes de toutes petites pièces, chacune contenant un *gwele reaz*. Mais on a conservé les devants de deux anciens lits clos qui sont ajustés sur les cloisons, face à

(1) Quand la pièce commune est large et qu'elle a au moins une fenêtre de chaque côté (ce qui est fréquent dans les grandes maisons modernes), on trouve souvent deux tables, de part et d'autre de la cheminée. L'une sert aux repas; l'autre aussi, si la famille est très nombreuse; ou bien on y fait des travaux de ménage.

ce qui reste de la pièce commune, de sorte que l'ordonnance traditionnelle de cette pièce est respctée. En beaucoup d'autres endroits on garde soigneusement des lits clos qui ne servent plus.

Cela montre que le paysan de Plouvien tient à ses lits clos, et on ne peut que l'en louer (1). Bien qu'ils soient moins beaux qu'en Cornouaille, ils sont l'ornement essentiel de la pièce où l'on vit. On s'était donc peut-être trop hâté d'en prédire la disparition. Leur nombre diminue, mais pas tellement. A une date qui n'est plus éloignée, bien rares seront, dans les fermes à étage, ceux qui y coucheront; mais il en restera un ou deux à titre décoratif aux endroits les mieux éclairés, c'est-à-dire près de la table, face au buffet, et entre la porte et la fenêtre principales et face à elles. Dans certaines fermes modernes, le lit clos ne sert déjà plus que lorsque l'on a des journaliers. D'ailleurs il peut être utilisé comme armoire ou comme coffre, et ces transformations ne sont pas inconnues. L'hygiène peut donc se concilier avec le respect pour ce que la tradition a de sain et de beau. Le triste mobilier en série n'a généralement pas encore envahi la pièce commune, et nous félicitons le paysan de Plouvien de garder, en y couchant de moins en moins, le lit de ses pères sans lequel son intérieur ne serait plus breton. Puisse le lit clos, au lieu d'être la proie d'un antiquaire ou finir misérablement comme poulailler ou cabane à lapins, occuper longtemps encore la place d'honneur dans la ferme, symbole de l'attachement du cultivateur à son pays !

On peut grouper ensemble les améliorations suivantes : crépissage partiel ou total de l'extérieur; pose d'une gouttière; pose de volets à certaines fenêtres ou à toutes; cimentage du rez-de-chaussée. En effet (voir les tableaux),

(1) En général, le lit clos paraît actuellement bien plus fréquent dans le Finistère que dans les Côtes-du-Nord (où il n'y en eut peut-être jamais autant).

à peu près 40 % des maisons ont reçu ces aménagements. C'est aussi la proportion de maisons dont le rez-de-chaussée est compartimenté. Si ces aménagements étaient tous faits ensemble dans les mêmes maisons, on pourrait en déduire qu'il y a Plouvien 40 % de maisons paysannes assez bien installées; mais ces progrès ne sont pas forcément simultanés : certains maison cimentées au rez-de-chaussée n'ont pas de gouttières; une partie des maisons à gouttière ne sont pas crépies, et ainsi de suite. Ce sont là des aménagements tous également désirés, mais qu'on n'entreprend pas partout dans le même ordre. Et la cadence des travaux dépend des moyens financiers.

Maisons crépies en totalité ou partiellement (les manoirs, généralement en pierres de taille bien jointes, ne sont pas crépis)	37	%
Gouttières	38	%
Volets à toutes les fenêtres	15	%
A certaines fenêtres	24	%
Total des deux rubriques	39	%
Etat du *leur-zi :*		
Terre battue	55	%
Dalles grossières	4	%
Ciment	39	%
Carrelage	1	%
Plancher	0,3	%

Assez souvent le crépissage n'intéresse que la façade, les pierres étant apparentes ailleurs; mais à peu près toutes les maisons de moins de quinze ans sont crépies, et les crépissages récents sont de meilleure qualité. De même, il n'y a parfois de gouttière qu'au-dessus de la façade. La gouttière est une grosse amélioration, car les maisons n'ont pas de cave et la stagnation de l'eau près des murs les rend humides. Quant aux volets, on n'en pose souvent qu'aux fenêtres du bas, auquel cas on fait volontiers disparaître les barreaux de fer d'autrefois. Sur les façades exposées à l'Ouest et au S.-W., la pose de volets est un grand progrès : sans eux, la pluie, poussée par les tempêtes de suroît, pénètre souvent dans les pièces ainsi orientées, surtout à l'étage.

Dans la majorité des habitations paysannes, le *leur-zi* reste encore la terre battue, qui est humide et inégale. Les dalles recouvrant parfois le sol sont un progrès très ancien. En maints endroits, la terre battue en porte quelques-unes près de l'entrée. Le cimentage se serait sûrement bien plus répandu depuis 1940 si l'on avait eu facilement du ciment : c'est une des améliorations qui plaisent le plus, convenant parfaitement à des maisons sans cave. Le carrelage est très rare dans la pièce commune, mais certains propriétaires exploitants ont carrelé leur salle.

D'après leur taille, les fenêtres peuvent se classer en quatre catégories : les très petites (moins de 60 cm sur 100), les petites (60 sur 100 environ), les moyennes (80 sur 135 environ), les grandes (90 sur 165 environ). Le tableau ci-joint indique la proportion de maisons possédant des fenêtres des différents types (en cas d'égalité de nombre de fenêtres de deux types, on a classé la maison dans la catégorie supérieure).

Fenêtres	
Très petites	1 %
Petites	32 %
Moyennes	55 %
Grandes	12 %

Les maisons à fenêtres moyennes l'emportent donc, et la taille de 80 sur 135 n'est pas encore tout à fait satisfaisante. La taille supérieure ne se répand que depuis la guerre de 1914, dans les maisons neuves à étage. Le nombre de petites fenêtres reste élevé. Outre les chaumières et chaumières transformées, les plus anciennes des maisons à étage, surtout les petites, en sont parfois dotées. A en juger par ces proportions, la taille des fenêtres est encore notablement insuffisante.

Toutefois, notre tableau donne une idée un peu pessi-

miste de la réalité, car il arrive souvent dans les maisons à étage que les fenêtres du rez-de-chaussée en façade soient plus vastes que celles d'en haut. Bien des maisons des deuxième et troisième catégories ont ainsi, sur la pièce commune et la salle, une ou plusieurs baies d'un type supérieur. La question des ouvertures paraît intéresser le paysan. Il est fréquent de voir agrandir, dans les anciennes maisons, les fenêtres du rez-de-chaussée, où la situation est dès maintenant passable; c'est surtout à l'étage qu'elle laisse à désirer. Mais dans les constructions datant de moins de dix ans, la taille de toutes les fenêtres (sauf celle de l'escalier, quand elle existe) est généralement la même, et les chambres sont très bien éclairées.

Le nombre des fenêtres et leur disposition sont aussi à considérer. Nous avons cherché dans notre classification à rendre compte des deux faits à la fois.

Une ou deux fenêtres	25 %
De trois à six fenêtres, mais pas plus d'une sur l'arrière	53 %
De quatre à huit fenêtres, dont deux ou trois sur l'arrière	16 %
Cinq fenêtres ou plus devant et quatre ou cinq sur l'arrière	6 %

La première catégorie comprend les maisons sans étage, chaumières et chaumières transformées, et des maisons à greniers habités. Quand il y a deux ouvertures, elles sont, soit du même côté (types anciens; l'une est alors souvent très petite), soit sur chaque façade (types récents).

Dans la seconde catégorie ne rentrent guère que des maisons à étage, bien que quelques maisons basses aient trois fenêtres en deux façades. L'arrière n'ayant qu'une ouverture au plus (sur la pièce commune), la maison n'est pas vraiment à double façade. Le plus souvent, il y a quatre ou cinq fenêtres en façade, deux en bas et

deux ou trois en haut. Bon nombre de ces habitations sont neuves et bien conditionnées : certaines fenêtres y sont grandes, la façade au moins est crépie et il y a une gouttière.

Les maisons de la troisième catégorie s'ouvrent davantage sur l'arrière. Outre la pièce commune, une ou deux chambres sont éclairées de chaque côté, et l'escalier a une fenêtre. Il s'agit surtout d'anciennes grandes maisons à étage améliorées, correspondant le plus souvent à la moyenne exploitation (15 hectares ou plus).

Dans la quatrième catégorie rentrent des maisons de paysans aisés; les ouvertures, généralement grandes, sont en nombre à peu près égal de chaque côté. Ce sont de belles, parfois très belles demeures, ayant la plupart des aménagements qu'on peut rencontrer dans la commune.

Quatre ou cinq maisons seulement ont des fenêtres en pignon (1). Cette disposition permet, en supprimant partiellement le grenier, d'avoir à sa place une pièce mansardée; mais elle n'a pas la faveur des paysans, qui la trouvent insolite et tiennent à un grand grenier.

Le nombre des fenêtres est, dans l'ensemble, plus satisfaisant que leur taille, et les maisons n'ayant qu'une ou deux fenêtres semblent destinées à disparaître assez vite.

En 1907, Vallaux (*51*, p. 141) disait qu'en beaucoup d'endroits de Basse-Bretagne on changeait facilement une étable en habitation. Ces errements sont inconnus à Plouvien, au moins de nos jours. L'inverse, par contre, est très fréquent, mais fort naturel, l'édification d'une maison neuve permettant de livrer la vieille aux bêtes.

D'après le chiffre de la population éparse en 1936, le nombre moyen d'habitants par maison dispersée était alors de 5,9. Ce n'est pas exagéré, puisque la grande

(1) Sur notre tableau, elles sont réparties à l'intérieur des autres types, en comptant le pignon comme façade.

majorité des maisons ont deux ou trois pièces. On ne peut demander qu'il y ait partout une pièce par personne, du moins à la campagne où l'on ne passe dans la maison que la moindre partie de la journée. Assurément, il existe des cas d'entassement : à Keradraon, 6 dans une pièce; à Gars-Yann, 12 en deux pièces; à Kerleo, 13 en deux pièces; à Kerabo, 8 en une pièce; à Keruzoc, 10 en une pièce. Mais ce sont des exceptions, qu'on souhaite bien entendu de voir disparaître au plus tôt, mais qui ne se rencontrent plus guère que dans certaines chaumières ou anciennes chaumières.

Bon nombre de maisons, on l'a vu au chapitre précédent, tournent le dos aux étables et écuries : 48 % ont leur façade principale tournée vers l'aire, un jardin, un chemin; 52 % regardent vers les dépendances principales. Une légère majorité est donc encore orientée vers le bétail. Mais dans 27 % des cas seulement le fumier est devant la maison; 30 % des maisons l'ont sur l'arrière, 27 % sur le côté, et 16 % sur un chemin voisin, les étables ayant des portes sur ce chemin et sur la cour. Lorsque le fumier est encore sur l'avant, il est rare qu'il soit juste devant les fenêtres ou la porte. La structure en ordre dispersé a permis de se mettre à l'écart des mauvaises odeurs, ce qui est bien difficile dans les pays d'habitat très concentré où les maisons se touchent.

Nous nous élevons avec énergie, au moins pour Plouvien et les communes voisines, contre la réputation de saleté qu'on fait à la maison bretonne en général. Qu'il y ait quelques maisons malpropres, c'est certain, mais elles sont très peu nombreuses. Il s'agit surtout de vieilles bâtisses que la « patronne » n'a évidemment guère de goût à nettoyer. Que les poulets entrent parfois, c'est vrai; mais on les chasse. Inutile de dire que les porcs n'y ont pas accès. Même lorsque le rez-de-chaussée est en terre battue, l'habitation est très propre. Les meubles sont astiqués, le sol ou le ciment balayés. Tous les

samedis après-midi, on lave à grande eau les bancs et tables, qu'on met à sécher devant la porte : n'entrez pas ce jour-là avec des souliers ou des sabots boueux, on vous regarderait de travers. L'escalier et l'étage sont aussi bien soignés, et le taudis aux lits défaits, aux tables crasseuses et aux toiles d'araignées attire d'autant plus l'attention qu'il est plus rare.

Un souci d'élégance commence même à se développer chez les propriétaires exploitants. Devant environ 15 % des maisons à étage on a fait un trottoir en ciment, qui rend le rez-de-chaussée moins humide, mais met aussi en valeur la façade crépie. 10 % des maisons à étage sont précédées d'un jardinet d'agrément, et parfois les fleurs s'entremêlent aux légumes du potager. La différence qui a longtemps existé à cet égard entre la maison du marin et celle du paysan est donc en train de s'atténuer.

Après avoir passé en revue les améliorations déjà réalisées, il faut pourtant signaler quelques points sur lesquels il reste beaucoup à faire.

Le problème de l'eau potable n'est pas résolu de façon satisfaisante. Non seulement maints puits sont souvent à sec (cf. chap. II), mais surtout l'eau est de mauvaise qualité. Environ 35 à 40 % des puits sont insalubres, parce que le purin doit s'y infiltrer plus ou moins. Certains sont tout près du fumier. Un second tiers des puits sont douteux. Environ un tiers seulement sont convenables. Quand on a rebâti la maison, on n'a pas creusé de nouveau puits. Ecarter le fumier n'est pas toujours suffisant; encore faut-il que le puits ne soit pas en contrebas. Les ruisseaux des chemins et les chemins eux-mêmes sont, trop souvent encore, parcourus de filets brunâtres. Beaucoup semblent considérer que le puits est convenable dès que le purin n'y entre pas par la surface du sol. Il y a vraiment là bien des progrès à accomplir, dans la mentalité comme dans les réalisations.

Un remède excellent serait la construction de citernes, qu'on pourrait multiplier à condition d'avoir du ciment, puisque les gouttières se sont beaucoup répandues. Mais il n'existe encore qu'une douzaine de citernes dans les fermes. C'est incontestablement en ce sens qu'il faudrait s'orienter, car le creusement de puits éloignés du fumier obligerait à des va et vient fatigants et ferait perdre du temps.

Une autre solution est la construction de fosses à purin cimentées. Mais 47 fermes seulement, soit 16 %, en sont pourvues. Ce sont généralement des exploitations dépassant 12 hectares. Presque partout, ce travail a été fait depuis 1936; il y a pourtant des fosses datant de 1931, 1929 et même 1914. L'élan semble donné : d'ici quinze ans toutes les fermes assez importantes en auront sans doute, mais les exploitants disposant de 5 hectares ou moins n'en feront guère. Leur fumier n'en vaut pas la peine, économiquement parlant, et pourtant il suffit à polluer les eaux d'alentour (1).

L'importance de l'insalubrité des puits est toutefois diminuée du fait que le paysan ne boit pas beaucoup d'eau, mais surtout du lait écrémé et du lait baratté (*leaz diennet, leaz ribot*); de plus, certains vont chercher l'eau de boisson à quelque fontaine, réservant l'eau de puits aux usages ménagers et aux bêtes.

Quelques autres lacunes sont en relation avec le problème de l'eau. Le lavabo est inconnu dans les fermes : on se lave dans des cuvettes et des seaux. Il n'y a donc pas d'adduction d'eau dans les maisons; quelques-unes seulement à l'extérieur, pour les bêtes. La pompe sur le puits n'est toutefois pas inusitée, et on peut y voir une

(1) On ne voit guère de latrines. Du point de vue de la salubrité, leur multiplication est moins urgente que celle des fosses à purin, mais leur existence témoignerait d'un souci de confort qu'on n'a généralement pas encore ressenti.

étape dans une évolution vers l'eau courante dans la cuisine : il suffirait pour cela d'un réservoir au grenier.

Autre problème non résolu : l'électricité. Le bourg est électrifié, et toutes les fermes s'y trouvant possèdent le branchement. Mais treize fermes des écarts seulement ont le courant; parmi elles, deux au Roudous-Bihan sont raccordées au secteur parce qu'elles sont à peine à 200 mètres du bourg. Sept autres reçoivent le courant d'un moulin voisin, quatre par des fils et trois par accumulateurs. L'une de ces dernières utilise en outre une éolienne, procédé employé aussi par quatre autres (1). Mais ces éoliennes, dont on trouve aussi des exemplaires dans les communes voisines, ne donnent qu'un courant insuffisant. Elles ne permettent d'éclairer que l'habitation, et parcimonieusement. En somme, la campagne n'est pour ainsi dire pas électrifiée, et il en est ainsi dans la plupart des communes voisines (2).

La faute en est aux intéressés. L'électrification des écarts est coûteuse. Pour qu'elle ne revienne pas trop cher, il faut l'accord de tous les habitants d'un hameau pour partager les frais. Chacun a attendu que le voisin fasse faire l'installation, pour profiter ensuite de la ligne. Personne n'a voulu payer une ligne qui servirait ensuite à tous, et les partisans d'une dépense partagée (il y en avait) ne l'ont nulle part emporté. Puis vint la guerre : plus de pétrole ou presque; et tous de se lamenter. De sorte que les poteaux de ciment courent droit d'un bourg à l'autre, inutilisés par les écarts. On aurait bien voulu faire l'installation pendant la guerre, mais la compagnie demandait les poteaux, même le fil, et encore fallait-il avoir des relations...

---

(1) Une maison de campagne appartenant à un Brestois a aussi une éolienne.

(2) A Lannilis et Loc-Brévalaire, la situation est meilleure, sans être parfaite.

La leçon aura-t-elle servi, et le retour aux conditions normales, rendant à chacun son cher pétrole, rendormira-t-il les désirs éveillés par la guerre ? Il est vraisemblable qu'un beau jour un hameau se décidera et que les autres suivront. C'est le départ qui est dur (1).

Mauvais puits, citernes rares, absence trop fréquente de fosses à purin, manque presque total d'électricité : telles sont les principales défectuosités de nos maisons paysannes. Si l'on y remédie, et si l'on étend à l'ensemble des habitations les améliorations énumérées, il n'y aura plus à critiquer.

Mais dès maintenant, quelle différence entre les maisons neuves et celles des premiers temps des maisons à étage ! Voici la ferme Jestin, à Kerguelven-Vihan (pl. V B et fig. 4 A), exploitée par le gendre du propriétaire. La vieille maison, de 12 m. 30 sur 5 m. 60, a été conservée comme grange; elle a un étage, mais les deux fenêtres d'en bas n'ont que 80 centimètres sur 55; les deux d'en haut, 60 sur 40. Il existe une porte de communication avec l'étable voisine.

A côté s'élève depuis 1925 la maison neuve, un peu à l'écart des bâtiments d'exploitation, orientée Est-Ouest comme il convient à une maison à double façade. Elle a 11 mètres sur 6 m. 20, c'est-à-dire qu'elle est moins longue et plus large que l'ancienne, donc mieux proportionnée. Elle possède 9 fenêtres avec volets de 165 centimètres sur 90. Cimentée, crépie, pourvue d'une gouttière, divisée en deux pièces en bas et trois en haut, elle offre à ses cinq occupants un vrai confort, tout en conservant la disposition traditionnelle de la pièce commune. Elle a une citerne, et une fosse cimentée a été faite en 1938; tout cela pour une exploitation de 8 hectares seulement.

Et voici la plus belle maison paysanne de Plouvien, la ferme Ellegouët, à Kergroas (20 hectares, 15 bêtes à cor-

(1) Depuis l'enquête, plusieurs éoliennes ont été montées.

nes, 11 chevaux). La maison date de 1879, mais a été totalement transformée en 1938. Elle a 15 mètres sur 7 m. 50. En bas, la cuisine, cimentée, conserve son cadre de lits clos; une salle et une laiterie-débarras complètent, de l'autre côté du corridor, le rez-de-chaussée. A l'étage il y a cinq chambres auxquelles conduit un escalier ciré. Chaque façade est percée de cinq fenêtres, grandes d'un côté, moyennes de l'autre, dont la moitié ont des volets. Un trottoir de ciment précède la façade principale. Le fumier, loin de la maison, est sur plateforme. Dix personnes vivent dans cette habitation remarquable.

On pourrait multipier les exemples. Les fermes Piriou, à Kernevez, Bervas, à Pors-al-Lan, Le Gall, à Mesmeuleugan (planche V A et fig. 10), d'autres encore sont autant de stimulants pour ceux qui n'ont pas encore transformé leur logis.

L'ETAT DES CHEMINS D'ACCES (cf. dépliant)

Les communications posent un des problèmes les plus épineux en pays d'habitat dispersé, et on s'est souvent plaint à juste titre de la difficulté d'accès des fermes bretonnes.

A Plouvien et aux abords, le réseau routier d'intérêt général, c'est-à-dire reliant les bourgs entre eux, a été acquis au XIX[e] siècle. Aucune des grandes routes bretonnes de la fin du XVIII[e] siècle (nombreuses pour l'époque, mais généralement très mauvaises) ne passait sur le territoire de Plouvien. Les plus proches étaient celles de Lesneven à Lannilis, Saint-Renan à Ploudalmézeau et Brest à Lesneven par Gouesnou (1). Les chemins d'inté-

(1) C'est ce qui ressort des anciennes cartes mentionnees à la bibliographie. Aucune de ces cartes ne mentionne non plus en Plouvien d'autres voies de communication que les grands chemins (elles en indiquent en d'autres endroits).

rêt général établis au XIXe siècle sont les suivants : de Plouvien à Loc-Brévalaire, à Lannilis, au Diouris, au Bourg-Blanc, à Gouesnou, à Plabennec; de Brest à Lannilis par Tariec; de Tariec à Tréglonou. Ils ont une longueur de 26 km. 100 dans la commune. Sur l'édition de 1895 du 80.000e, ils sont tous indiqués comme régulièrement entretenus.

Sur la même carte, quelques autres chemins sont portés comme étant irrégulièrement entretenus: de Croas-Eugan à Pont-al-Lennec, de Kerguelven au Moulin d'Avoine, du Forestic à la route du Diouris, de Penquear à la route Brest-Lannilis, de Saint-Jean-Balanant à Plabennec. Au total, 4 km. 700. Il s'agit de routes dont la viabilité n'est pas garantie en tout temps, mais qui peuvent être généralement considérées comme suffisantes pour « débloquer » les fermes. Ce réseau de détail était extrêmement incomplet.

Sur le plan directeur de Brest, levé pour cette région entre 1908 et 1912, nous retrouvons nos 26 km. 100 de routes d'intérêt général; les autres chemins carrossables ont une longueur de 9 km. 600 (1). A côté de routes nouvelles, certains des chemins « irrégulièrement entretenus » de 1895 ne sont pas portés. Il faut tenir compte de l'appréciation individuelle et de la saison pendant laquelle ont été faits les levés. L'essentiel est de constater une progression, assez faible et insuffisante, mais indéniable puisque les auteurs de la seconde carte paraissent avoir été plus difficiles que ceux de la première.

A cette époque, il y avait 57 maisons éparses situées à 50 mètres au plus d'une route carrossable; 72 à 100 mètres au plus. Il y a aujourd'hui à Plouvien 355 maisons éparses; le chiffre de 1912 n'était pas très différent,

(1) De la route du Diouris au Forestic et à Loc-Brévalaire; de Plouvien-bourg au Moulin du Châtel; de Croas-Eugan à Kerdalaès; de Saint-Jean-Balanant à Plabennec.

car si on a construit depuis, certaines petites fermes ont disparu.

En 1943-1944, toutes les routes d'intérêt général étaient goudronnées. En outre, d'après nos observations, il y avait 29 km. 500 de chemins pouvant être empruntés en tout temps par les automobiles (1). Ces chemins ne sont pas de première qualité : ils sont boueux en hiver; pas mal de pierres sont volantes, et par endroits les croisements y sont difficiles, voire impossibles sur ceux qui ne desservent qu'une ferme. Mais ils sont tous empierrés, et ne présentent pas de fondrières pouvant arrêter les automobiles (2).

A la suite de ces progrès, 47 % (167) des 355 maisons éparses sont à 50 mètres au plus d'une des routes définies ci-dessus. 25,4 % (90) sont desservies par un chemin médiocre, c'est-à-dire un peu empierré, mais difficilement praticable aux automobiles après les fortes pluies. 27,3 % (97) sont sur un mauvais chemin, c'est-à-dire sillonné de profondes ornières et inaccessible aux autos pendant la mauvaise saison. Une seule (0,3 %) ne dispose que d'un très mauvais chemin, c'est-à-dire coupé en hiver de grandes flaques d'eau obligeant le piéton à passer par les champs riverains.

Si l'on enlève les moulins, anciens moulins, commerces, maisons de journaliers, etc., la proportion de maisons éparses desservies par un chemin carrossable est de 41,5 %.

---

(1) Chemins de Quillifreoc, Kerbrigent, Kergaraoc (en partie), Kergrac'h, Keraredeau au Forestic, Mesmeuleugan à Lannilis, Lezagon, Le Coummou, Kermabon et Lesmaïdic, Kerdudal, Kerguelven au Moulin-d'Avoine, le Moulin-d'Avoine à Kerleo, Kerventenant, Kermerrien, Moulins Keriber et Denes, Kernevez, Le Mezou, Gorrequear, Le Minihy, Lannaneyen, Croissant Kerbreden à Caelen; en outre, ceux des listes précédentes.

(2) Celles-ci se risquent parfois dans d'autres chemins, mais on n'en saurait déduire qu'ils sont vraiment carrossables. Tout cela est question d'appréciation, et doit être jugé l'hiver.

L'amélioration par rapport à la situation de 1908-1912 est partiellement due à ce que 15 maisons ont été bâties depuis le long de routes existant déjà alors, mais il est bien entendu que la raison essentielle a été l'aménagement du réseau.

Ce sont donc 55 km. 600 de voies carrossables qui sont maintenant ouverts à la circulation. Sans doute, plus de la moitié des écarts ne sont-ils pas encore desservis, mais le resserrement du réseau a diminué la longueur des sections séparant les maisons d'une route carrossable; et dès maintenant le gros du travail est fait. En effet, pour que tous les écarts soient desservis, il suffirait d'empierrer 19 km. 800 de chemins, soit 10 km. 600 de petits raccordements et 9 km. 200 de voies de plus de 500 mètres (1). Il faudrait donc en tout 75 km 400 de routes, dont 74 % *étaient construits en* 1943-1944.

Ces chiffres font mesurer, et l'énormité de la tâche pour une commune de 2.527 habitants, et l'importance du travail accompli. Il est vrai qu'il reste, sur les chemins dits carrossables, bien des détails à améliorer; mais le gros œuvre y est acquis. Reliée au réseau général par un chemin praticable, la ferme voit cesser son isolement. Le cultivateur peut ou va pouvoir circuler facilement, et recevoir chez lui les automobiles de la coopérative laitière, des fournisseurs et des maquignons, sans abandonner l'énorme avantage de résider près de ses terres. Nul doute que l'habitabilité de la maison s'en ressentira, et qu'elle s'en est déjà ressentie.

(1) Liste de ces dernières : chemins de Poulcaer, Kerlouzern, Kerbreden, Traon-Bihan et Poullelum (déjà presque convenable), Kerroué, Pradeugan, Kerglien, Keruzoc, Kerzu, Trezent, Kernevez et Mez-Hir, Tariec à Kerventenant par Le Creo, Kericuff et Kerhals.

CHAPITRE V

LES BATIMENTS D'EXPLOITATION

Les bâtiments d'exploitation, dont on a vu l'ordonnance dispersée, reflètent une économie orientée vers l'élevage, où les chevaux et vaches laitières tiennent la plus grande place dans les préoccupations du paysan. Les principaux bâtiments sont les écuries et étables, qu'on appelle d'un nom générique *krevier* (sing. : *kraou*). Toute exploitation digne de ce nom a une étable, *kraou-saout*, « crèche à vaches », et une écurie, *kraou-kezeg*, « crèche à chevaux ». Les fermes plus importantes ont aussi une étable à génisses, *kraou an ounniri*, une à veaux, *kraou al leueou*, parfois une à taureaux, *kraou an tirvi*. La porcherie, c'est *ar c'hraou-moc'h*. Enfin, les étalonniers ont une ou plusieurs écuries pour les reproducteurs, *kraou* ou *krevier ar marc'hou* (1). La variété du bétail explique la multiplicité des bâtiments. Par contre, les granges sont petites et peu nombreuses, et elles ont même été exagérément négligées (2).

D'ailleurs, tous les bâtiments d'exploitation l'étaient autrefois. Les inventaires du XVIII[e] siècle montrent que les fermes n'en avaient pas assez; aussi, les fermiers édifiaient parfois des « logettes » et des crèches ou granges « sur piloty » qu'ils démontaient lorsqu'ils partaient, puisqu'elles sont comptées comme biens meubles. Un

(1) *Marc'hou*, pluriel « régulier » de *marc'h* (encore qu'on attendrait plutôt * *marc'hed*), a son utilité à côté du pluriel irrégulier normal *kezeg*, car il permet de distinguer les étalons des autres chevaux.

(2) Cambry (*3*, p. 16, éd. Souvestre) mentionne ce fait; la rareté des granges en Bretagne est aussi notée par Brunhes, *2*, p. 428.

inventaire de juin 1777 (Kervagean, en Bourg-Blanc) mentionne « deux soues à cochons sur pilotty » qui ne sont estimées que 6 livres (la valeur d'un bon lit clos est alors de 40 livres). En octobre 1781, « les granges et crèches batties par les fermiers » de Toul-ar-Bleis valent 36 livres. En août 1788, une « logette sur l'aire » et « deux logettes sur la cour » sont prisées 15 et 12 livres (1). En mai 1780, une « soue à cochons » au Petit-Forestic ne vaut que... 40 sols. On laisse à penser ce qu'étaient ces cahutes. A ce point de vue, la situation ne différait pas beaucoup de celle des domaines congéables.

Aujourd'hui, le matériau est presque toujours la pierre. D'autres matériaux n'apparaissent que dans les bâtiments secondaires, tels que remises et poulaillers (2). On rencontre de très rares bâtiments en bois, ou en tôle et bois, réutilisant des planches qui viennent, par exemple, de la démolition d'une vieille maison; une dizaine de bâtiments en tôle, servant le plus souvent de remises; le mâchefer n'a remplacé la pierre, qu'il ne vaut pas, que dans une demi-douzaine de constructions. Le ciment ne s'est pas encore répandu, mais il est parfois un peu utilisé aux alentours, à Gouesnou par exemple. Au total, fort peu de chose, si l'on met à part les *lokennou* et les bâtiments à poteaux de bois dont nous allons reparler.

Ici comme pour l'habitation se pose la question des facteurs de progrès. Le faire-valoir direct est le meilleur régime, mais les cas d'entente entre propriétaire et fermier pour des travaux en commun sont peut-être plus nombreux que pour la maison. Il arrive assez souvent que les parties s'accordent pour édifier une étable ou une

(1) On notera la distinction entre la cour et l'aire. — Par opposition aux constructions du fermier, les bâtiments appartenant au propriétaire sont parfois dits « fixes ».

(2) Le plus souvent, il n'y a pas de poulailler distinct; les volailles sont dans une grange. L'élevage du pigeon est peu répandu.

écurie neuve ; par exemple, le propriétaire paie les murs et le fermier la couverture; ou bien on cimente le sol d'une étable à frais communs; ou encore, le fermier cimente seul l'étable, avec assurance de remboursement en cas de départ. Les travaux par le propriétaire seul sont rares, mais non inconnus. Donc, une grande variété d'arrangements possibles; mais une somme d'améliorations qui n'équivaut pas les travaux réalisés par ceux qui sont chez eux ou chez leurs parents.

Voici les pourcentages des divers modes de couverture (1) :

Ardoise	45,4 %
Chaume ou *gouzel* (2)	18,9 %
Tuiles de ciment	10,6 %
Tôle ondulée (y compris petits hangars métalliques)	10,6 %
Tuiles rouges mécaniques	7,1 %
Everite	6,6 %
Papier goudronné	0,5 %
Toit en ciment	0,3 %

Ce tableau est à comparer à celui des modes de couverture de la maison (chap. IV). L'ardoise est encore le principal matériau, mais son importance relative est deux fois moindre. Par contre, le chaume a persisté sur de nombreux bâtiments, quoiqu'en plusieurs exploitations dont la maison est une chaumière, certaines constructions soient couvertes d'ardoises, chez les fermiers et chez des propriétaires exploitants. Les matériaux modernes secondaires ont aussi plus d'extension sur les bâtiments d'exploitation que sur la maison. Les tuiles rouges

(1) Sont exclues les exploitations qui sont en même temps moulins, anciens moulins ou commerces. N'ont pas été comptés les bâtiments temporaires (*lokennou*) et les grands et moyens hangars agricoles, couverts en tôle ondulée; pour ces bâtiments, voir plus loin.

(2) Littéralement, litière. Il s'agit de fougères, reposant sur des fagots d'ajonc. Le chaume est plus répandu que le *gouzel*.

ne jurent pas tellement dans le paysage; le climat océanique y met vite une patine qui les fait rentrer dans la verdure et la grisaille. L'éverite et la tôle ondulée sont plutôt réservées aux remises et petits hangars. Ainsi, le remplacement du chaume a été plus lent que sur les maisons, et au chaume ont souvent succédé des couvertures moins coûteuses que l'ardoise, mais meilleures sur le logement des bêtes que sur celui des outils.

LE LOGEMENT DES BETES

Les étables sont généralement disposées comme sur la figure 11 A. Les vaches sont sur une ou deux rangées suivant la forme de l'étable. Le long des murs court une mangeoire. Le plus souvent, il n'y a pas de séparations entre les bêtes.

Ces séparations, qui s'appellent *keliou* (1), sont plus fréquentes dans les étables à génisses ou à veaux. Ce sont d'ordinaire de petites cloisons de bois ne dépassant pas 1 m. 50 de haut. Il y en a aussi dans les porcheries lorsqu'elles contiennent plusieurs bêtes. Quant aux écuries, elles comportent très généralement des *keliou* et les juments poulinières sont dans des boxes chez les éleveurs aisés; les étalons le sont toujours.

La majorité de ces bâtiments laisse malheureusement encore bien à désirer. La litière des vaches repose sur le sol battu ou mal empierré, et le purin stagne à terre. L'amélioration la plus immédiatement souhaitable, le cimentage, est amorcée. Dans 25 % des exploitations, un des bâtiments au moins est cimenté; dans près du quart des cas, ce n'est encore que la porcherie: on a souvent commencé par là parce que ce n'était qu'un petit travail et que les porcs sont les animaux les plus sales. Mais

(1) Les *keliou* sont aussi les compartiments individualisés par les cloisons. Un usage correct devrait même restreindre l'acception du terme aux compartiments.

généralement l'étable a aussi été cimentée. Les étables cimentées sont plus répandues que les citernes à purin. Dans les belles fermes, il y a des conduits souterrains menant des étables à la fosse. Les écuries sont presque toujours pavées, très rarement cimentées: le ciment est réputé faire glisser les chevaux, et ils peuvent le briser à coups de sabots. D'ailleurs, un pavage soigneux sur une légère pente permet un écoulement convenable.

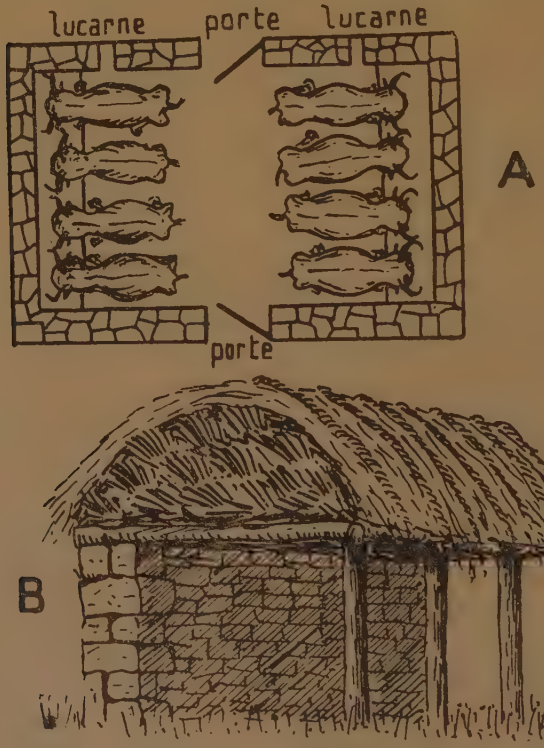

FIGURE 11

BATIMENTS D'EXPLOITATION

A : Disposition-type d'une étable courante.

B : Remise à poteaux de bois, avec mur d'un côté, couverte de fagots et de gouzel maintenu par des tresses de paille.

On fait aussi maintenant des *keliou* en ciment dans les porcheries, étables et écuries. Ce progrès suit le cimentage du sol, et est moins répandu parce que de seconde urgence.

Le problème des fenêtres demanderait une solution plus prompte. Dans 45 à 50 % des exploitations, les étables et écuries n'ont d'autre ouverture que la porte, ou bien leurs murs ne sont percés que de petits trous bouchés l'hiver avec de la paille. Dans les autres fermes, certains bâtiments possèdent de vraies ouvertures, mais trop petites (le plus souvent, 40 cm. sur 40, ou 60 sur 60), et voisinent avec des bâtiments aux murs aveugles. Quand les fenêtres ont moins de 60 cm., elles n'ont d'ordinaire pas de vitres et sont obstruées de paille l'hiver. Les vitres existant aux fenêtres un peu plus vastes sont encrassées, et on les remplace volontiers par des plaquettes de bois ou de fer quand elles sont cassées. En peu d'endroits seulement on voit des fenêtres vraiment grandes, de 90 à 120 cm. sur 60 à 100. Les bâtiments qui en sont munis ne datent pas, au moins dans leur état actuel, de plus d'une vingtaine d'années (1). Lorsqu'on fait maintenant des constructions neuves, il y a toujours des fenêtres d'au moins 60 sur 60, et souvent des cheminées d'aération. Le logement des bêtes est donc en progrès, mais il reste un très grand nombre de vieilles étables obscures et fangeuses, et le bétail en pâtit sûrement. Ce sont surtout les vaches qui sont mal installées, car l'orgueil de l'éleveur de chevaux le pousse à s'occuper davantage de ses animaux préférés, d'ailleurs plus propres de nature que les bovins (2).

L'électricité n'entre pas dans les étables; les éoliennes ou accus utilisés parfois ne peuvent éclairer que la

(1) Sauf lorsque le bâtiment est une ancienne habitation qui possédait des fenêtres de cette taille.

(2) La prééminence de l'écurie en Léon est mentionnée par Brunhes, 2, p. 428.

pièce commune. Actuellement, seul le courant fourni par fil par les moulins peut intéresser les bâtiments d'exploitation.

Il est heureux que l'étable, l'écurie et la porcherie idéales soient déjà représentées à Plouvien, car elles sont un stimulant. Plus que les bâtiments de Paillier, à Kernevez, ou Ellegouët, à Kergroas, déjà pourtant très convenables, ceux de la ferme Le Gall, à Mesmeuleugan, déjà citée pour son habitation, méritent d'être donnés en exemple (fig. 12 et pl. V A). Construites bout à bout, l'écurie et l'étable sont couvertes de tuiles, et éclairées par huit grandes fenêtres de 100 de haut et 150 de large. Séparations, boxes et mangeoires sont en ciment. Le sol est cimenté dans l'étable, pavé dans l'écurie, et des rigoles conduisent le purin vers le fumier sur plate-forme. La porcherie voisine est cimentée comme la courette qui la précède et a une fenêtre de 100 sur 80. Le tout est éloigné de la maison, qu'un mur isole de ses dépendances. Souhaitons au constructeur de nombreux clients!

AUTRES BATIMENTS

On approuve le paysan de s'occuper surtout du logement des bêtes; pourtant, les autres bâtiments en sont délaissés à l'excès. Il n'y a pas assez de remises, ni de granges pour loger les betteraves fourragères et les rutabagas que mangent les animaux. Cette insuffisance se traduit par l'édification de petits abris temporaires nommés *lokennou* (sing. *lokenn*) (1) (planches 1 A et VI A). Leurs dimensions sont variables, en moyenne 5 mètres sur 2 m. 50. Ils ont une armature de grosses bran-

(1) *Lokenn*, et *lochenn* qui est plus répandu en Bretagne, sont deux formes voisines. Le sens est le même : cabane, pauvre édifice. Dans *lokenn* on trouve *lok* (= *locus*) qui, au sens d'ermitage, est entré si souvent en composition dans la toponymie (ex. : *Lok Brevaler* près de Plouvien). — On dit aussi à Plouvien, au lieu de lokenn : *lapenn*.

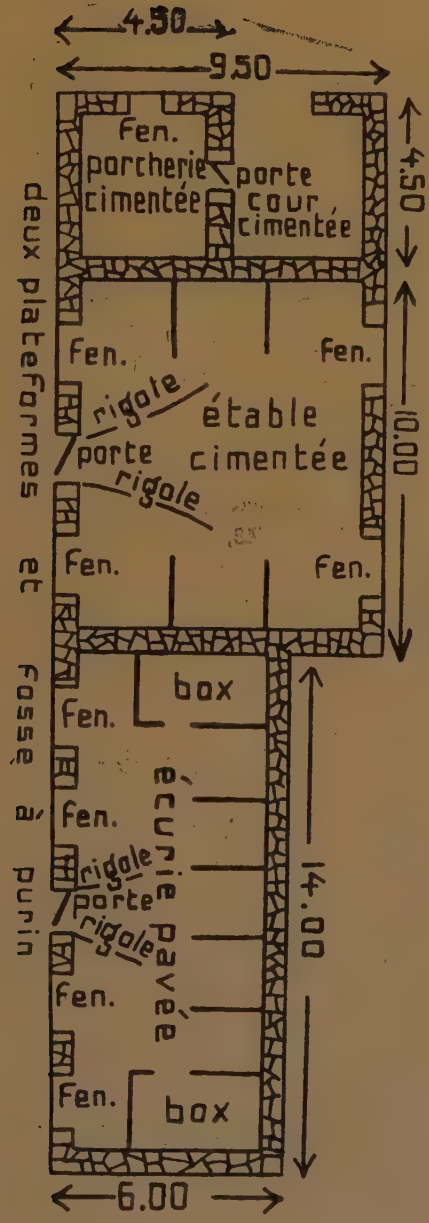

FIGURE 12

DES BATIMENTS MODELES

Logement du bétail dans la ferme Le Gall, à Mesmeuleugan (Le Grignou propriétaire). Bétail : 6 chevaux, 16 bêtes à cornes, 2 porcs.

ches équarries, reposant les unes sur les autres par leur extrémité supérieure, et recouvertes de *gouzel* maintenu par des tresses de paille. L'ensemble constitue un sorte de toit dont la base repose sur le sol. Ces abris sont généralement (mais pas toujours) refaits tous les ans, dans un coin de l'aire, après les battages. Ils s'ouvrent, soit en bout, soit sur le côté. On peut y garer une charrette; ou bien on y met les betteraves (1); ou encore on y place le *drailher lann,* qui sert à couper les ajoncs qu'on mélange, une fois broyés, à la nourriture des chevaux. Ils sont donc à usage de grange ou de remise: on y ramasse ce qui ne peut rester sous la pluie en hiver. Leur couverture est suffisamment étanche, et ils mettent dans l'exploitation une note locale assez pittoresque. Néanmoins, on leur préférerait des bâtiments permanents. Ils sont très nombreux: si 48,6 % des exploitations n'ont pas de *lokenn,* 32,6 % en ont une, 14,2 % en ont deux, 4,2 % en ont trois et 0,4 % en ont quatre. Leur nombre ne varie pas en raison inverse de la beauté de la maison et des dépendances permanentes: des fermes très bien installées par ailleurs en possèdent, ce qui montre qu'on s'en satisfait.

Si les *lokennou* ne paraissent pas en régression, il n'en va pas de même d'une autre sorte de dépendances. Ce sont (fig. 11 B) des constructions dont le toit s'appuie d'un côté sur un mur, de l'autre sur des piliers de bois, plus rarement de pierre, parfois de ciment. En certains cas, il y a des piliers des deux côtés. La couverture, reposant sur de grosses poutres horizontales, est constituée de fagots recouverts de gouzel; parfois, la tôle ondulée apparaît. Le bâtiment, appelé simplement *grañch* (grange), est ouvert à ses deux extrémités, ou bien s'appuie d'un bout à un fossé ou un mur; il sert à loger une charrette ou à engranger des betteraves. Parfois, on y

(1) On ensile parfois les betteraves sous des fougères, mais ce n'est pas fréquent.

met la batteuse, et on bouche les deux extrémités, puis on garnit de *gouzel* les intervalles entre les poteaux.

Ces abris ont été plus nombreux autrefois, et il semble bien qu'il y a une centaine d'années les charrettes n'étaient pas autrement remisées quand on ne les mettait pas dans des *lokennou*. Moins nombreux que celles-ci, les bâtiments à piliers sont permanents; mais peu à peu on les remplace par des remises plus modernes. Ils ne sont pas fréquents dans les belles exploitations.

La maison du four (*an ti-fourn*) est une autre construction très familière à nos fermes. Dans les exploitations de 10 hectares ou plus, et même dans bon nombre d'autres plus petites, elle érige sa silhouette trapue, encapuchonnée de lierre et couronnée d'une cheminée. Elle s'élève souvent à quelque distance des autres bâtiments, et l'on peut voir là un souvenir d'une époque où le chaume était le seul mode de couverture et où les flammèches échappées de la cheminée basse pouvaient allumer un incendie. Un passage de Limon nous donne la raison de l'abondance des maisons du four à Plouvien: « En général, dit-il, nos fermiers cuisent leur pain chez eux; en d'autres termes, il y a presque toujours un four dans les métairies: on prétend même, à Plabennec, à Lannilis et à Lesneven (c'est-à-dire dans lesdits cantons) que dans toute ferme de 150 francs et au-dessus le bailleur doit donner un four en vertu de l'usage » (1). Avant la guerre de 1939, les paysans avaient perdu en majorité l'habitude de faire le pain: on l'achetait au bourg, et on ne s'est remis que pendant la guerre au travail d'au-

(1) *34*, p. 331. — La fréquence des très vieux fournils, dont bon nombre sont antérieurs à la Révolution, s'explique par le fait qu'au rebours de la banalité du moulin, la banalité du four était assez rare dans la Bretagne d'avant 1789. Cf. H. Sée, *47*, p. 136. Dans les inventaires du XVIII[e] siècle, la maison du four est très souvent mentionnée.

trefois. Mais la maison du four n'était pas devenu un bâtiment inutile. Elle servait et sert encore à cuire la nourriture des porcs, et peut recevoir parfois une charrette. Si elle tombe en ruines, c'est que l'on a, plus près de la maison, un autre bâtiment à cheminée: grange, ancienne habitation ou écurie; on utilise aussi quelquefois une maison de journalier désaffectée. Le four lui-même, remis provisoirement en usage, ou reconstruit parfois contre le pignon de la maison, a disparu quand on n'a plus été obligé de se cacher pour faire du pain blanc; mais le *ti-fourn* subsistera, ou du moins la cheminée du bâtiment annexe qui en tient lieu.

Par contre, pas de pressoirs. Le Léon n'est pas comme la Cornouaille un pays de cidre. Souhaitons-lui de ne pas le devenir, car, lorsqu'apparaît le pressoir, l'alambic n'est pas loin.

Mais la Cornouaille a une grosse supériorité sur Plouvien et le Bas-Léon: elle possède beaucoup de hangars à fourrage. Il y en a aussi du côté de Morlaix. A Plouvien, deux fermes seulement en possèdent, dont la plus grande de la commune (Lossec, au Forestic-Bras, 45 hectares) et une autre, voisine et plus petite (Sanquer, au Forestic-Bihan, 8 hectares); une belle ferme (Paillier, à Kernevez, 25 hectares) en avait un en construction en 1944, avec murs de pierre, mesurant 19 mètres sur 15 m. 50. C'est tout et c'est bien peu. Ailleurs, les meules restent sous la pluie. Il y a bien une douzaine de hangars de taille moyenne, mais trop petits pour abriter le foin. Ils ne servent qu'aux betteraves, aux batteuses et aux charrettes, et ne sont qu'une modernisation de l'antique construction à poteaux de bois.

Où sont logées les récoltes de céréales? Quoique passant après le bétail, elles ont leur intérêt. On les met très souvent dans le grenier de la maison, lorsqu'il y en a un, et c'est même essentiellement à cela qu'il sert.

Il est divisé en *keliou* qui permettent de classer les grains et de les brasser pour éviter la germination. Dans les maisons à étage sans grenier et dans celles sans étage, on adopte diverses solutions. Parfois (par exemple chez Guenoden, à Gars-Yann) un des bâtiments d'exploitation a un grenier, et on l'utilise. Ou bien les récoltes avoisinent les lits à l'étage non plafonné. Quand il n'y a d'étage nulle part, on emploie des coffres (*irc'hier*, sing. *arc'h*) qui sont dans la pièce commune ou dans un autre bâtiment. Parfois, apparaît une hiérarchie des valeurs intéressante: ainsi, chez Arzur, à Besquien (bourg), le froment est dans le grenier de la maison ; l'orge, l'avoine et les pommes de terre sont dans le grenier surmontant une étable attenante. Il n'existe donc pas de bâtiment défini servant à loger les grains. Rien ne montre mieux l'orientation vers l'élevage.

En résumé, beaucoup de constructions, éparpillées ou tendant à l'éparpillement; un gros intérêt porté au logement du bétail, se manifestant surtout par de bonnes couvertures; des solutions de fortune apportées bien souvent aux problèmes de l'engrangement et du remisage; encore beaucoup trop d'étables sombres et humides, bien que le cimentage du sol et l'élargissement des ouvertures soient amorcés.

CHAPITRE VI

LES EXPLOITATIONS NON UNIQUEMENT AGRICOLES

Il reste à parler d'un certain nombre de maisons — elles ne sont pas quarante — dont les habitants ne vivent pas uniquement ou n'ont pas autrefois vécu du travail de la terre. Les maisons des paysans-ouvriers ont déjà été étudiées au chapitre IV; nous examinerons ici celles des retraités et pensionnés, puis les commerces qui sont aussi des exploitations agricoles, enfin et surtout les moulins et anciens moulins.

LES MAISONS DES RETRAITES ET PENSIONNES

Cette catégorie est très peu importante. Quelques retraités ou réformés de la Marine ou de l'Armée résident au bourg, d'autres habitent au Croissant-Kerbreden, un à Saint-Jean-Balanant; un second-maître possède une maison isolée. Deux peuvent être classés en une certaine mesure comme travailleurs de la terre, car ils font un peu de culture maraîchère et en vendent les produits au bourg; un autre est journalier. Leurs maisons sont très bien entretenues et aménagées et possèdent des jardinets d'agrément. Ce sont de petites demeures analogues à celles de la banlieue de Brest et des autres villes de Bretagne. Elles sont pourvues d'un étage, ou bien le rez-de-chaussée est surélevé et il y a un caveau au ras du sol. Elles sont cimentées ou plancheyées, pourvues de gouttières, crépies, bref, elles possèdent les meilleurs aménagements qu'on rencontre dans les plus belles fermes. Leur exemple put contribuer à étendre certains progrès dans les exploitations proprement rurales.

LES COMMERCES-EXPLOITATIONS AGRICOLES

Cinq commerçants du bourg, un de Caelen et un de Saint-Jean se livrent à l'élevage, mais deux seulement ont une vraie ferme. Pour les autres, le commerce est de beaucoup l'occupation principale; les deux ou trois vaches qu'ils élèvent sont logées dans une étable attenant à la maison. Celle-ci n'offre rien de particulier: en bas se trouve le commerce, généralement un débit-épicerie ; la cuisine ; parfois une salle. En haut sont les chambres. Ces maisons sont cimentées, et celles situées hors du bourg sont sur une grande route. L'un des deux véritables agriculteurs, établi à une entrée du bourg, avait, avant l'incendie de son exploitation par les Allemands, des bâtiments en ordre assez dispersé. L'autre se trouve au centre du bourg; sa femme tient une épicerie-auberge, et les bêtes sont logées dans des bâtiments au fond d'une cour derrière la maison. Les bâtiments sont analogues à ceux des fermes, couverts d'ardoises en majorité et complétés d'une *lokenn*. Tout cela n'a rien d'original.

Bien plus intéressants sont les moulins.

LES MOULINS ET ANCIENS MOULINS

Il y a eu à Plouvien 21 moulins dont il reste des traces ou qui on survécu (1). Tous sont des moulins à eau, et rien ne fait penser qu'il y ait eu jadis des moulins à vent. A l'emplacement de celui du Penher ne reste qu'une prise d'eau utilisée par le Moulin d'Avoine: nous le lais-

(1) Et non 19 (continuateurs d'Ogée) ou 20 (Le Guen). Ce sont les moulins de Balanant, de Kerbreden (ou de Kerlouzern), de Stang-ar-Pont, du Coummou, de Kerilaouen, du Roudous, de Garena, du Châtel, de Kerroué, de Kernevez, de Pont-al-Lennec, Keriber, Denès, d'Avoine, du Penher, de Tariec, de Kerzu, du Clochou, de Traon-Bihan, de Kergaraoc et du Roudous-Kerventenant.

serons de côté, comme la maison de campagne qui est auprès.

Sur les vingt autres, on en trouve encore neuf qui servent à moudre du grain (1). Trois seulement, ceux de Garena, du Châtel et de Kériber sont des minoteries. Dans tout le Bas-Léon et une foule d'autres endroits de Bretagne, subsistent ainsi de petits moulins à eau qui travaillent pour les paysans d'alentour. Parmi ceux qui n'écrasent plus le grain, certains servent à la ferme qui leur a succédé, et surtout fournissent de l'électricité. D'autres ne fonctionnent plus du tout. Treize sont habités par leurs propriétaires, sept par des fermiers.

Il n'est pas douteux que, primitivement, le meunier habitait toujours au-dessus de ses meules; cinq meuniers ou successeurs de meuniers logeaient encore ainsi en 1943 dans le moulin. Voici par exemple la disposition du Moulin du Roudous (fig. 13). Une porte, donnant sur la digue, s'ouvre à peu près au milieu de la façade. La franchissant, on se trouve sur une sorte de palier. En descendant, on arrive au moulin proprement dit, où l'on peut aussi entrer par une porte donnant de plain-pied dans la prairie sous la retenue. En montant, on arrive au logis: à droite, c'est la pièce commune; à gauche, une chambre est isolée par une cloison. C'est une impression un peu étrange que de se trouver au-dessus des engrenages gémissants, à la lumière d'une ampoule électrique dont l'intensité suit fidèlement les à-coups qu'enregistrent l'oreille et le pied...

Cette superposition, qui résulte de la dénivellation entre la retenue et le canal de fuite, a conduit parfois à une particularité qu'on cherche vainement dans les fer-

(1) D'après Le Guen, on foulait le drap au XVII[e] siècle au Moulin du Coummou, et il y avait un moulin à huile sur le même ruisseau (32, p. 165).

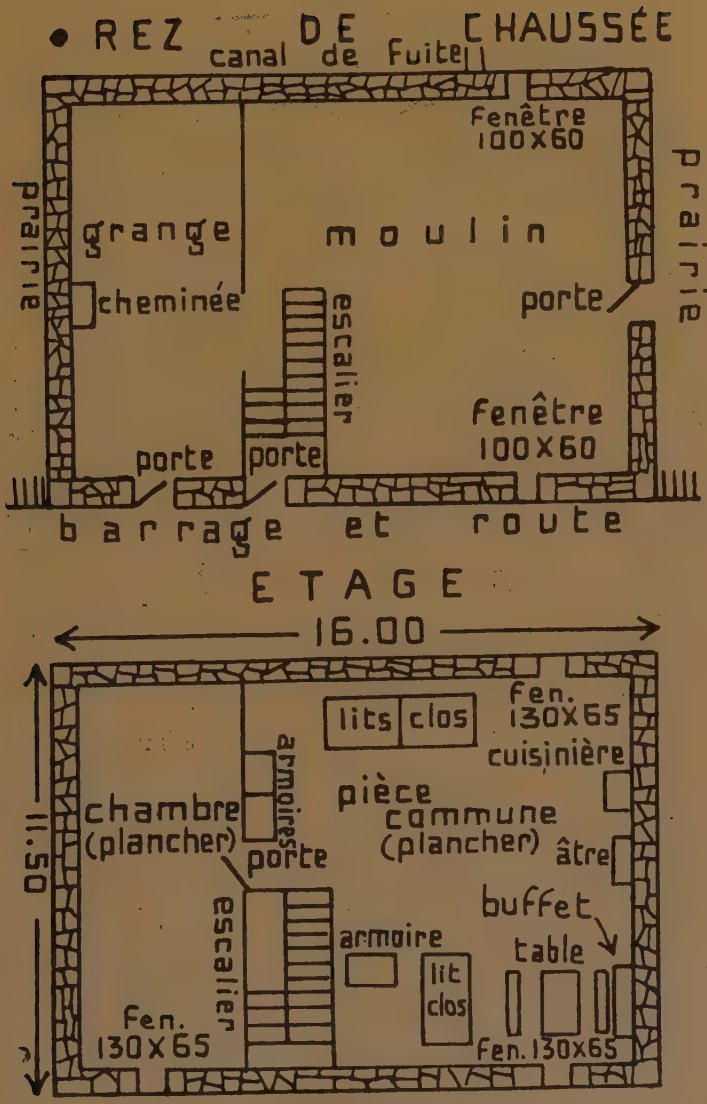

FIGURE 13

TYPE DE VIEUX MOULIN

Moulin du Roudous (Le Pors, propriétaire). Maison à superposition. Le logement des bêtes, distinct, est au pied du versant de la vallée.

mes de Plouvien et des alentours (1) : l'escalier de pierre extérieur, si fréquent en Vannetais. Le moulin primitif étant une maison en hauteur, il est normal que l'on ait pensé à cette disposition. Elle existe dans quatre vieux moulins, dont deux encore habités. Tantôt l'escalier monte parallèlement à la façade, tantôt, lorsqu'il est court, il lui est perpendiculaire.

Mais l'apparition de la maison en hauteur n'est pas due qu'à la structure du moulin. L'humidité des fonds de vallées a été une cause au moins aussi importante. En effet, des quatre habitations à escaliers extérieurs, l'une, celle du Roudous-Kerventenant, n'est pas construite au-dessus de la chambre des meules, mais au bord de la prairie, et le logis surmonte une étable. On trouve une très nette survivance de ce type dans le Moulin d'Avoine (pl. VI B). Là, la maison d'habitation a été modernisée, et a au rez-de-chaussée une pièce commune et une salle cossues. Mais l'étage s'étend, non seulement au-dessus de ces pièces, mais encore de part et d'autre au-dessus d'une étable et d'une écurie. Ce n'est qu'un Roudous-Kerventenant modifié.

On trouve encore deux autres logis de meuniers en hauteur, ou du moins à étage depuis très longtemps. A Traon-Bihan, l'habitation, qui est ancienne, est aussi à l'étage, au-dessus d'une grange; mais, comme elle est adossée à une forte pente, on y accède de plain pied par l'arrière. Enfin, au Coummou existe un vieux logis délaissé, sans escalier extérieur et où la pièce commune se trouvait en bas, mais qui possède un étage. Ce logis date de 1796, c'est-à-dire d'une époque où les maisons à étage autres que les manoirs étaient fort rares (1).

---

(1) Nous n'avons vu d'escalier extérieur de pierre qu'à une grange de la ferme Inizan, à Kerourgon. Cette grange, d'aspect vétuste, n'est pas une ancienne habitation car elle n'a pas de cheminée.

Tout cela nous conduit aux conclusions suivantes:

Dans le moulin primitif, le logis surmontait les meules. Cela n'est pas douteux, car il est évident qu'avant d'édifier deux maisons on n'en a fait qu'une. La superposition n'est pas toujours exacte: à Kerroué, le meunier vit *à côté* de ses meules, sur la terre battue, mais tout de même à un étage au-dessus. Ce n'est que de la superposition décalée.

Quand on a voulu échapper aux démons grinçants, on a fait une habitation distincte sur le bord de la prairie, rarement sur la retenue. Ce déplacement a commencé il y a longtemps, dès la fin du XVIII[e] siècle au moins. C'est peut-être là qu'ont été construites les premières maisons roturières dont l'étage ne soit pas qu'un grenier. Elles ont un étage, d'abord parce que le moulin en donnait l'idée, puis parce que l'humidité de la vallée y incitait. On a installé la pièce commune à l'étage (sauf au Coummou), parce qu'elle était là dans le moulin et qu'on y était mieux. On a mis les bêtes en bas, parce que leur odeur, qui imprégnait aussi bien des fermes du plateau, n'apparaissait pas encore comme bien gênante.

C'est dans les vallées, croyons-nous, autant qu'aux anciens manoirs, que les paysans sont allés chercher des exemples de maisons à étage, et la preuve, c'est qu'il y a aussi des échantillons de maisons à superposition sur le plateau, comme nous l'avons vu. Si ces maisons sont rares, c'est que leur plan ne répondait plus là à sa destination et que, déjà au milieu du XIX[e] siècle, on cherchait à éviter l'odeur des bêtes. Mais ne peut-on penser que la jalousie de constater que des gens comme eux, moins qu'eux même à leur avis, possédaient des maisons

---

(1) De plus, ces « étages » anciens ne devaient guère être que des greniers (cf. chap. IV). Ici, il s'agit d'un étage véritable.

semblables à celles des anciens seigneurs, ont décidé les paysans à la décisive dépense?

Si le meunier a été et reste jalousé, c'est qu'il a toujours eu une situation prééminente, qui provient de ce qu'à l'époque des privilèges de banalité il était une sorte de fonctionnaire seigneurial. Au Moyen-Age, « le meunier est un agent du seigneur qui gère le moulin, poursuit les délinquants, prononce et perçoit les amendes. Parmi les meuniers, les uns ne sont que de simples régisseurs, d'autres sont des fermiers qui rapidement en arrivent à considérer le moulin comme leur fief. Les uns et les autres reçoivent comme rémunération une partie des revenus du moulin; il en est qui prélèvent pour leur part les droits de mouture un an sur deux ». (Sée, *46*, p. 70). Sans doute, les meuniers de l'ancien régime n'étaient-ils pas tous riches. L'inventaire de celui du Toull, en Plouvien, ne s'élève qu'à 327 livres en 1756, mais à côté, voici celui de Pont-al-Lennec (inventaire de 2.571 livres en 1758), celui de Tariec (2.014 livres en 1768; une chambre séparée de la cuisine) et surtout celui du Creignou, en Bourg-Blanc (9.804 livres en 1772: deux moulins, une ancienne et une nouvelle maison, une grange; autres inventaires en 1782 et 1784 mentionnant un fournil). La proportion des riches paraît plus forte que chez les paysans. Le meunier a eu, plus tôt que l'ensemble des cultivateurs, les moyens de se construire sur le bord de la prairie une maison à étage; la disparition des banalités lui a permis de devenir propriétaire et de faire ce qu'il voulait chez lui. C'est ainsi qu'il a successivement profité de l'existence des banalités, puis de leur suppression.

En tout cas, la maison à superposition a eu pour résultat de faire vivre le meunier sur un plancher (sauf à Kerroué), au rebours du cultivateur qui n'a longtemps vécu que sur la terre battue. Mais aujourd'hui neuf meuniers ont, dans leur salle commune, du ciment ou du carrelage. C'est qu'on ne fait plus de maisons à superpo-

sition, mais des demeures plus confortables que les fermes neuves du plateau.

Les meuniers passent encore pour avoir de l'argent. Nous souscrivons volontiers à l'opinion générale sans nous engager à suivre les on-dit sur les moyens employés. Il n'y a qu'à regarder leurs maisons. Les vieux moulins à superposition encore habités ne moulent plus, sauf exception. Ce sont de chétives fermes. Presque tous ceux qui continuent à moudre ont des demeures neuves, dont deux au moins feraient l'affaire, en ville, d'un assez riche bourgeois (1). Ces maisons n'ont pas toujours succédé directement au moulin primitif. Au Moulin Denès, une maison ressemblant aux fermes ses contemporaines a précédé en 1909 la superbe maison de dix pièces construite en 1939. La nouvelle habitation se trouve parfois sur la digue (Pont-al-Lennec) ou dans la prairie (Kerbreden), mais le plus souvent elle est au pied du versant. Dans ces maisons modernes, il n'est pas indispensable d'être à l'étage pour fuir l'humidité, et la qualité de la construction permet de faire comme sur le plateau: cuisine et salle en bas, cimentées ou carrelées, et chambres en haut. On plafonne parfois certaines pièces, alors que nous n'avons pas remarqué que dans les fermes les poutres fussent jamais masquées (1).

Si l'on envisage d'ensemble les habitations meunières, vieilles et récentes, on constate d'ailleurs qu'elles sont mieux conditionnées que la moyenne des fermes du plateau. Pas une habitation de moulin ou d'ancien moulin

---

(1) Les belles maisons se voient chez des propriétaires exploitants, sauf celle de la minoterie de Garena qui appartient à M. Bellion, de Brest. La maison du Moulin de Kernevez, qui est convenable, est également affermée (ce moulin ne moud plus).

(1) L'absence de plafond est gênante pour qui a pris l'habitude d'en avoir: les conversations s'entendent d'une pièce à l'autre, et l'eau traverse quand on lave le plancher. Au Sud de l'Elorn, de nombreux paysans ont des plafonds.

qui ne soit couverte d'ardoises. Même au minable Moulin du Clochou — aux habitants si accueillants — il n'y a pas de chaume. Les fenêtres sont plus grandes que dans les fermes et aux maisons paysannes, et plus fréquentes sont les grandes maisons à double façade, comme le montre la comparaison des deux tableaux suivants avec ceux du chapitre IV:

Taille de la majorité des fenêtres de l'habitation des moulins et anciens moulins (1)

Très petites	1	5 %
Petites	3	15 %
Moyennes	10	50 %
Grandes	5	25 %
Très grandes	1	5 %

Nombre et disposition des fenêtres

Une ou deux fenêtres	1	5 %
De trois à huit fenêtres, pas plus d'une sur l'arrière	10	50 %
De quatre à huit fenêtres dont deux ou trois sur l'arrière	3	15 %
Cinq fenêtres devant et quatre derrière, ou davantage	6	30 %

Il en va de même pour les accessoires des maisons: 60 % d'entre elles ont des volets au moins à certaines fenêtres (fermes : 39 %) ; 55 % sont crépies (fermes : 37 %); 45 % ont des gouttières (fermes: 38 %).

Le meunier est moins traditionnaliste que le cultivateur: dans 55 % des cas, les lits clos ont disparu, et c'est surtout dans les moulins qui continuent à moudre que cela s'est produit, certainement par suite des rapports fréquents avec les gens de la ville. Le meunier dispose aussi de meilleurs chemins, dont il a plus besoin que le paysan: onze moulins ou anciens moulins (55 % contre 47 %, pourcentage général des écarts) sont desservis par une

(1) Les désignations des types correspondent aux mêmes tailles qu'au chapitre IV.

route carrossable et, sur les neuf autres, un seul a toujours ses meules en activité.

Enfin, le meunier a deux choses qui manquent à la grande majorité des fermes: de la bonne eau potable, qu'il puise à des fontaines au flanc des vallées, et l'électricité. Les trois quarts des moulins et anciens moulins ont le courant, c'est-à-dire que, malgré leur faible nombre total, il y a plus de moulins électrifiés que de fermes des écarts: 15 contre 13. Trois au moins ont le courant dans les étables, et si l'électrification des communs n'est pas plus répandue, c'est que le meunier n'a souvent pas beaucoup de bétail. Il en a pourtant un peu.

LES DEPENDANCES DES MOULINS ET ANCIENS MOULINS

La moyenne des terres exploitées dans cette catégorie est de 6 ha 3; six exploitations ont 10 hectares ou plus. Il est vrai que les anciens moulins font monter le chiffre : puisque leurs exploitants ne moulent plus, ils ne peuvent guère vivre que du travail de la terre (1). Mais les meuniers eux aussi ont de la terre, généralement plusieurs hectares. Dans cette étendue rentrent beaucoup de taillis des flancs des vallées, mais aussi des prairies qui permettent d'élever quelques vaches. Un cheval leur est également presqu'indispensable. Comme d'autre part certains anciens moulins sont devenus des fermes assez conséquentes (surtout Pervès, à Saint-Jean-Balanant), il faut parler de leurs bâtiments d'exploitation.

70 % des exploitations sont en ordre dispersé; 10 % sont des fermes-blocs à tendance vers la dispersion ;

(1) Pourtant, il n'y a pas de terre attachée à l'ancien moulin de Kerilaouen; les exploitants de l'ancien moulin du Clochou sont bergers et n'ont qu'un quart d'hectare; et l'occupant du Moulin du Kerzu est forgeron et a une petite scierie. Les habitants de Kerilaouen, Garena et Pont-al-Lennec n'élèvent pas de bêtes.

20 % des fermes en ligne. L'éparpillement des bâtiments est donc généralement de règle comme dans les fermes ordinaires, mais le type en ligne y est plus répandu. Le moulin-ferme de Tariec en est un bon exemple. Tandis que l'ancien moulin enjambe le ruisseau, la maison d'habitation s'encadre, au bord de la prairie, de quatre bâtiments d'exploitation: la ligne des bâtiments suit la zone sèche au pied du versant. D'ailleurs, même lorsqu'on peut qualifier les bâtiments de dispersés, on les voit s'accrocher plus ou moins au bord de la prairie (fig. 14). Ou bien (Moulin Denès), il y en a des deux côtés du talweg; ou encore, (Pont-al-Lennec) les bâtiments sont sur la digue, mais sans être toujours jointifs. L'ordonnance des bâtiments s'adapte donc à la topographie, mais en suivant cette tendance à la dispersion que nous avons trouvée à peu près partout dans les exploitations proprement agricoles.

FIGURE 14

MOULIN DE KERBREDEN

(Le Reste, propriétaire-exploitant; 7 hectares, 5 vaches, 3 chevaux). Maison neuve distincte du moulin. Quatre des cinq autres bâtiments alignés au pied du versant.

La couverture des bâtiments est nettement meilleure que dans les fermes du plateau, comme le montre le tableau ci-joint qu'on comparera à celui du chapitre V (1):

Ardoise	64,2 %
Chaume ou gouzel	8,2 %
Tuiles de ciment	7,4 %
Tôle ondulée (y compris hangars métalliques petits et moyens)	7,4 %
Tuiles rouges mécaniques	6,4 %
Everite	5,5 %
Toit en ciment	0,9 %

Il y a donc proportionnellement plus de bâtiments couverts d'ardoise, et moins de toitures en chaume; les types secondaires de toitures modernes, qui ont moins de valeur que l'ardoise, sont également moins représentés. Enfin, il y a moins de *lokennou:* quatre en tout, en trois exploitations; ailleurs, les bâtiments permanents suffisent.

Les constructions abritant les bêtes sont, il est vrai, un peu moins bien aménagées intérieurement. 20 % seulement des moulins et anciens moulins ont une étable ou une porcherie cimentée, contre 25 % des fermes. Mais le meunier a très peu de bêtes, et ce n'est pas de ce côté que s'oriente son effort.

Pas de fosses à purin, pour la même raison, et parce que les anciens moulins devenus exploitations exclusivement agricoles ne sont pas, la ferme Pervès exceptée, des entreprises très importantes. Mais le fumier est toujours bien placé, soit sur le côté, soit derrière la maison. Il n'est jamais juste devant les fenêtres ou la porte.

Les moulins et anciens moulins de Plouvien présentent donc maint trait captivant. Leur plan fort différent de

(1) On a compté comme bâtiment d'exploitation l'ancien moulin, lorsqu'il n'est plus habité.

celui de la ferme primitive paraît avoir contribué à déclancher le mouvement de construction des fermes à étage; et aujourd'hui encore, les belles maisons qu'on construit dans les vallées ont des répercussions certaines sur l'amélioration de l'habitation paysanne. C'est donc dans ces talwegs encaissés, aux prairies gorgées d'eau, aux flancs abrupts et de franchissement difficile, que nous avons trouvé (mis à part le bourg) le plus grand pourcentage de belles maisons rurales. Les vallées, dont l'agriculteur s'écarte, ont vu naître au Moyen-Age les villes bretonnes; mais n'est-ce pas aussi un peu la ville qui apparaît, en plein Léon rural, dans ces constructions neuves pourvues de tout le confort moderne?

CONCLUSION

Nous avons dit et redit que nos conclusions s'appliquent, dans leur ensemble, aux autres communes de l'intérieur du Bas-Léon. Il n'est pas question d'étendre les pourcentages indiqués à toute cette région: les progrès doivent être plus ou moins marqués ici et là. Mais nos itinéraires, dans une campagne qui entoure notre ville natale, permettent d'avancer qu'en gros l'habitat rural présente les mêmes caractères du Conquet à Lesneven.

La dispersion de l'habitat et la répulsion pour les vallées sont les faits essentiels bien connus. Une étude toponymique paraît bien indiquer qu'au moins une grande partie des hameaux sont nés par juxtaposition, à partir de maisons isolées. D'autres proviennent du démembrement d'anciennes grandes fermes, tandis que les très petites exploitations tendent à être absorbées par des fermes moyennes qui utilisent leurs bâtiments comme remises, fours ou étables.

L'ordre dispersé est, à l'intérieur des exploitations, la disposition la plus fréquente de beaucoup. Elle semble avoir été moins générale autrefois, bien que son existence soit ancienne; mais la disposition en ligne et même la cour fermée étaient plus répandues que de nos jours; les exploitations ainsi ordonnées sont des reliques. C'est qu'on veut de plus en plus habiter à l'écart du bétail. Tout en vivant surtout d'élevage, on répugne à la promiscuité avec les animaux. Ce sentiment n'est pas d'aujourd'hui, puisque de très vieilles fermes sont complètement séparées de l'étable attenante; mais on a longtemps toléré dans bien des maisons une porte de communication, dont on ne veut plus maintenant. Les maisons les plus neuves ne supportent même pas la mitoyenneté.

Ces maisons à étage, que l'on bâtit depuis un siècle environ, se sont d'abord inspirées, et des anciens manoirs auxquels elles empruntèrent quelque temps leur escalier de pierre intérieur, et de la maison à superposition des meuniers que l'on reproduisit parfois telle quelle sur le plateau avant d'en venir — très vite — à un type plus rationnel. Les maisons à étage, qui succédèrent à une première « couche » de maisons à greniers habités, ne furent d'abord que des chaumières surélevées et à couverture modifiée: une seule pièce en bas, celle de l'ancienne chaumière, et tout d'un seul tenant à l'étage. Puis vint la guerre de 1914. Les hommes rentrés au foyer tirèrent profit de ce qu'ils avaient vu. On a cloisonné le bas et le haut, crépi la façade, posé des gouttières, agrandi et multiplié les fenêtres, cimenté le *leur-zi*. Reste à étendre ces travaux à l'ensemble des habitations. Le faire-valoir direct y est le plus favorable. L'électrification est à peine commencée, et par des moyens de fortune. Là encore, les moulins sont favorisés. Ils ont aussi de la bonne eau de fontaine, tandis que la majorité des fermes ne dispose que de puits suspects ou plus que suspects. Des cloisons en briques (au lieu de bois) et des plafonds rendraient la vie plus intime. Il faudra aussi faire des hangars à fourrage, généraliser les fosses à purin, élargir les fenêtres des étables et écuries et continuer à cimenter le sol des premières. Quant aux chemins d'accès, ils sont en bonne voie d'aménagement.

Tel est l'état de l'habitat rural à Plouvien en 1944: le tableau est nuancé. L'impression d'ensemble n'est pas mauvaise. Elle doit devenir excellente d'ici une vingtaine d'années, à en juger par les constructions les plus neuves. Le désir d'amélioration paraît très général, et c'est beaucoup. Des mesures législatives peuvent aider, ont déjà aidé le paysan à améliorer sa demeure. Mais il aime mieux ne recourir qu'à ses propres ressources. L'extension du progrès est donc liée à l'enrichissement de la

campagne. L'argent gagné durant ces dernières années devrait donc provoquer, à moins de banqueroute totale, une vaste campagne de constructions neuves et d'aménagements quand on aura librement des matériaux. Ainsi seront plus étroitement et confortablement unis à la terre des gens qui d'ailleurs n'émigrent que dans la mesure où ils sont trop nombreux. Ces constructions neuves ne défigurent pas la campagne bretonne. Leurs toits d'ardoises se marient à la grisaille des lointains. Les progrès de l'hygiène ne sont pas incompatibles avec la conservation des intérieurs. Tout en restant très bretons par l'aspect, la mentalité et la langue, le Bas-Léon intérieur et Plouvien suivent la marche générale de la civilisation.

APPENDICE

QUESTIONNAIRE EMPLOYÉ AU COURS DE L'ENQUÊTE

Noms de l'exploitation et de l'exploitant.
Mode de tenure.
Nombre d'habitants de la ferme.
Etendue.
Bétail.
Ordonnance des bâtiments (type rudimentaire; une à trois dépendances en ligne; maison-bloc tendant à la dispersion; plus de trois dépendances en ligne (nombre); ordre dispersé (nombre des bâtiments); cour fermée (id.).
Etage ou mansardes ou grenier habité.
Maison du four (oui ou non).
Matériau.
Couverture de l'habitation.
Nombre de dépendances couvertes en ardoises; en chaume ou *gouzel;* en tuiles; en tuiles de ciment; en éverite; en papier goudronné; en tôle ondulée. Hangars.
Dépendances temporaires (*lokennou*): nombre, destination. Bâtiments à poteaux de bois.
Jardin: sa place (potager, agrément).
Orientation de la façade; autres influences que l'insolation.
Disposition de la façade par rapport aux dépendances principales.
Taille et nombre des fenêtres sur la façade.
Taille et nombre de fenêtres sur l'arrière.
Volets: nombre de fenêtres pourvues.
Gouttière.

Crépissage.
Fenêtres des étables et écuries.
Puits, citerne.
Place du fumier.
Fosse à purin.
Pièce commune (terre battue, ciment, dalles, carrelage ou plancher). Lits clos: nombre; y couche-t-on?
Autres pièces du rez-de-chaussée: destination, nombre.
Pièces de l'étage: destination, nombre.
Cuisinière.
Date de construction de la maison.
Etable, écurie, porcherie: cimentées, pavées?
Etat du meilleur chemin d'accès.
Observations diverses.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES DANS LE TEXTE. PAGES

1. Démographie.. 32
2. Adret et ubac sur le Ruisseau de Balanant 61
3. Types de fermes.. 64
4. Types de fermes.. 66
5. Types de fermes.. 68
6. Types de fermes.. 71
7. Types de fermes.. 74
8. Chaumière Le Guen. à Kerglien.. 81
9. Maison à superposition.. 88
10. Une belle maison moderne.. 94
11. Bâtiments d'exploitation.. 118
12. Des bâtiments modèles.. 121
13. Type de vieux moulin.. 129
14. Moulin de Kerbreden.. 136

DEPLIANT.. .. .. fin du volume
(Carte principale : la commune et les chemins; carton A : la paroisse primitive et ses voisines; carton B : hameau aligné sur un chemin; carton C : fermes imbriquées à Lannaneyen.)

PLANCHES HORS TEXTE.

I. A : ferme en ligne. B : maison-bloc.. .. 64 *bis*
II. A : ferme en ordre dispersé. B : bâtiments sur deux lignes.. .. .. 64 *bis*
III. A et B : anciens manoirs.. .. .. 80 *bis*
IV. A : chaumière. B : petite maison neuve.. 80 *bis*
V. A et B : fermes neuves.. .. .. 96 *bis*
VI. A : lokenn. B : moulin.. .. .. 96 *bis*

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	3
BIBLIOGRAPHIE	7
Chapitre I. — APERÇU GENERAL SUR LA COMMUNE	13
Limites anciennes et actuelles	13
Topographie, valeur des terres	16
Paysage agricole	17
Cultures	18
Elevage	20
Ressources annexes	22
La propriété	23
L'exploitation	25
Démographie	31
Langue et vie spirituelle	36
Chapitre II. — GROUPEMENT ET SITES D'ETABLISSEMENT DES MAISONS	41
Le bourg	42
Les hameaux	45
Les noms des écarts	48
Origine des hameaux	53
Les sites d'habitat	55
L'exposition	58
Chapitre III. — ORDONNANCE GENERALE DES EXPLOITATIONS	62
La ferme à éléments dispersés	63
La maison-bloc	69
La maison-bloc tendant à la dispersion	69
La ferme en ligne	70
La cour fermée	72

CHAPITRE IV. — LA MAISON D'HABITATION. 75
L'habitation au XVIIIe siècle.. 75
Les maisons actuelles.. 77
L'ancien type.. 78
La maison moderne.. 88
Les facteurs d'amélioration.. 91
Les progrès du confort et de l'hygiène.. 96
L'état des chemins d'accès.. 110

CHAPITRE V. — LES BATIMENTS D'EXPLOITATION.. 114
Le logement des bêtes 117
Autres bâtiments.. 120

CHAPITRE VI. — LES EXPLOITATIONS NON UNIQUEMENT AGRICOLES. 126
Les maisons des retraités et des pensionnés.. 126
Les commerces-exploitations agricoles. .. 127
Les moulins et anciens moulins.. 127
Les dépendances des moulins et anciens moulins.. 135

CONCLUSION.. 139

APPENDICE : Questionnaire employé au cours de l'enquête.. 143

TABLE DES ILLUSTRATIONS.. 145

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Université de Paris,
SARRAILH.

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,
CHOLLEY.

LA COMMUNE DE PLOU

- Maison
- Manoir
- Chapelle
- Moulin
- Limites de la commune
- Ruisseau
- Route goudronnée
- Route carrossable non goudronnée (état en 1943-1944

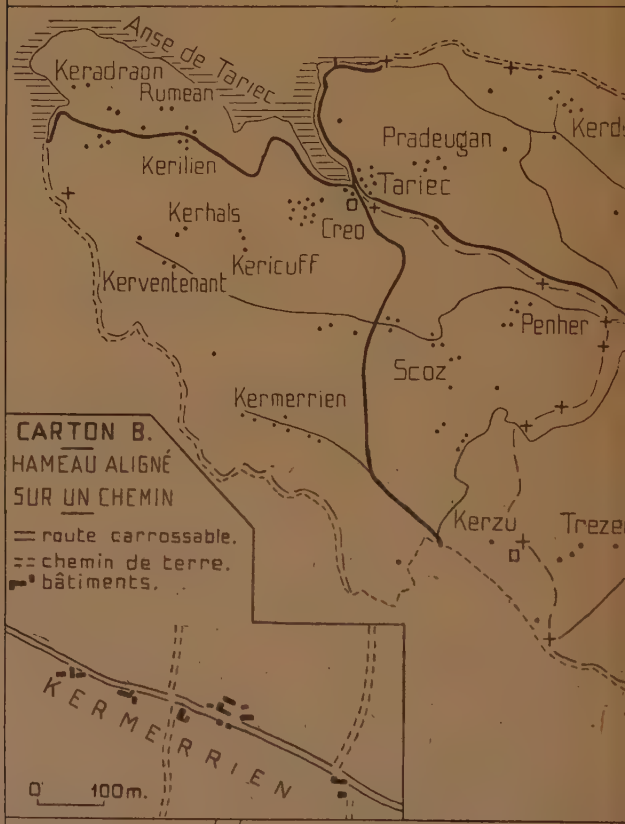

CARTON B.
HAMEAU ALIGNÉ SUR UN CHEMIN

= route carrossable.
== chemin de terre.
bâtiments.

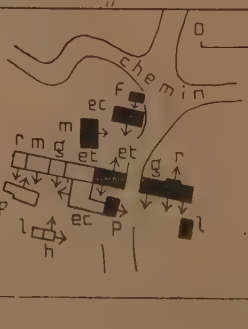

CARTON C
FERMES IMBRIQ
A LANNANEY

en blanc: ferme Bout
en noir: ferme Paillie

m: maison _ et: étable
écurie _ f: fournil _ g:
r: remise _ l: lokenn _ h
p: porcherie.

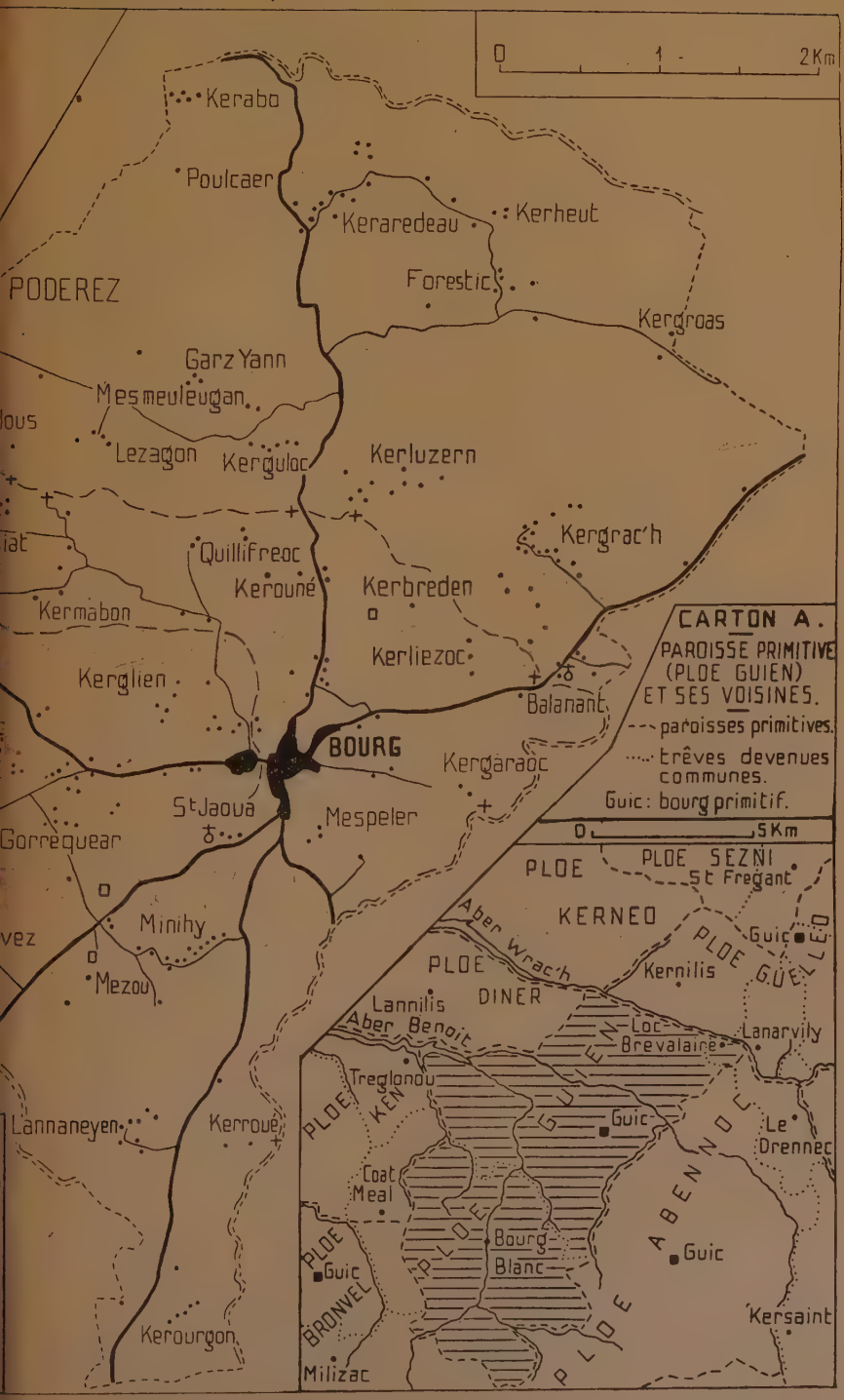
0 1 2Km
Kerabo
Poulcaer
Keraredeau
Kerheut
Forestic
Kergroas
PODEREZ
Garz Yann
Mesmeulevgan
Lezagon
Kerguloc
Kerluzern
Kergrac'h
Quillifreoc
Kerouné
Kerbreden
Kermabon
Kerliezoc
Balanant
Kerglien
BOURG
Kergaraoc
St Jaoua
Mespeler
Gorrequear
Minihy
Mezou
Lannaneyen
Kerroué
Kerourgon
CARTON A.
PAROISSE PRIMITIVE (PLOE GUIEN) ET SES VOISINES.
paroisses primitives.
trêves devenues communes.
Guic: bourg primitif.
0 5Km
PLOE
PLOE SEZNI
St Fregant
KERNEO
Aber Wrac'h
PLOE DINER
Lannilis
Aber Benoit
Kernilis
Guic
PLOE GUELED
Loc Brevalaire
Lanarvily
PLOE KEN GUEN
Treglondu
Guic
Le Drennec
Coat Meal
PLOE BRONVEL
Bourg Blanc
Guic
PLOE ABENNOU
Kersaint
Milizac